



50 CILSS **ANS**
1973-2023

RAPPORT RÉGIONAL 2025

SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Citation requise

CILSS et FSIN. 2025. Rapport régional 2025 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. **Niamey et Rome.**

Tous les droits sont réservés. La reproduction et la diffusion du contenu de ce produit d'information à des fins éducatives ou autres utilisations non commerciales sont autorisées sans autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur, à condition que la source soit pleinement reconnue.

La reproduction du contenu de ce produit d'information à des fins de revente ou à d'autres fins commerciales est interdite sans autorisation écrite. Les demandes d'autorisation doivent être adressées au Secrétariat du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, e-mail : fsin-secretariat@wfp.org

Les désignations employées et la présentation des informations contenues dans ce produit d'information n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FSIN), de ses parties constituantes et de ses partenaires concernant le statut juridique ou de développement d'un pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

© FSIN 2025

Table de matières

Remerciements	iii	5 PLANS DE RÉPONSES (BILAN 2024)	43
Avant-Propos	v	6 PERSPECTIVES AGRO-CLIMATIQUES, 2025	45
Acronymes	vi	ANNEXES	52
Glossaire	vii	Cameroun	54
Rapport régional 2025 sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel	x	NOTES TECHNIQUES	55
et en Afrique de l'Ouest En bref	x	BIBLIOGRAPHIE	61
1 INTRODUCTION	1		
2 ANALYSE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE ET DE LA SITUATION PASTORALE, 2024/2025	5		
3 SITUATION DES MARCHES REGIONAUX ET INTERNATIONAUX, 2024/2025	10		
Spotlight Le commerce intrarégional : un levier négligé pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel	13		
4 ANALYSE DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, 2025	16		
Insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2025	17		
Malnutrition aiguë, 2025	23		
Déplacement, 2025	25		
FICHES 15 PAYS	27		
Bénin	28		
Cabo Verde	29		
Côte d'Ivoire	30		
Gambie	31		
Ghana	32		
Guinée	33		
Guinée-Bissau	34		
Mali	35		
Mauritanie	36		
Niger	37		
Nigéria	38		
Sénégal	39		
Sierra Leone	40		
Tchad	41		
Togo	42		

Remerciements

Ce rapport sur la sécurité alimentaire et la nutrition répond à un besoin de synchroniser les initiatives des acteurs pour fournir une information complète, précise et unique sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Le *RRSAN 2025* est élaboré par le CILSS en partenariat avec le FSIN et avec le soutien du comité technique du Cadre Harmonisé. Les résultats présentés dans le présent rapport proviennent de l'ensemble des données collectées par le centre régional AGRHYMET, les agences partenaires du CILSS et les systèmes d'alerte précoces des pays. Ces données portent sur les conditions agrométéorologiques, les productions agropastorales, les prix des produits agricoles, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le CILSS exprime sa profonde gratitude à tous les membres du comité technique du Cadre Harmonisé qui ont persévéré dans leur participation active à l'élaboration des résultats présentés dans ce rapport malgré un contexte difficile marquée par l'arrêt soudain du financement de l'USAID.

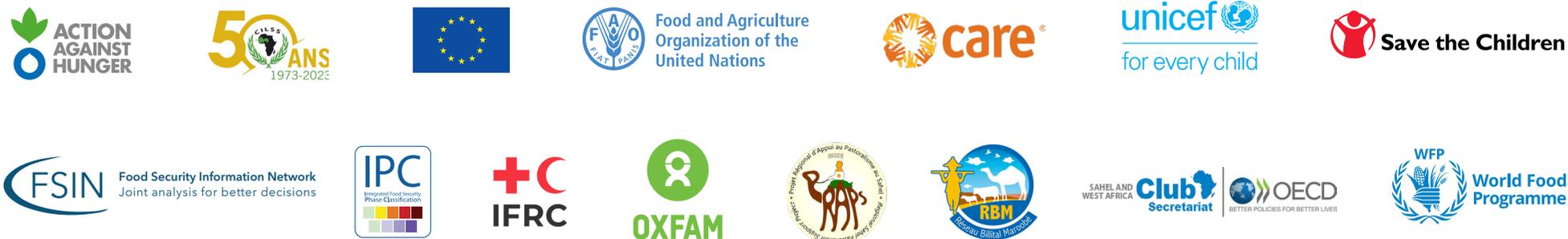
Le Secrétaire Exécutif du CILSS, Dr Abdoulaye Mohamadou remercie vivement l'OCDE pour sa participation à ce rapport à travers une analyse éclairée sur le commerce alimentaire intrarégional et la mise en évidence de son impact sur la sécurité alimentaire dans la région.

Le Dr Abdoulaye Mohamadou remercie particulièrement les personnes suivantes pour leurs contributions remarquables : Sara McHattie, Federica Carfagna, Lynn Clark, Ziad Rizkallah, Anne-Claire Thomas, Carlos Manuel Estevez Reyes, Maria Paola Guerra et Katy Williams du secrétariat du FSIN ; Marie Ndiaye, Saidou Maggagi, Aliou Badara Samake, Federico Doehner du PAM ; Martin Naindoubu de la FAO ; Amadou Diop de l'IPC/GSU ; Anne Wagner du JRC/ISPRA ; Ismael Boly d'OXFAM ; Abdou Mallam Dodo de SCI ; Baoua Issoufou, Williams Massaoud, Gueno Seck, Abdoul Aziz Mainassara, Adamou Ousmane, Sy Martial Traoré, Issa Garba, Issaka Lona, Alhassane Agali, Seydou Tinni, Mohamed Hamatan, Idrissa Maiga, Moussa Gueye, Alio Agoumo et Oumar Famara Gueye du CILSS.

PARTENAIRES GRFC 2025



PARTENAIRES TECHNIQUE DU CADRE HARMONISÉ



PARTENAIRES FINANCIÈRE DU CADRE HARMONISÉ



Avant-Propos

Cette décennie est marquée par la crise du covid-19, le conflit ukrainien et divers chocs climatiques qui ont laissé de profondes empreintes sur le monde, dont les plus remarquables se traduisent par une augmentation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages pour l'année 2025 demeure préoccupante malgré une production agropastorale satisfaisante. L'accès à la nourriture pour les ménages a été particulièrement affecté par l'insécurité civile, engendrant un nombre important de personnes déplacées internes dans certaines régions, les inondations qui ont causé des pertes de production et des dommages matériels considérables, ainsi que l'inflation persistante malgré une bonne disponibilité des marchés.

Le Rapport Régional sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle élaboré par le CILSS en partenariat avec le GRFC offre une vue globale sur les facteurs qui déterminent ou influencent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

L'analyse approfondie des éléments clés ayant résulté en une insécurité alimentaire et nutritionnelle plus ou moins aiguë a permis de définir des orientations de réponses ciblées principalement pour appuyer les ménages en période de soudure.

Par ailleurs, le RRSAN marque une attention particulière sur le commerce alimentaire intrarégional qui joue un rôle particulier et méconnu dans l'amélioration des revenus et ouvre une perspective intéressante sur la réponse à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Dr. Abdoulaye Mohamadou
Secrétaire Exécutif du CILSS



Acronymes

ACLED	Projet de localisation des conflits armés et de données sur les événements
ANF	Articles non alimentaires
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité permanent inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COVID-19	Maladie du coronavirus 2019
BAD	Banque africaine de Développement
BID	Banque islamique de Développement.
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
TCF	Territoire de la capitale fédérale (Nigéria)
FMI	Fonds monétaire international
FPMA	Surveillance et analyse des prix alimentaires de la FAO
FSIN	Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle
GANÉ	Groupes armés non étatiques
GNAFC	Réseau mondial contre les crises alimentaires
GRFC	Rapport mondial sur les crises alimentaires
IDMC	Observatoire des déplacements internes
IFRC	La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
IPC	Classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire et nutritionnelle
IPC-AMN	Classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire malnutrition aiguë
MAG	Malnutrition aiguë
MAM	Malnutrition aiguë modérée
MAS	Malnutrition aiguë sévère
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	Objectifs de développement durable
OHCHR	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PDI	Personnes déplacées internes
PRESAGG	Prévisions Saisonnières des caractéristiques Agro-hydro-climatiques de la grande saison des pluies dans les Pays du Golfe de Guinée
PRESASS	Prévisions Saisonnières des caractéristiques Agro-hydro-climatiques de la saison des pluies 2025 pour les zones Soudanienne et Sahélienne de l'Afrique l'Ouest
PTF	Partenaires techniques et financiers
SMART	Suivi et évaluation normalisés des secours et des transitions
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO de la FAO
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

Légende des icônes

	Bétail		Insécurité alimentaire et nutritionnelle/manque de nourriture
	Chocs économiques		Maladies infectieuses
	Conflit/insécurité		Malnutrition aiguë
	Déplacement – PDI		Nutrition
	Déplacement – réfugiés		Personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë
	Déplacement – retournés		Pratiques alimentaires et de soins maternels et infantiles inadéquates
	Extrêmes climatiques/ inondations		Ravageurs agricoles
	Extrêmes climatiques/ sécheresse		Services de santé et nutrition inadéquats
	Femmes enceintes et allaitantes		

Clause de non-responsabilité concernant les cartes

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données sur les cartes n'impliquent aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites de la part des Nations Unies.

Glossaire

Accès à la nourriture

Accès des ménages/individus à des ressources adéquates pour acquérir des aliments appropriés pour un régime nutritif.

Aliments nutritifs

Aliments sûrs qui contribuent en nutriments essentiels, y compris les glucides, les lipides, les vitamines, les protéines (macronutriments) et les minéraux (micronutriments), fibres et autres composants aux régimes alimentaires sains qui sont bénéfiques pour la croissance, et la santé et le développement, protégeant contre la malnutrition.

Ampleur

L'ampleur fait référence au nombre total de personnes éprouvant une insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans une population de référence.

Autres personnes nécessitant une protection internationale (OIP)

Autres personnes nécessitant une protection internationale fait référence aux personnes qui sont hors de leur pays ou territoire d'origine, généralement parce qu'elles ont été déplacées de force à travers des frontières internationales, qui n'ont pas été signalées sous d'autres catégories (demandeurs d'asile, réfugiés, personnes en situation de réfugié) mais qui ont probablement besoin d'une protection internationale, y compris une protection contre le retour forcé, ainsi qu'un accès à des services de base sur une base temporaire ou à long terme. La terminologie a été introduite pour la première fois dans les rapports de mi-2022 par le HCR.

Crise alimentaire

Selon le rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC), une crise alimentaire est une situation où l'ampleur ou la sévérité insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë nécessite une action urgente pour protéger et sauver des vies et des moyens de subsistance aux niveaux local ou national et dépasse les ressources et capacités locales de réponse. Les crises alimentaires sont plus probables parmi les populations souffrant déjà d'une insécurité alimentaire et nutritionnelle prolongée et de malnutrition, et dans les zones où les facteurs structurels augmentent leur vulnérabilité aux chocs. Elles peuvent survenir n'importe où. La capacité des gouvernements à répondre peut influencer l'ampleur et la gravité des crises alimentaires.

Crise nutritionnelle

Le GRFC définit une crise nutritionnelle comme une situation caractérisée par une combinaison de facteurs tels qu'un manque généralisé d'accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, une morbidité élevée, des catastrophes environnementales, des conflits, une infrastructure sanitaire déficiente et des pratiques inadéquates, entraînant des niveaux élevés de malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois.

Demandeurs d'asile

Demandeur d'asile est un terme général pour toute personne qui cherche une protection internationale. Dans certains pays, il est utilisé comme terme juridique désignant une personne qui a demandé le statut de réfugié ou un statut de protection internationale complémentaire et qui n'a pas encore reçu de décision finale sur sa demande. Il peut également faire référence à une personne qui n'a pas encore soumis de demande mais qui peut avoir l'intention de le faire, ou qui peut avoir besoin de protection internationale. Tous les demandeurs d'asile ne seront pas nécessairement reconnus comme réfugiés, mais tout réfugié est initialement un demandeur d'asile.

Déplacement de force

Le déplacement de force est le mouvement de personnes qui ont été obligées de quitter leur domicile, notamment pour éviter les effets d'un conflit armé, d'une violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou humaines. Le déplacement est souvent un effet secondaire des conflits, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et des chocs climatiques.

Disponibilité alimentaire

La disponibilité de nourriture en quantité suffisante de qualité appropriée, fournie par la production domestique ou les importations.

Envois de fonds

Le terme fait référence au transfert d'argent ou de ressources par les migrants à leurs familles ou à leurs communautés dans leur pays d'origine. Ces transferts sont généralement envoyés par des migrants qui ont déménagé dans un autre pays pour un emploi ou pour d'autres raisons, et ils constituent une source essentielle de soutien financier pour leurs familles restées au pays.

État nutritionnel

L'état physiologique d'un individu résultant de la relation entre l'apport en nutriments et les besoins et la capacité du corps à digérer, absorber et utiliser ces nutriments.

Facteur principal

Bien que reconnaissant que les facteurs déclencheurs sont souvent liés et se renforcent mutuellement, le GRFC identifie le facteur principal comme le déclencheur le plus important de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour chaque pays/territoire en termes de nombre de personnes affectées. Ce terme est utilisé de manière interchangeable avec "facteur le plus significatif" dans le GRFC.

Famine

L'état de famine correspond à la phase de sévérité la plus élevée de l'IPC. Il existe dans les zones où au moins un ménage sur cinq souffre ou est très susceptible de souffrir d'un manque extrême de nourriture. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont manifestes ou risquent de le devenir. Une mortalité importante directement imputable à des états d'inanition évidents ou aux interactions entre la malnutrition et la maladie est présente ou risque d'apparaître (IPC manuel 3.1).

Inflation alimentaire

L'inflation alimentaire, mesurée par un indice des prix, reflète le pourcentage de changement annuel et mensuel dans le coût d'achat d'un panier de denrées alimentaires couramment consommées (PAM).

INFORM

L'indice de risque INFORM est un système d'évaluation des risques mondial et open-source pour les crises humanitaires et les catastrophes. Il peut soutenir les décisions concernant la prévention, la préparation et la réponse.

Insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë désigne toute manifestation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle à un moment spécifique qui est d'une gravité menaçant les vies, les moyens d'existence ou les deux, quelles que soient les causes, le contexte ou la durée. Ces états aigus sont susceptibles de changer et peuvent se manifester rapidement dans une population, suite à des

changements soudains ou des chocs qui impactent négativement les déterminants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la malnutrition (IPC, 2019).

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle transitoire est une incapacité à court terme ou temporaire de répondre aux besoins de consommation alimentaire liée à des crises sporadiques, indiquant une capacité de récupération.

Interdictions et restrictions à l'exportation

Mesures qui ont un effet limitatif sur la quantité ou le montant d'un produit exporté. Elles peuvent prendre la forme d'une taxe ou d'une restriction quantitative. Cette dernière est généralement interdite avec quelques exceptions, notamment celles appliquées pour prévenir ou soulager une pénurie critique de denrées alimentaires.

Insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique fait référence à une insécurité alimentaire et nutritionnelle qui persiste dans le temps, en grande partie en raison de causes structurelles. La définition comprend l'insécurité alimentaire et nutritionnelle saisonnière qui se produit pendant des périodes sans conditions exceptionnelles.

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique a une pertinence dans la fourniture d'orientations stratégiques pour les actions qui se concentrent sur l'amélioration à moyen et long terme de la qualité et de la quantité de la consommation alimentaire pour une vie active et saine (FAO et autres, 2021). La FAO définit cela comme la "sous-alimentation" et c'est la base de l'indicateur SDG 2.1.1 publié dans le rapport SOFI.

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique modérée fait référence au niveau de gravité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, basé sur l'échelle de l'expérience de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (FIES), dans laquelle les personnes sont confrontées à des incertitudes quant à leur capacité à obtenir de la nourriture et ont été forcées de réduire, à certains moments de l'année, la qualité et/ou la quantité de nourriture qu'elles consomment en raison du manque d'argent ou d'autres ressources.

Elle fait donc référence à un manque d'accès constant à la nourriture, ce qui diminue la qualité alimentaire, perturbe les habitudes alimentaires normales et peut avoir des conséquences négatives pour la nutrition, la santé et le bien-être. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle grave fait référence au niveau de gravité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans lequel les personnes ont

probablement épuisé leurs réserves alimentaires, ont ressenti la faim et, dans les cas les plus extrêmes, ont passé plusieurs jours sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en grave danger, selon la FIES (FAO et autres, 2021).

Selon le rapport SOFI, entre 691 et 783 millions de personnes dans le monde ont souffert de la faim en 2022 – soit 122 millions de personnes de plus qu'en 2019, avant la pandémie mondiale. La prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle modérée ou grave au niveau mondial (indicateur SDG 2.1.2) est restée inchangée pour la deuxième année consécutive après avoir augmenté fortement de 2019 à 2020. Environ 29,6 pour cent de la population mondiale – 2,4 milliards de personnes – étaient modérément ou gravement en insécurité alimentaire et nutritionnelle en 2022, dont environ 900 millions (11,3 pour cent des personnes dans le monde) étaient gravement en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Malnutrition

Un terme général qui couvre la sous-nutrition et le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation telles que les maladies cardiaques, les AVC, le diabète et le cancer. Voir <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/malnutrition>.

Dans les pays/territoires en crise alimentaire, ce terme fait généralement référence à la sous-nutrition. La sous-nutrition est une conséquence d'une prise de nutriments inadéquate et/ou de l'absorption, et/ou de la maladie. La malnutrition aiguë (émaciation, maigreur et/ou œdème bilatéral), le retard de croissance, l'insuffisance pondérale (un composite de retard de croissance et d'émaciation) et les carences en micronutriments (par exemple, carences en vitamine A, fer) sont toutes des formes de sous-nutrition.

La malnutrition a des conséquences immédiates et à long terme, notamment le retard de croissance chez les enfants, une susceptibilité accrue aux maladies et aux infections, et contribue à 45 pourcent des décès chez les enfants de moins de 5 ans (OMS).

Les déterminants de la malnutrition comprennent également un accès inadéquat aux soins de santé, des services d'eau et d'assainissement médiocres, et des pratiques inappropriées d'alimentation et de soins des enfants, comme décrit dans le cadre de l'UNICEF.

Migrants

Selon l'OIM, "migrant" est un terme général, non défini en droit international, reflétant la compréhension laïque commune d'une personne qui se déplace loin de son lieu de résidence habituel, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou à travers une frontière internationale, temporairement ou de façon permanente, et pour diverses raisons. Le terme inclut un certain nombre de catégories juridiques bien définies de personnes, telles que les travailleurs migrants ; personnes dont les types particuliers de mouvements sont légalement définis, tels que les migrants clandestins ; ainsi que ceux dont le statut ou les moyens de mouvement ne sont pas spécifiquement définis en droit international, tels que les étudiants internationaux. Un migrant avec l'intention de s'établir est quelqu'un qui a atteint un pays de destination final, où il souhaite rester de façon permanente. Un migrant en transit est quelqu'un qui séjourne temporairement dans un ou plusieurs pays avec l'objectif d'atteindre un autre pays de destination final.

Un migrant pendulaire est quelqu'un qui fait régulièrement la navette ou voyage entre son pays de résidence et un autre pays, généralement pour le travail ou des raisons économiques. Ces migrants maintiennent souvent un modèle de mouvement aller-retour, franchissant fréquemment les frontières internationales mais sans nécessairement établir une résidence permanente dans le pays de destination.

Moyens de subsistance

Les capacités des personnes, leurs actifs – tant matériels que sociaux – et les activités nécessaires pour un moyen de subsistance lié à la survie et au bien-être futur ainsi que les politiques et institutions qui façonnent ou contraignent l'accès aux actifs et les choix d'activités.

Nexus Humanitaire, Développement et Paix (HDP)

Réfère à l'interconnexion des efforts des acteurs humanitaires, de développement et de paix. Cette approche préconise une meilleure coordination entre les acteurs et l'alignement autour d'objectifs communs pour répondre aux crises, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et surmonter les conflits.

Niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

Cela fait référence aux populations en crise à pire (phases 3 à 5) selon la classification IPC/CH, aux catégories du modérée et grave du CARI, ou aux personnes dans le besoin (PiN) dans les HNO/HRP au-dessus. Ces populations qui font face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et qui ont besoin

d'une intervention urgente pour protéger les moyens d'existence, réduire les déficits de consommation alimentaire, sauver les vies et les moyens d'existence.

Panier minimum de dépenses de survie (SMEB)

Alors que le MEB est défini comme le montant minimum d'argent dont un ménage a besoin pour répondre à ses besoins essentiels, sur une base régulière ou saisonnière, à son coût moyen, le SMEB est le montant minimum absolu nécessaire pour couvrir les besoins vitaux, ce qui pourrait impliquer la privation de certains droits tels que la santé ou l'éducation (WFP).

Pasteurs

Les pasteurs sont des personnes dont le principal moyen de subsistance implique l'élevage de bétail, comme des bovins, des ovins, des camélins, des assins ou des porcins. Ces communautés comptent généralement sur l'élevage comme principale source de subsistance et mènent souvent un mode de vie nomade ou semi-nomade, déplaçant leurs troupeaux saisonnièrement à la recherche d'eau et de pâturages.

Période/nombre de pic

Le GRFC rend compte de la période avec le plus grand nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans l'année en question, telle que rapportée par des sources approuvées. Cela ne reflète pas nécessairement la dernière analyse disponible, et cela coïncide souvent, mais pas toujours, avec la saison de soudure.

Personnes apatrides

Quelqu'un qui n'a pas de nationalité. Certaines personnes naissent apatrides, mais d'autres deviennent apatrides pour diverses raisons, y compris des décisions ou des négligences souveraines, légales, techniques ou administratives. La Déclaration universelle des droits de l'homme souligne que "toute personne a droit à une nationalité" (AGNU, 1948, article 15).

Personnes dans le besoin (PiN)

Personnes dans le besoin, utilisées dans les HNO, est basée sur une analyse estimant qui a besoin d'assistance, indépendamment du fait que l'assistance soit déjà fournie ou non. Il y a des PiN multisectorielles et sectorielles. Le GRFC ne contient que les PiN sectorielles spécifiques aux personnes estimées être hautement en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë.

Personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

Les populations sous pression ou pire (phase 2 ou plus du CH) est considéré comme en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë. Ceux en crise à pire (phase 3 IPC/CH ou supérieure) nécessitent une action urgente pour réduire les écarts alimentaires et protéger et sauver des vies et des moyens de subsistance. Cela ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population dans le besoin, car certaines familles peuvent être classifiées uniquement en phase 1 ou 2 IPC/CH car elles reçoivent de l'aide et nécessitent une action continue. Dans de nombreux pays, le nombre de personnes en crise à pire (phase 3 IPC/CH ou supérieure) fait référence aux populations nécessitant une action au-delà de celle déjà entreprise.

Prévalence

La prévalence fait référence à la proportion ou au pourcentage d'une population qui présente une caractéristique ou une condition particulière à un moment spécifique ou sur une période spécifiée. Dans le contexte de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou de la malnutrition, la prévalence indique l'étendue de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ou de la condition de gaspillage au sein d'un pays donné ou d'un groupe de population. Elle est calculée en divisant le nombre d'individus présentant la caractéristique ou la condition d'intérêt par la population de référence totale, exprimée en pourcentage ou en taux.

Recommandations internationales sur les statistiques des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IRIS)

Cadre convenu internationalement pour que les pays et les organisations internationales améliorent la production, la coordination et la diffusion de statistiques officielles de haute qualité sur les PDI qui sont cohérentes dans le temps et comparables entre les régions et les pays.

Réfugiés

Les réfugiés sont des personnes hors de leur pays d'origine qui ont besoin d'une protection internationale en raison de la crainte de persécutions, ou d'une menace sérieuse pour leur vie, leur intégrité physique ou leur liberté dans leur pays d'origine à la suite de persécutions, de conflits armés, de violences ou de troubles publics graves. La recommandation internationale sur les statistiques des réfugiés fournit une définition statistique des réfugiés.

Résilience

La capacité à anticiper et absorber les chocs ou toute perturbation extérieure. La résilience contribue à l'adaptation et à la transformation des moyens de subsistance et des systèmes

alimentaires, évoluant vers la sortie de la situation de crise.

Période de soudure

La période de l'année où l'accès à la nourriture est le plus difficile et où les prix des aliments sont généralement les plus élevés. Elle correspond généralement à un moment de réduction des stocks alimentaires avant la récolte après que la récolte précédente a été épuisée. Elle se produit à différents moments de l'année dans différents endroits, en fonction des conditions climatiques locales et des pratiques agricoles.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Existe lorsque toutes les personnes, en tout temps, ont un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, sûre et nutritive qui répond à leurs besoins diététiques et à leurs préférences alimentaires pour une vie active et saine (HLPE, 2020). Pour que les gens soient en sécurité alimentaire et nutritionnelle, la nourriture doit être à la fois constamment disponible et accessible en quantités et diversité suffisantes, et les ménages doivent être capables de l'utiliser (stocker, cuisiner, préparer et partager) de manière à avoir un impact nutritionnel positif.

Stratégies d'adaptation

Activités auxquelles les gens ont recours pour obtenir de la nourriture, des revenus et/ou d'autres biens ou services essentiels lorsque leurs moyens de subsistance habituels sont perturbés ou que d'autres chocs/menaces affectent leur accès aux besoins de base.

Transhumance

La transhumance fait référence au mouvement saisonnier de personnes avec leur bétail entre des pâturages d'été et d'hiver fixes. Cette pratique traditionnelle est courante dans les communautés pastorales et est souvent motivée par le besoin de trouver des zones de pâturage et des sources d'eau appropriées pour le bétail, qui peuvent varier avec les saisons changeantes.

Vulnérabilité

Réfère aux conditions déterminées par des facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux ou des processus qui augmentent la susceptibilité d'un individu, d'une communauté, d'actifs ou de systèmes aux impacts des dangers. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est la gamme de conditions qui augmente la susceptibilité d'un ménage à l'impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en cas de choc ou de danger.

Rapport régional 2025 sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest | En bref

Bénin | Cabo Verde | Côte d'Ivoire | Gambie | Ghana | Guinée | Guinée-Bissau | Mali | Mauritanie (résidents et réfugiés) | Niger | Nigéria | Sénégal | Sierra Leone | Tchad (résidents et réfugiés) | Togo

47,4 M  de personnes, soit **11,8 %** de la population analysée, seront confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë d'ici juin-août 2025 dans les 15 pays analysés en absence d'intervention.

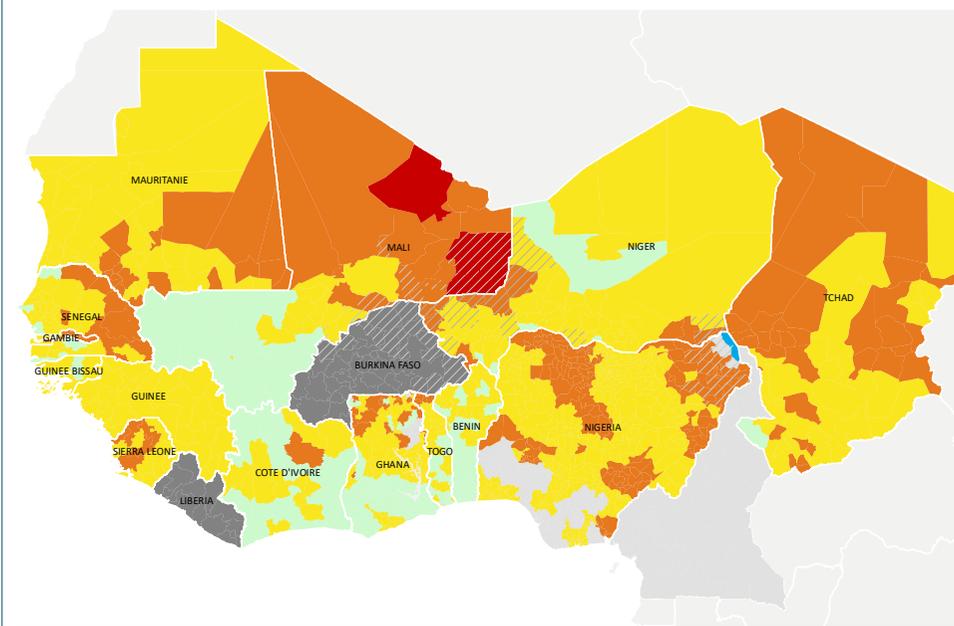
16,3 M  d'enfants de moins de 5 ans sont atteints par la malnutrition aiguë dans **14 pays** de la région, dont **4,3 millions** souffraient de malnutrition aiguë sévère.

1,3 M  de femmes enceintes ou allaitantes souffrent de malnutrition aiguë dans **4 pays** en 2025.

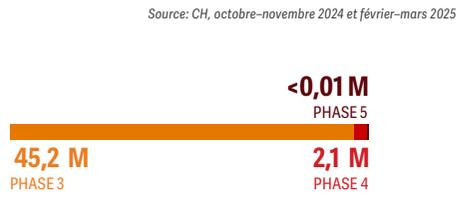
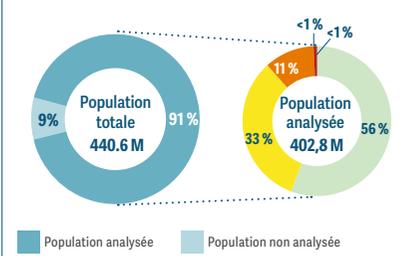
9,1 M  de personnes étaient déplacées de force, dont **6,6 millions** de déplacés internes et **2,5 millions** de réfugiés et demandeurs d'asile début 2025.

Les données CH pour la période de juin-août 2025 ne sont pas disponibles pour le **Burkina Faso** et le **Libéria** car ces deux pays n'ont pas conduit d'analyse CH récentes. Pour le **Cabo Verde**, la **Gambie**, le **Mali**, le **Niger** et le **Togo** les projections réalisées pendant le cycle CH de octobre-novembre 2024 ont été utilisées. Le **Sénégal** a effectué une mise à jour de la projection réalisée pendant le cycle CH, octobre-novembre 2024 en février-mars 2025.

FIG. 0.1 Situation régionale d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour la période projetée (juin-août 2025)



■ 1 - Aucune/Minimale
 ■ 2 - Sous pression
 ■ 3 - Crise
 ■ 4 - Urgence
 ■ 5 - Catastrophe/Famine
■ Zones non analysées
 ■ Zone analysée par le CH mais non-membre du CILSS
 ■ Absence de données
 ■ Zones d'accès limité ou inaccessible



Source: CH, octobre-novembre 2024 et février-mars 2025

Source: CH, octobre-novembre 2024 et février-mars 2025.

État de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë en 2025: une huitième année consécutive de détérioration

La période juin-août 2025 marque le plus haut chiffre jamais projeté dans la région dans un contexte marqué par la réduction des financements humanitaires et une incertitude internationale croissante, tant sur le plan économique que géopolitique.

Environ 34,5 millions de personnes, soit 10,7 pour cent de la population analysée, étaient déjà confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phase 3 à 5 du CH) durant la période de mars à mai 2025, dans les neuf pays analysés.

En l'absence de mesures appropriées, ce chiffre pourrait atteindre environ 47,4 millions de personnes, soit 11,8 pour cent de la population analysée, pendant la période de soudure, entre juin et août 2025, dans 15 pays. Cette hausse pendant la période juin-août, qui reflète la saisonnalité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, est alimentée par la persistance de la crise du coût de la vie et les conflits qui continuent d'entraver le fonctionnement des marchés, d'éroder les moyens d'existence, et de pousser des millions de personnes au déplacement forcé.

Le nombre total de personnes en urgence (phase 4 du CH) entre juin et août est supérieure à l'année dernière, passant de 2 millions dans neuf des quinze pays analysés en 2024 à 2,1 millions dans



Pour la période juin-août 2025, 2 645 personnes seraient en situation de catastrophe (phase 5 du CH) dans la région de Ménaka au **Mali**, marquant ainsi la troisième année consécutive où le pays enregistre ce niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë extrême dans cette zone particulièrement affectée par les conflits et les déplacements internes.

onze des quinze pays analysés en 2025. Presque tous les pays de la région suivent cette tendance à la hausse, à l'exception de quatre – le **Mali**, la **Mauritanie**, le **Niger** et le **Tchad** – qui enregistrent une baisse du nombre de personnes dans cette phase.

Environ 131,7 millions de personnes, soit 33 pour cent de la population dans les 15 pays analysés, seraient en sous pression (phase 2 du CH) pendant la période juin-août 2025.

Ces chiffres restent une sous-estimation du nombre de personnes confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région car il ne comprend pas les populations du **Burkina Faso** et du **Libéria** qui n'ont pas fait d'analyse CH.

Une crise alimentaire complexe nourrie par les conflits, l'insécurité, les difficultés économiques et les chocs climatiques

Ces niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë ne sont que rarement attribuables à un seul facteur, mais résultent de l'interaction entre plusieurs chocs, aggravés par des vulnérabilités structurelles persistantes.

Une forte dépendance aux importations, une exposition marquée aux aléas climatiques, une croissance démographique rapide et des capacités économiques limitées affaiblissent la résilience des populations. Dans de nombreux pays sahéliens, la forte dépendance à une agriculture pluviale dont la production est incertaine,

combinée à un accès limité aux services de base et aux opportunités économiques, renforce la fragilité des moyens d'existence.



Les conflits et l'insécurité demeurent des facteurs majeurs de l'insécurité alimentaire au **Tchad**, **Mali**, **Niger** et **Nigéria**, où se concentre près de 80 pour cent des personnes en crise alimentaire. La violence prolongée dans le bassin du Lac Tchad, le Liptako-Gourma et le Sahel central perturbe gravement l'agriculture, l'élevage, les marchés et l'accès humanitaire. Les déplacements internes et transfrontaliers s'intensifient, accentuant la pression sur les ressources locales. L'est du **Tchad** fait face à un afflux continu de réfugiés et de retournés fuyant le conflit au Soudan, aggravant les besoins humanitaires.



Les chocs économiques sont un facteur majeur, notamment au **Bénin**, en **Côte d'Ivoire**, au **Ghana**, au **Sénégal** et en **Sierra Leone**. L'inflation élevée, la dépréciation des monnaies et la hausse des prix des intrants agricoles réduisent l'accès aux denrées de base. Au **Nigéria**, les réformes de taux de change et la fin des subventions ont alimenté une inflation alimentaire persistante. Le commerce est entravé par des restrictions, la hausse des coûts de transport et l'insécurité, entraînant des prix élevés, notamment dans les pays côtiers.



Les chocs climatiques ont touché des millions de personnes, surtout au **Tchad**, au **Niger**, au **Nigéria**, au **Mali** et au **Sénégal**. Les inondations ont provoqué d'importantes pertes agricoles, des déplacements massifs et des baisses de production, en particulier au **Sénégal**. Malgré des pluies bénéfiques dans certaines zones sahéliennes en 2025, les aléas climatiques persistants continuent de compromettre les moyens de subsistance des ménages vulnérables.

Malnutrition aiguë : une détérioration continue dans un contexte de crises multiples en 2025

Les zones sahéliennes touchées par les conflits, comme le Liptako-Gourma, le nord du Nigéria et le Tchad, sont particulièrement affectées.



Environ 16,3 millions d'enfants de moins de 5 ans sont affectés par la malnutrition aiguë dans les 14 pays disposant de données, dont 4,3 millions sous forme sévère. C'est une nette détérioration par rapport aux 13,1 millions d'enfants affectés en 2024, dont 3,3 millions sévèrement, dans les mêmes pays.

Environ 1,3 million de femmes sont atteintes de malnutrition aiguë dans les quatre pays disposant de données (**Mali**, **Niger**, nord du **Nigéria** et **Tchad**).

La dégradation de la situation est liée à une interaction de facteurs, exacerbés par les conflits, l'insécurité, la faiblesse des services publics et la baisse des financements humanitaires :

- un apport alimentaire insuffisant, avec peu d'enfant accédant à un régime alimentaire acceptable et suffisamment diversifié, en raison du coût élevé d'une alimentation saine, notamment au **Tchad**, au **Niger**, au **Bénin**, au **Sénégal** et au **Togo** ;
- des services de santé faibles ou peu accessibles, avec une couverture limitée en soins, notamment la supplémentation en vitamine A et la prise en charge de la diarrhée ;
- un accès limité à l'eau potable et à l'assainissement, avec une forte proportion de ménages sans installations hygiéniques ou sources d'eau sécurisée, favorisant la propagation des maladies hydriques et aggravant la malnutrition infantile.

La malnutrition aiguë demeure alarmante, nécessitant une intensification urgente des interventions en nutrition, santé, sécurité alimentaire, WASH et protection sociale.

Déplacements forcés en 2025 : plus de 9,1 millions de personnes concernées

Début 2025, plus de 9,1 millions de personnes étaient déplacées de force dans les 15 pays de la région analysés, dont environ 6,6 millions de personnes déplacées internes (PDI) et 2,5 millions de réfugiés et demandeurs d'asile.



Cette crise persistante s'explique par la multiplication des foyers de violences et d'insécurité, qui continuent d'alimenter les déplacements dans les zones frontalières.

Le Liptako-Gourma, le bassin du lac Tchad et le nord et centre du Nigéria restent les principaux épicentres de la crise sécuritaire, déplaçant des millions de personnes. La crise et les déplacements se propagent également aux pays côtiers : **Bénin**, **Togo**, **Ghana** et **Côte d'Ivoire**.

Les inondations sévères de 2024 ont provoqué des déplacements supplémentaires, affectant plus de 1,3 million de personnes, notamment au **Tchad**, au **Nigéria**, au **Niger**, et dans une moindre mesure, au **Sénégal**.

Le **Tchad** et le **Niger** figurent parmi les principaux pays d'accueil de réfugiés, concentrant à eux seuls près de la moitié des 2,5 millions de réfugiés et demandeurs d'asile, principalement en provenance du Soudan, du Nigéria, du Mali et de la République centrafricaine.

Nombre de personnes déplacées de force en Afrique de l'Ouest et au Sahel (en millions), 2013-2024



↳ Réfugiés et demandeurs d'asile ↳ PDI (conflit) ↳ PDI (catastrophe naturelle)

Sources: 2013-2024, HCR, IDMC, UNRWA.

Campagne agricole 2024/2025 des conditions favorables mais une disponibilité alimentaire limitée par endroits

La campagne agricole 2024/2025 a bénéficié de conditions pluviométriques globalement favorables, avec un démarrage précoce et des précipitations excédentaires qui ont soutenu le développement des cultures. Cependant, ces excès d'eau ont également provoqué des inondations dans plusieurs bassins majeurs (**Niger, Sénégal, lac Tchad**), engendrant des pertes humaines et matérielles. Des séquences sèches ont nécessité des re-semis localisés, tandis que la situation phytosanitaire reste préoccupante, avec la présence de ravageurs comme la chenille légionnaire et un risque de recrudescence du criquet pèlerin.

La production céréalière régionale est estimée à 76,2 millions de tonnes, soit une hausse de 3 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, cette progression masque une baisse de 5 pour cent de la production par habitant, soulignant les limites du système de production face à la croissance démographique. Côté pastoralisme, la situation est globalement satisfaisante, bien que des déficits localisés en pâturages et en eau aient été signalés, notamment en lien avec les feux de brousse et les restrictions liées à l'insécurité.

Productions céréalières définitives dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2024/2025

Culture	Production (millions de tonnes)	Variation annuelle	Variation quinquennale
Berebere	0.63	14 %	18 %
Blé Orge	0.18	7 %	68 %
Fonio	0.27	-3 %	-54 %
Mais	27.72	5 %	3 %
Mil	10.34	6 %	1 %
Riz	22.78	2 %	2 %
Sorgho	14.38	4 %	1 %
Totale	76.29	3 %	3 %

Source : CILSS-Aghrymet, avril 2025.

Situation des marchés régionaux et internationaux

Début 2025, l'indice FAO des prix alimentaires internationaux a augmenté de 7,6 pour cent par rapport à début 2024, tout en restant 20 pour cent en dessous de son pic de mars 2022. La production mondiale de céréales pour 2024/2025 est estimée en légère baisse, tirée par une baisse du maïs, tandis que les échanges mondiaux chuteraient de 7 pour cent atteignant leur plus bas niveau depuis 2019/2020. Cette dynamique affecte surtout les pays ouest-africains fortement dépendants des importations, notamment le **Cabo Verde**, la **Mauritanie**, le **Bénin** et le **Sénégal**, exposés aux hausses de prix du riz, du blé ou des huiles.

En 2025, l'approvisionnement global des marchés agropastoraux dans la région reste limité dans plusieurs zones en raison d'une production céréalière par habitant en baisse, de stocks réduits et de flux transfrontaliers restreints. Si les pays côtiers de l'ouest affichent une offre globalement satisfaisante grâce aux importations, les marchés sahéliens enclavés, en particulier au Sahel central et dans le bassin du lac Tchad, restent affectés par l'insécurité civile et les restrictions à la circulation des produits. Ces tensions sont exacerbées par la demande accrue dans les zones accueillant des personnes déplacées.

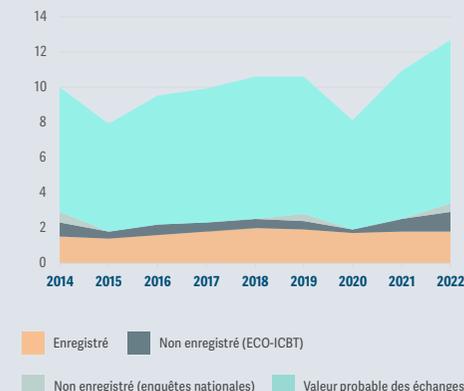
Les prix des céréales connaissent une forte hausse, notamment au **Ghana**, en **Sierra Leone** et au **Nigéria**, sous l'effet combiné de l'inflation, de la dépréciation des monnaies et des coûts élevés du transport et des intrants. Malgré un léger ralentissement de l'inflation régionale, le pouvoir d'achat des ménages demeure fortement érodé. Les prix du bétail, bien que globalement élevés, ne compensent pas la flambée des céréales, dégradant les conditions de vie des éleveurs et limitant l'accès alimentaire des populations les plus vulnérables.

Le commerce intrarégional : un levier négligé pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Le commerce alimentaire intrarégional en Afrique de l'Ouest et au Sahel joue un rôle crucial mais sous-estimé dans la sécurité alimentaire. Loin d'être marginal, il représenterait près de 10 milliards USD par an, soit six fois plus que les flux captés par les statistiques officielles. Ces échanges, en majorité non enregistrés, couvrent l'équivalent calorique des besoins annuels de 80 millions de personnes, avec une forte contribution en produits nutritifs (protéines animales, fruits, légumes, légumineuses), essentiels pour les zones à faible production locale. Il stabilise les marchés en période de soudure ou de chocs agricoles et soutient les revenus des producteurs en élargissant les débouchés régionaux.

Malgré son importance stratégique, ce commerce reste fragilisé par les restrictions aux exportations, les obstacles logistiques (frais informels, contrôles multiples) et un accès limité au financement. Le manque de données fiables biaise par ailleurs la formulation des politiques publiques. Libérer le potentiel du commerce intrarégional nécessite de lever ces freins et

FIG 3.5 Commerce intrarégional en Afrique de l'Ouest et au Sahel en milliards de dollars américains, 2014–2022



Source : OCDE/CSAO, 2025.

d'améliorer les systèmes d'information pour mieux intégrer ce levier dans les stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle régionales.

Perspectives climatiques 2025 : des perspectives plutôt favorables mais une vigilance nécessaire

La saison des pluies 2025 s'annonce globalement positive pour l'agriculture et le pastoralisme dans la région, avec des précipitations supérieures à la normale attendues dans le Sahel central et oriental, notamment au **Burkina Faso**, au **Niger**, au nord du **Nigéria** et au **Tchad**. Le démarrage des pluies est prévu à une date normale à précoce dans la plupart des zones, sauf dans l'ouest, au **Sénégal**, **Guinée-Bissau**, **Guinée**, **Sierra Leone** où un retard est probable. La fin de saison devrait être tardive sur l'ensemble du Sahel, avec des conditions

généralement propices à la régénération des pâturages et à la production agricole.

Cependant, des séquences sèches sont probables en début et fin de saison, notamment dans le **Sahel central**, le nord du **Golfe de Guinée** et le nord du **Nigéria**. Le risque d'inondations reste élevé, surtout dans les bassins du fleuve **Sénégal**, du **Niger** et du lac **Tchad**. Il est donc essentiel de renforcer les systèmes d'alerte précoce, d'assurer une distribution rapide des intrants agricoles et de mettre en place des plans de contingence ciblés pour protéger les moyens d'existence face aux aléas localisés.



1 | Introduction

Introduction

Pourquoi ce rapport ?

Face au constat d'un nombre croissant de personnes faisant face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région du Sahel et l'Afrique de l'Ouest et à la complexification des crises liée à la superposition de causes multiples, la production d'un rapport annuel détaillé devient indispensable pour comprendre les différents facteurs contributifs et apporter une réponse plus ciblée.

Ce rapport régional sur le Sahel et l'Afrique de l'Ouest fournit une analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région en 2025. Il est produit par le CILSS en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers. Pour la troisième année consécutive, le réseau d'Information sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FSIN) a soutenu sa production, dans le cadre de leur partenariat visant à renforcer la veille et la diffusion des données et analyses sur les crises alimentaires et nutritionnelles.

La particularité de la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest réside dans son dispositif consensuel d'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle utilisant le Cadre Harmonisé (CH). Le CH utilise le même cadre conceptuel et la même classification de la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë en cinq phases que le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Les résultats des analyses CH sont produits et acceptés par tous les acteurs régionaux impliqués dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ils sont comparables dans le temps et l'espace. À l'image du rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC), la rédaction de ce rapport régional respecte le processus d'inclusion de tous les membres du comité technique du CH. Il repose sur une démarche consultative de l'ensemble des partenaires régionaux.

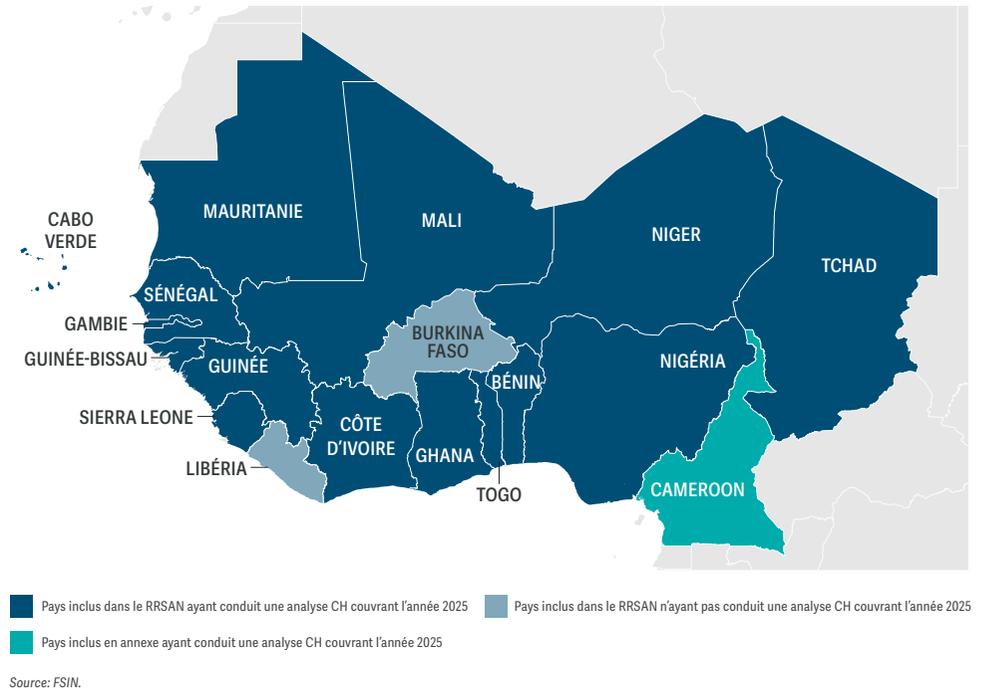
Ce rapport a pour objectif principal de présenter les résultats des analyses du Cadre Harmonisé couvrant l'année 2025, issues des cycles de octobre–novembre 2024 et de février–mars 2025, pour les périodes de mars–mai et de juin–août 2025. Il détaille les principaux facteurs déterminants des crises alimentaires et présente les informations les plus récentes disponibles. La situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées ou réfugiées est décrite où la disponibilité des données l'a permis.

Ce rapport peut servir de document de référence essentiel pour les gouvernements, les acteurs du développement et humanitaires, ainsi que les autres parties prenantes, afin de renforcer les arguments pour le plaidoyer en faveur de la transformation des systèmes alimentaires, du renforcement de la résilience, de la résolution des conflits et de la promotion d'une paix durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest ainsi qu'au Cameroun. C'est le devoir de tous les acteurs d'unir leurs forces et efforts pour repenser collectivement les interventions les plus efficaces contre les causes et conséquences des crises alimentaires dans la région. Il faudrait s'orienter vers des actions d'anticipation et de développement à long terme, complétées par des interventions humanitaires à court terme guidées par l'approche du nexus humanitaire-développement-paix.

Couverture géographique du rapport

Ce rapport présente une analyse exhaustive de la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, reflétant l'engagement continu du CILSS et de ses partenaires à évaluer et répondre aux besoins spécifiques des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle. Bien que le Cameroun ne soit pas membre du CILSS l'analyse nationale CH du Cameroun figure en annexe de ce document. Cette inclusion garantit une couverture

FIG 1.1 Pays couverts dans le RRSAN 2025



complète et offre une vue d'ensemble cohérente et intégrée des dynamiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la région (voir figure 1.).

La GRFC comme bien public mondial: partenariat, consultation et consensus

La production du GRFC est coordonnée par le FSIN en appui au Réseau mondial contre les crises alimentaires (GNAFC). Il est le fruit d'une collaboration entre 16 partenaires, composés d'instances intergouvernementales régionales, de donateurs, d'organes techniques, de clusters et d'agences des Nations Unies. Le résultat est un document de référence indépendant qui vise une analyse consensuelle et qui a été validé et approuvé par des experts mondiaux et régionaux dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du déplacement.

Sources de données utilisées

Données sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguë

Ce rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest 2025 s'appuie sur les résultats des analyses du CH. Le CH est un outil d'analyse consensuel et multipartite approuvé par les gouvernements, qui donne lieu à une classification de l'ampleur et de la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë.

Les analyses du CH sont réalisées par les cellules nationales d'analyse, qui doivent répondre à des critères de diversité de composition décrits dans les protocoles du CH, puis sont revues par le comité technique du Cadre Harmonisé au niveau régional, garantissant la qualité des analyses et le consensus des acteurs sur les résultats. Les données existantes sont analysées grâce à un protocole de convergence des preuves défini dans le manuel 3.0 du CH. Les zones et les groupes de populations sont classés en cinq phases de sévérité, de la phase 1 (aucune/minimale) dans laquelle l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë est inexistante ou minimale, à la phase 5 (catastrophe) la plus sévère (voir Figure 2). Les résultats des analyses du CH sont comparables dans le temps et dans l'espace. Cela veut dire, en particulier, que la classification des phases dans un pays équivaut à la classification de phase dans un autre (CILSS et al., 2023).

Ce rapport régional se concentre sur les populations en crise à pire (phases 3 à 5 du CH) en 2025, qui font face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et qui ont besoin d'aide humanitaire pour réduire les déficits de consommation alimentaire et pour protéger et sauver les moyens de subsistance et les vies.

Les résultats présentés dans le chapitre 4 concernent les périodes de mars–avril 2025 (période courante) et de juin–août 2025 (période projetée). Neuf pays, le **Bénin**, le **Tchad**, la **Côte**

FIG. 2 Description des cinq phases d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë du CH

Nom des phases	Phase 1 Aucune/Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe/Famine
Description des phases	Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.	Les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent pas assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.	Les ménages: <ul style="list-style-type: none"> ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels; ou <ul style="list-style-type: none"> parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise. 	Les ménages: <ul style="list-style-type: none"> ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une mortalité excessive; ou <ul style="list-style-type: none"> sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs. 	Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont évidents. (Pour être classée en phase famine, une zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques).

Source: CILSS et al., 2023.

d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Nigéria et la Sierra Léone, ont pu réaliser une analyse CH complète pendant le cycle CH de février–mars 2025, fournissant une évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle pour la période courante de mars–mai et la période projetée de juin–août 2025. Deux pays, le Sénégal et le Cameroun ont mis à jour leurs analyses pour la période projetée de juin–août 2025, initialement réalisées lors du cycle CH de octobre–novembre 2024, grâce à l'analyse de nouvelles informations sur les facteurs contributifs. Le Cabo Verde, la Gambie, le Mali, le Togo et le Niger n'ont pas mené d'analyses CH pour la session de février–mars 2025 en raison du manque de nouvelles données sur les indicateurs de résultats, soient la consommation alimentaire, l'évolution des moyens d'existence, l'état nutritionnel et la mortalité. Néanmoins, pour ces pays, les projections pour la période juin–août 2025 établies lors du cycle CH de octobre–novembre 2024, ont été intégrées dans la situation projetée lors de la consolidation régionale. Le Libéria et le Burkina Faso n'ont pas

fait d'analyses ni en octobre–novembre 2024 ni en février–mars 2025 et ne disposent donc pas de données pour les périodes de mars–mai et juin–août 2025. Les chiffres présentés dans le chapitre 4 sous estiment donc le nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région puisqu'ils ne comprennent pas les populations des pays qui n'ont pas fait d'analyse. Les analyses nationales ont été revues et validées par le comité technique du Cadre Harmonisé lors de l'atelier de consolidation, tenu en ligne du 10 au 14 mars 2025 puis en présentiel du 3 au 9 avril 2025 à Lomé (Togo). Ceci a permis de contrôler la qualité des analyses réalisées au niveau des pays, d'assurer la cohérence des résultats consolidés au niveau régional et de procéder à leur validation en conformité avec les exigences du manuel CH 3.0. Les représentants techniques du CILSS, d'ACF, de la FAO, de l'IPC/GSU, JRC/EC, d'OXFAM, du PAM et de Save the Children ont pris part à ces travaux.

Pour l'analyse des indicateurs de la situation alimentaire de certaines populations déplacées

qui n'ont pas fait l'objet d'analyse de groupes de population spécifiques dans le cadre des analyses du CH, d'autres sources de données ont été mobilisés pour ce rapport notamment les rapports des missions d'évaluation conjointe (JAM) du PAM-HCR.

Données sur la malnutrition des jeunes enfants et des femmes enceintes et allaitantes

Les estimations du fardeau de malnutrition aiguë (burden) utilisent les analyses IPC de la malnutrition aiguë (IPC AMN) et les estimations conjointes de l'UNICEF et du PAM.

La sévérité de la malnutrition aiguë est analysée à partir de la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG), selon les seuils de l'OMS et l'échelle de classification de l'IPC pour la malnutrition aiguë. L'analyse IPC prend également en compte les facteurs contributifs à la malnutrition aiguë, évalués à travers le cadre analytique de l'IPC, notamment l'apport alimentaire, la morbidité, les pratiques de soins et d'alimentation, les conditions

sanitaires et d'hygiène (WASH), ainsi que le contexte général d'accès aux services.

Les données sur la prévalence de la malnutrition aiguë proviennent des enquêtes Standardisées de Surveillance et d'Évaluation des Secours et Transitions (SMART), des enquêtes Démographiques et de Santé (EDS ou DHS en anglais), des enquêtes nationales sur la nutrition et, pour le cas des populations déplacées, des enquêtes standardisées élargies pour les populations de réfugiés (SENS).

Données sur les populations déplacées de force

Les statistiques sur les populations déplacées de force proviennent principalement des estimations en temps réel du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), du Centre de Surveillance des Déplacements Internes (IDMC) et des données gouvernementales.

Contexte régional

Le contexte des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est caractérisé par la persistance de défis sécuritaires, économiques, climatiques et humanitaires. La région reste confrontée à une insécurité civile persistante, notamment au Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger), où les attaques ont atteint des niveaux records en 2024, causant environ 11 000 décès, exacerbant la crise humanitaire. Les déplacements forcés, alimentés par les conflits et les catastrophes climatiques, ont augmenté.

Malgré les défis, l'activité économique en Afrique de l'Ouest a connu une croissance de 3,4 pour cent en 2024, avec des prévisions de 4,3 pour cent pour 2026/2027. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a enregistré une croissance de 5,9 pour cent en 2024, soutenue par des politiques macroéconomiques stables. L'inflation dans l'UEMOA est restée modérée à 2,6 pour cent en décembre 2024, en deçà du seuil



critique de 3 pour cent. Cette stabilité est attribuée à des politiques efficaces de plafonnement des prix des produits alimentaires essentiels, notamment au **Sénégal** et au **Bénin**.

Le changement climatique est à l'origine de près de 10 cent des migrations transfrontalières en Afrique, avec des conséquences sur les infrastructures et les services sociaux des zones d'accueil. Les effets du changement climatique se sont manifestés par des inondations, affectant des millions de personnes et aggravant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En 2024, ces inondations ont touché plus de 3 millions de personnes, provoquant des

déplacements massifs et une recrudescence de maladies telles que le choléra.

La situation politique de la région est marquée par l'annonce de retrait du **Mali**, du **Niger** et du **Burkina Faso** de la CEDEAO en janvier 2024, pour former l'Alliance des États du Sahel. Ce retrait soulève des inquiétudes quant à la stabilité régionale et à la coopération en matière de sécurité.

La situation alimentaire et nutritionnelle demeure préoccupante (voir chapitre 4 de ce rapport). Les besoins humanitaires sont en hausse, avec des

millions de personnes nécessitant une assistance. Le sous-financement des plans de réponse humanitaire entrave les efforts d'assistance. Cette année de 308 milliards de FCFA francs prévus, 126 milliards de FCFA ont été consacrés à l'appui des personnes en insécurité alimentaire dans neuf pays du Sahel et de l'Afrique de l'ouest. Le taux d'exécution financière est d'environ 43 pour cent (voir chapitre 5 de ce rapport).



2 | Analyse de la campagne agricole et de la situation pastorale, 2024/2025

La campagne agricole 2024/2025 a été caractérisée par une pluviométrie globalement excédentaire, ce qui a favorisé la croissance des cultures dans plusieurs régions, mais a aussi causé des inondations et des pertes matérielles et humaines dans certains pays sahéliens..

.....

La situation hydrologique a été marquée par des écoulements supérieurs à la moyenne, entraînant des inondations dans plusieurs bassins, notamment ceux du Niger, du Sénégal, du lac Tchad et du fleuve Sénégal.

.....

La saison agricole a débuté de manière relativement précoce, avec un développement favorable des cultures principales, bien que des séquences sèches aient conduit à des resemis dans certaines zones du Sahel et de la région côtière.

.....

La situation phytosanitaire a été complexe, avec la présence de ravageurs comme la chenille légionnaire d'automne et une probable reprise du criquet pèlerin, ce qui nécessite une vigilance accrue.

.....

La production céréalière régionale a atteint 76,2 millions de tonnes, en hausse de 3 pour cent par rapport à l'année précédente et à la moyenne quinquennale. Cependant, la production par tête, est en baisse de 5 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale.

.....

La situation pastorale en 2025 est globalement satisfaisante dans le Sahel, mais des pénuries de pâturages et d'eau ont été observées dans certaines zones sous l'effet des feux de brousse et des restrictions sécuritaires.

Analyse de la campagne agricole et de la situation pastorale, 2024/2025

Situation pluviométrique

La pluviométrie observée au cours de la campagne agricole 2024/2025 a été globalement excédentaire comparée à la normale 1991–2020, notamment dans les pays sahéliens, avec des séquences sèches longues par endroit.

Des événements de pluies diluviennes ont causé des inondations suivies de dégâts matériels et des pertes en vies dans plusieurs pays (**Niger, Tchad, Mali, Nigéria**, etc.). Les zones grégariennes du criquet pèlerin ont aussi reçu des pluies exceptionnelles.

Entre février et octobre 2024, les cumuls pluviométriques saisonniers ont oscillé entre 10 mm dans l'extrême Nord des pays sahéliens et plus de 2 500 mm sur les littoraux de la **Guinée-Bissau**, de la **Guinée** et de la **Sierra Leone**.

Des déficits atteignant localement 300 mm ont été estimés dans plusieurs zones des pays du Golfe de Guinée, notamment en **Guinée**, au nord de la **Sierra Leone**, au **Ghana**, au **Togo**, au nord et au sud du **Bénin**, ainsi qu'au centre et au sud du **Nigéria**. En revanche, des excédents supérieurs à 500 mm ont été observés dans les zones grégariennes du criquet pèlerin, notamment dans l'Air au **Niger** et dans les régions du Tibesti, du Borkou et de l'Ennedi Ouest au **Tchad**.

Globalement, la saison des pluies a connu un démarrage précoce à normale et une fin normale à tardive, notamment dans les zones sahélienne et soudanienne.

Les séquences sèches ont été relativement longues en début de saison dans certaines localités du Sahel Centre et Ouest et normales à courtes dans la deuxième moitié de la saison.



Situation hydrologique

La situation hydrologique a été globalement marquée par des écoulements supérieurs aux écoulements moyens de la période de référence 1991–2020.

Cela a occasionné des inondations entraînant des pertes en vies humaines et animales, des pertes agricoles, la perturbation ou l'interruption de trafics sur plusieurs axes routiers, dans les bassins du Niger, Sénégal, Volta, Gambie, Chari, Logone, Komadougou-Yobé. Les niveaux de la plupart des barrages ont été également excédentaires en dehors du barrage de Sélingué au **Mali** dont le niveau a été équivalent à celui de la référence. Ce qui garantit une meilleure production d'électricité et un appoint en eau pour les activités agricoles hors saison (voir figures en annexes, page 53).

Dans le haut bassin du fleuve Niger, notamment dans la portion malienne, les niveaux étaient supérieurs à ceux de l'année 2018 considérée comme étant la plus humide. Cette situation a conduit au dépassement de la côte d'alerte rouge au niveau de la station de référence de Koulikoro au **Niger**, le 28 septembre 2024, et également à la station de Diré dans le Delta Intérieur.

La crue a été favorable aux cultures de riz dans les régions de Ségou et du Delta intérieur. Dans la partie moyenne du bassin du fleuve Niger à la station de Niamey, des écoulements exceptionnels ont été enregistrés atteignant la côte 672 cm à la date du 21 août 2024. Ce niveau, largement au-dessus de la côte d'alerte rouge (620 cm), représente le record jamais atteint en cette période au cours des 50 dernières années.

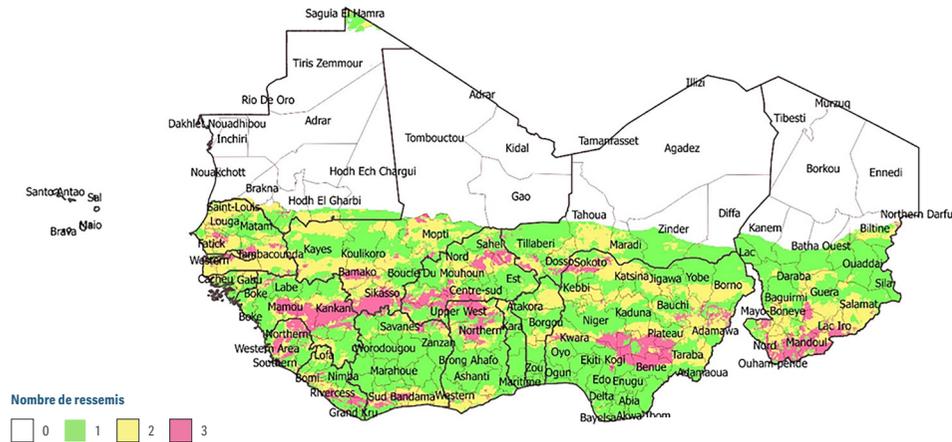
Le haut bassin du fleuve Sénégal, a connu des écoulements supérieurs à la normale hydrologique.

Des dépassements des seuils d'alerte rouge ont été enregistrés à Bakel au **Sénégal** et sur l'affluent Falémé à Kidira. Plusieurs villages agricoles ont été affectés par les inondations dues au débordement du fleuve Sénégal. Dans la portion mauritanienne du bassin, les écoulements ont été excédentaires aussi bien sur le cours principal (Kaedi-Quai, Boghé, Rosso) que sur l'affluent Gorgol à Kaedi.

Dans le bassin du Lac-Tchad précisément dans le système Chari-Logone, la situation hydrologique a été également excédentaire. Fin septembre, les niveaux d'eau avaient atteint les côtes d'alerte rouge au niveau du Chari à la station de N'Djamena TP et sur le Logone à la station de Bongor. Cette montée exceptionnelle des eaux avait occasionné des inondations dans plusieurs localités dont N'Djamena et Sarh.

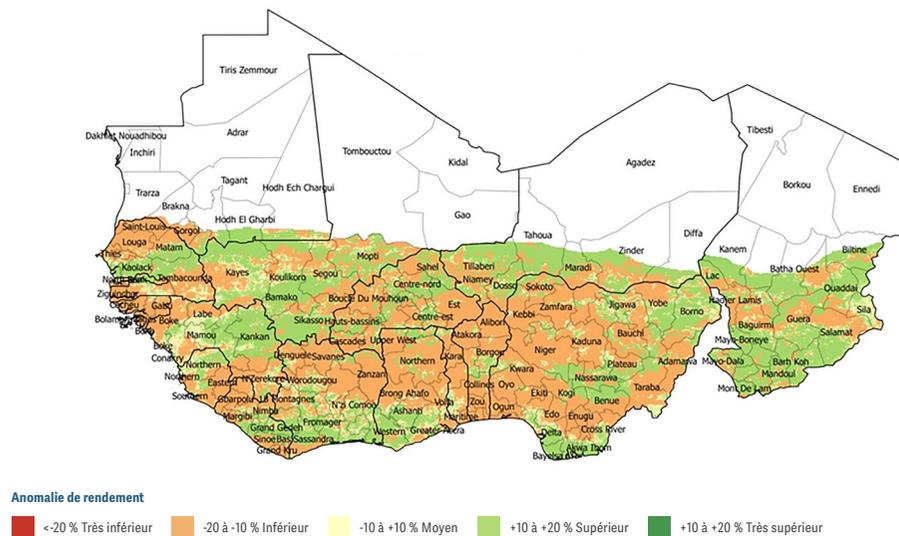
En fin de saison des pluies, les taux de remplissage des principaux barrages suivis étaient satisfaisants. Le niveau du plan d'eau de la retenue de Sélingué (Niger) sur la rivière Sankarani était proche de celui de la moyenne de la période de référence. Pour ce qui est du barrage hydroélectrique de Manantali sur le Sénégal, le niveau était supérieur à celui de la normale hydrologique 1991–2020 et à celui de l'année précédente. L'élévation de la hauteur de chute est favorable à une bonne production d'électricité. Quant aux 24 barrages suivis au **Burkina Faso**, sur les vingt dont les données parviennent régulièrement, treize étaient remplis et déversaient l'excédent à la date du 30 septembre. Tous les barrages étaient remplis à plus du quart de leurs capacités de stockage (voir figures en annexe, page 53). La plupart des barrages du Burkina Faso sont à but agricole. Leur remplissage garantit une alimentation d'appoint pour les cultures pluviales et aussi le développement des activités agricoles en hors saison.

FIG 2.1 Nombre de semis (ressemis) estimés pour les céréales pluviales dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO, situation au 31 juillet 2024



Source: CILSS-Aghrymet, juillet 2024, basé sur le modèle SARRA-O du CIRAD- tetis.

FIG 2.2 Anomalies des rendements prévus pour un sorgho de 90 jours, dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO, situation du 31 août 2024



Source: CILSS-Aghrymet, juillet 2024, basé sur le modèle SARRA-O du CIRAD- tetis et les données TAMSAT et ERAS.

Situation des cultures

Au cours de la saison agricole 2024, la mise en place des cultures pluviales a été relativement précoce à normale dans les pays de l’Afrique de l’Ouest et Sahel, exceptées certaines localités du centre de la bande agricole du Niger, du Nord Mali, du Sud Mauritanie et du Nord Sénégal où les derniers semis ont réussi plus tardivement au cours du mois de juillet.

Les conditions pluviométriques ont été favorables à la croissance et au développement des cultures dans la région, en dépit des séquences sèches longues observées en début de la saison des pluies en mai et juin et qui ont entraîné des re-semis, notamment dans l’extrême sud du Tchad et dans plusieurs localité du centre et nord Nigéria, à Niger (régions de Tahoua, Maradi, Dosso et Tillabéry), au centre et sud du Burkina Faso, à l’extrême Nord du Bénin, au Togo et au Ghana, du Centre et Sud du Mali, du Centre de la Guinée, du Sud Sénégal et de la Gambie (voir figure 2.1). Toutefois, à part ces perturbations observées au démarrage de la saison, les besoins en eau des céréales pluviales comme le mil, le sorgho, le maïs et le riz ont été bien satisfaits dans la région, hormis des petites localités du Nord du Sénégal et Sud-Ouest Mauritanie où des déficits hydriques ont été observés au cours du mois d’août.

La saison des pluies 2024 ayant été assez pluvieuse et relativement plus longue (fin tardive dans la bande sahélienne), les rendements des cultures comme le mil et le sorgho ont été globalement moyens à légèrement excédentaires par endroit, notamment au Tchad, au Niger et au Mali (voir figure 2.2). Les rendements des céréales pluviales ont connu des baisses particulièrement dans les pays du Golfe de Guinée (voir figure 2.2).

En outre, les dégâts liés aux inondations ont entraîné des pertes de récolte dans certaines localités des pays, notamment Sahel.

Situation phytosanitaire et acridienne

La situation phytosanitaire a été marquée par des infestations de ravageurs multiples sur les cultures vivrières dont la chenille légionnaire d’automne dans plusieurs pays notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Nigéria, au Tchad, en Sierra Leone et quelque peu dans les autres pays de la région avec une incidence faible à modérée principalement sur la culture du maïs.

Des attaques d’insectes floricoles, de chenilles mineuses sur le mil et défoliatrices sur le niébé et l’arachide, de sauteriaux et d’oiseaux granivores sur les céréales (mil, sorgho, riz et maïs) ont également été observées dans plusieurs pays. Consécutivement à la saison exceptionnellement humide cette année, il est également noté une recrudescence de certaines maladies fongiques et bactériennes sur les cultures vivrières et de rente dans plusieurs pays. Avec les moyens efficaces de lutte désormais disponibles, l’impact des attaques des jassides sur le cotonnier a été réduit de manière significative dans tous les pays.

S’agissant de criquet pèlerin, les conditions favorables à son développement ont prévalu dans la plupart des aires grégariques, en la faveur des conditions écologiques favorables consécutives aux pluies exceptionnelles enregistrées dans la plupart des aires d’habitat du Criquet pèlerin au cours de la saison pluvieuse 2024. Toutes les stations à fort potentiel acridien étaient actives et les conditions éco-botaniques étaient favorables à la survie et à la reproduction de l’espèce dans la plupart de ces stations. En conséquence, la reproduction du criquet a été effective et le processus de grégarisation, forme d’adaptation de l’espèce sous l’influence de certaines conditions de densité de la population de criquet et des conditions environnementales, était amorcé dans plusieurs secteurs notamment dans les versants septentrional, méridional et oriental du massif de l’Air, le Tamesna et le Ténéry au Niger, et probablement dans certaines aires d’habitat de

l'espèce au **Mali** et au **Tchad**.

La résurgence acridienne observée en fin 2024 dans le Sahara méridional, et notamment au **Niger** où près de 1450 hectares ont été traités en décembre, s'est étendue à l'Afrique du Nord-Ouest et des groupes d'aîlés sont observés sur plusieurs sites en Algérie, en Libye, en Tunisie et, dans une moindre mesure, au Maroc. La reproduction printanière se poursuit dans certaines zones ayant reçu des pluies dans ces pays, et des groupes larvaires et des petites bandes ainsi que des adultes ont commencé à faire leur apparition. Cette résurgence révèle une importante reproduction essentiellement autochtone, ce qui présage d'une campagne acridienne 2025 qui risque d'être très agitée, surtout avec un apport exogène probable issu de la reproduction printanière qui est en cours dans les pays d'Afrique du Nord-Ouest. La situation mérite une attention particulière de la région et nécessite l'appui des partenaires afin de circonscrire urgemment le fléau.

Situation pastorale

La situation pastorale s'est caractérisée par une disponibilité satisfaisante de fourrage (voir figure 2.3), et d'eau pour l'abreuvement du bétail. L'embonpoint des animaux est satisfaisant, les mouvements et les concentrations des animaux sont normaux au regard du contexte sécuritaire.

La situation zoo sanitaire reste globalement stable, bien que quelques foyers de maladies aient été signalés au **Niger** et au **Sénégal**. Les conditions de croissance de la végétation ont été particulièrement favorables dans les zones sahéliennes et sahariennes du **Burkina Faso**, du **Mali**, du **Niger**, du **Tchad** et de la **Mauritanie**, permettant ainsi une production fourragère très satisfaisante, même si certaines régions

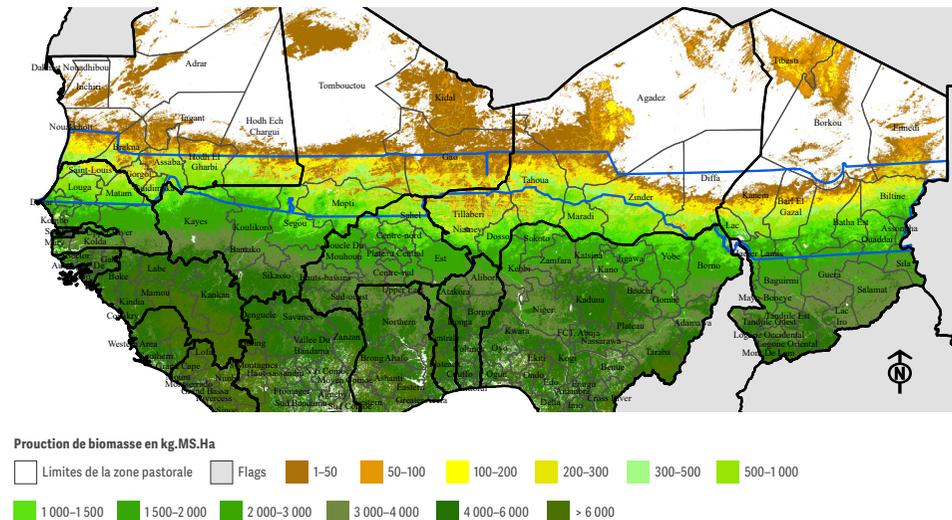
présentent des déficits. Au **Sénégal**, la situation est relativement déficitaire sur la façade atlantique.

Dans la zone soudanienne, les conditions pluviométriques ont été moins propices, et ont été marquées par des séquences sèches et un retard dans l'installation de la végétation. Cela a conduit à une production fourragère légèrement inférieure voire équivalente à la moyenne des dix dernières années et à celle de 2023. Mais, cela ne compromet pas la disponibilité fourragère dans des pays comme le **Nigeria**, la **Côte d'Ivoire**, le **Ghana**, le **Bénin**, le **Togo** et le sud du **Tchad**.

Au 31 mars 2025, la disponibilité en pâturage au Sahel est insuffisante malgré les bonnes productions fourragères enregistrées en fin de campagne, avec un déficit saisonnier notable de biomasse fourragère dans les régions de Niamey et

Dosso (Niger), Tombouctou, Gao et Ménaka (Mali), le nord-est du **Burkina Faso** et l'est du **Tchad**. Cette pénurie pousse les transhumants à migrer vers les zones du Golfe de Guinée, où les ressources fourragères sont plus abondantes. Les feux de brousse ont également détruit de vastes étendues, aggravant ainsi la situation. La situation sanitaire animale est stable, mais l'accès à l'eau pour le bétail est de plus en plus problématique dans les zones sahéliennes, souvent marquées par des tensions autour des points d'eau surpeuplés. Les restrictions sur la transhumance transfrontalière et l'insécurité civile limitent les déplacements des pasteurs, entraînant une concentration accrue du bétail dans les zones perçues comme plus sûres et une modification des itinéraires habituels.

FIG 2.3 Productivité moyenne de la végétation en biomasse en fin de saison de croissance, 31 octobre 2024



Source: Aghrymet avec DMP- Copernicus/Sentinel 3.

Productions agricoles

La campagne agricole 2024–2025 s’est conclue avec une production céréalière de 76,2 millions de tonnes, en hausse de 3 pour cent par rapport à l’an dernier et à la moyenne quinquennale.

Toutefois, cette progression masque une stagnation de la production depuis 2018–2019, en dépit des révisions récentes des données en Guinée (voir figure 2.4). Dans un contexte de croissance démographique, la production moyenne par habitant a reculé de 5 pour cent sur cinq ans.

FIG. 2.4 Evolution de la production de céréales dans la région du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest, 2013–2025



WAS

Source: CILSS-Aghrymet, avril 2025.

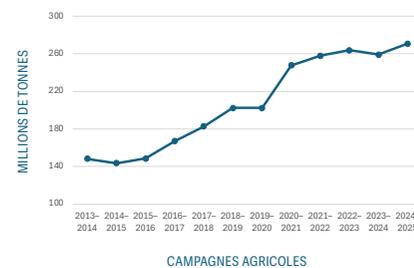
Le maïs demeure la principale spéculation avec une production régionale de 27,7 millions de tonnes en progression de 5 pour cent par rapport à l’année dernière. La production de riz (paddy) est évaluée à 22,8 millions de tonnes et connaît aussi un léger accroissement de 2 pour cent, malgré les inondations qui ont beaucoup affecté cette culture. Avec une production estimée 13,8 millions de tonnes, le sorgho connaît un accroissement de 4 pour cent malgré une production moyenne au Nigeria qui est le premier producteur régional.

Au niveau des différents pays, la production céréalière a été globalement en hausse au

regard du déroulement de la saison des pluies qui a été jugé satisfaisante pour les pays du Sahel mais pour les pays côtiers les productions ont été relativement faible sur dans leur partie septentrionale. En comparaison à la campagne écoulée, les baisses de production céréalières sont enregistrées en **Mauritanie** (-2 pour cent), au **Libéria** (-0,4 pour cent) et au **Togo** (-2 pour cent). Pour le cas spécifique du **Sénégal**, des investissements importants ont été apportés dans le système d’enquête agricole du pays entraînant un rabattement important de la production cette année. Ainsi, les baisses observées ne reflètent pas du tout l’issue de la campagne agricole 2024/2025 pour les productions céréalières qui a été moyenne malgré les poches de sécheresses signalées au nord.

S’agissant des racines et tubercules, les productions régionales se sont établies à 271 millions de tonnes également en hausse de 4,5 pour cent par rapport à celle de l’année passée et de 10 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Contrairement à la production des céréales, la courbe de la production des racines et du tubercules est en nette croissance dans la région (voir figure 2.5).

FIG. 2.5 Evolution de la production des racines et tubercules dans la région du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest, 2013–2025



WAS

Source: CILSS-Aghrymet, avril 2025.

FIG. 2.6 Productions céréalières définitives dans la région du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest, 2024/2025

Culture	Production (millions de tonnes)	Variation annuelle	Variation quinquennale
Berebere	0,63	14 %	18 %
Blé Orge	0,18	7 %	68 %
Fonio	0,27	-3 %	-54 %
Maïs	27,72	5 %	3 %
Mil	10,34	6 %	1 %
Riz	22,78	2 %	2 %
Sorgho	14,38	4 %	1 %
Totale	76,29	3 %	3 %

Source: CILSS-Aghrymet, avril 2025.

Avec plus de 97 millions de tonnes, le manioc est de loin la principale production vivrière de la région. Toutefois, la culture connaît un repli annuel de 12 pour cent. Concernant les autres spéculations notamment la patate douce, la pomme de terre, l’igname et le taro, elles ont toutes connu des hausses par rapport à l’année dernière.

Concernant, les productions des cultures de rente (arachide, le niébé, le voandzou, le cacao, le coton, l’hévéa, etc.), elles sont aussi en hausse excepté les productions de noix de cajou et de soja, qui ont connu des baisses de l’ordre de 10 pour cent par rapport à l’année dernière.

Le bilan céréalier révisé de la région accuse un déficit brut de 16 millions de tonnes contre 12 millions prévues en novembre 2024. Ce déficit est composé de 11 millions de tonnes de riz et de 9 millions de tonnes de blé. Avec des intentions d’importations de 18,5 millions de tonnes de céréales, un excédent net d’environ 2,5 millions de tonnes se dégagerait.

FIG. 2.8 Production définitive des cultures de rente dans la région du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest pour la campagne 2024/2025

Culture	Production (millions de tonnes)	Variation annuelle	Variation quinquennale
Plantain	15,94	1 %	10 %
Palmier	11,20	3 %	-4 %
Arachide	10,40	1 %	-2 %
Niébé	8,98	0 %	6 %
Cacao	2,95	2 %	-10 %
Coton	2,84	6 %	-1 %
Soja	2,39	-9 %	17 %
Noix de Cajou	2,02	-10 %	4 %
Hévéa	1,93	3 %	37 %
Sésame	1,41	13 %	16 %
Café	0,34	12 %	4 %
Voandzou	0,24	21 %	19 %
Autres oléagineux	0,02	-7 %	-3 %
Totale	60,67	1 %	4 %

Source: CILSS-Aghrymet, avril 2025.

FIG. 2.7 Production définitive des racines et tubercules dans la région du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest, 2024/2025

Culture	Production (millions de tonnes)	Variation annuelle	Variation quinquennale
Patate	66,93	46 %	78 %
Pomme de Terre	16,25	4 %	4 %
Igmane	80,13	3 %	1 %
Taro	10,59	2 %	5 %
Manioc	97,03	-12 %	-6 %
Totale	271,03	4,5 %	10 %

Source: CILSS-Aghrymet, avril 2025.



3 | Situation des marchés régionaux et internationaux, 2024/2025

La hausse de 7,6 pour cent des prix alimentaires internationaux et la baisse des échanges mondiaux de céréales accentuent la vulnérabilité des pays ouest-africains importateurs, comme le Cabo Verde, la Mauritanie ou le Sénégal.

.....

L'approvisionnement reste limité dans plusieurs bassins sahéliens, en raison de faibles stocks, d'une baisse de la production par habitant et de restrictions aux échanges, surtout dans les zones en conflit.

.....

L'inflation, la dépréciation monétaire et les coûts élevés de transport provoquent une flambée des prix des céréales, notamment au Ghana, en Sierra Leone et au Nigeria.

Le commerce alimentaire intrarégional, estimé à près de 10 milliards USD par an, couvre les besoins de 80 millions de personnes et améliore la disponibilité de produits nutritifs. Il reste toutefois freiné par les restrictions commerciales, les coûts logistiques élevés et un accès limité au financement.

.....

Les tensions sur les marchés sont accentuées dans les zones touchées par l'insécurité – au Burkina Faso, au Mali, au Niger et à l'Est du Tchad – où l'offre est perturbée et la demande accrue par l'arrivée de déplacés.

Situation des marchés régionaux et internationaux, 2024/2025



Marchés internationaux

L'indice des prix des produits alimentaires de la FAO était en hausse de 7,6 pour cent au début de l'année 2025 par rapport au début de l'année 2024.

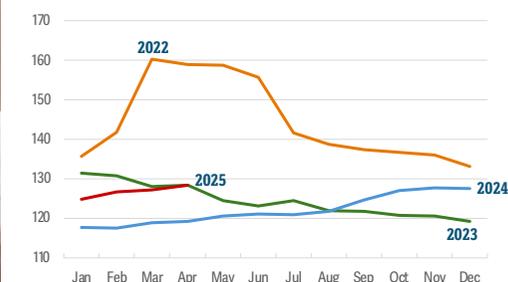
Il reste cependant 20 pour cent en dessous de son niveau record de mars 2022. Cette évolution masque d'importantes disparités selon les produits. Les prix des huiles végétales et des produits laitiers restent largement supérieurs à ceux de l'année précédente (+20-23 pour cent), tandis que les prix des céréales (-2,6 pour cent) et du sucre (-1,4 pour cent) sont en léger recul. Les prix de la viande, eux, affichent une hausse modérée (+2,7 pour cent) (FAO, mai 2025).

Selon les prévisions de la FAO, les échanges mondiaux de céréales pour la campagne 2024/2025 devraient être inférieurs de 5,3 millions de tonnes à ceux de l'année précédente 2023/2024, soit une baisse d'environ 7 pour cent, amenant ces échanges à leur niveau le plus bas depuis la campagne 2019/2020 (FAO, mai 2025).

La production céréalière mondiale pour 2024/2025 est estimée à 2 848 millions de tonnes, en légère baisse par rapport à l'année précédente, essentiellement en raison d'un recul de la production mondiale de maïs. Les besoins d'utilisation sont estimés à 2 868 millions de tonnes, en légère augmentation par rapport à 2023/2024. Les stocks mondiaux de céréales devraient donc diminuer d'environ 1,5 pour cent à la clôture de la campagne 2024/2025 par rapport à leur niveau d'ouverture.

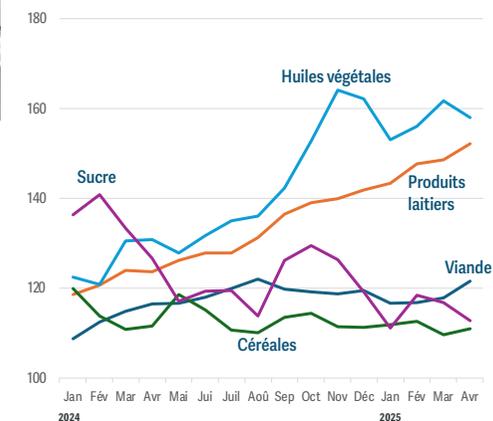
L'impact de cette dynamique sur les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel dépend fortement de leur profil d'importation. Les pays fortement dépendants des importations de riz, de blé, d'huiles végétales ou de produits laitiers sont plus exposés aux hausses spécifiques de ces produits, en particulier en période de faible disponibilité locale ou de dépréciation monétaire. Au Cap-Vert et en **Mauritanie**, par exemple, les importations de céréales de base représentent plus de 70 pour cent des besoins nationaux de consommation. Les prix internationaux du blé jouent également un rôle clé dans la sécurité alimentaire des populations urbaines au **Bénin**, au **Burkina Faso**, au **Cabo Verde**, au **Ghana**, en **Mauritanie**, au **Nigéria** et au **Sénégal**, où d'importants volumes de blé et de farine sont importés pour couvrir les besoins de consommation (FAO, mai 2022).

FIG. 3.1 Indice FAO des prix des produits alimentaires



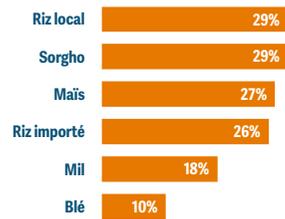
Source : FAO, mai 2025.

FIG. 3.2 Indices FAO des prix des denrées alimentaires



Source : FAO, mai 2025.

FIG. 3.3 Variations des prix moyens des principales céréales dans la région en 2025 par rapport à la moyenne des cinq dernières années



Source: CILSS-Aghrymet, mai 2025.

Marchés régionaux

Disponibilité et flux de produits

Au cours de la campagne 2024/2025, les marchés agropastoraux ont évolué dans un contexte marqué par une campagne agricole moyenne. Les productions céréalières par habitant ont enregistré une baisse d'environ cinq pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années (CILSS-PREGEC, 2025). De plus, les stocks de la campagne agricole précédente 2023/2024 sont inférieurs à leur moyenne quinquennale. Enfin, les importations, estimées 8,6 millions de tonnes de blé et 8 millions de tonnes de riz, ne compensent pas entièrement les baisses de production, entraînant une offre globale limitée sur les marchés.

Dans le bassin ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mauritanie, Sénégal, Sierra Léone) comprenant les pays côtiers de la façade atlantique, qui dépend fortement des importations, l'offre globale est jugée satisfaisante. En revanche, dans les autres bassins, particulièrement le bassin central (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo) comprenant les pays sahéliens enclavés, malgré une production relativement bonne, l'offre demeure faible en raison des nombreuses restrictions sur les flux transfrontaliers des produits agricoles, ainsi que

de l'insécurité civile persistante. Cette situation affecte également l'offre dans le bassin Est (Bénin, Niger, Nigéria, Tchad), en particulier le **Nigéria** et le **Tchad**, où l'offre reste insuffisante en raison d'une mauvaise campagne agricole.

Des restrictions et des limitations à la libre circulation des productions agropastorales prise par plusieurs pays de la région en contrairement à la politique de libre circulation des produits agropastoraux dans la région.

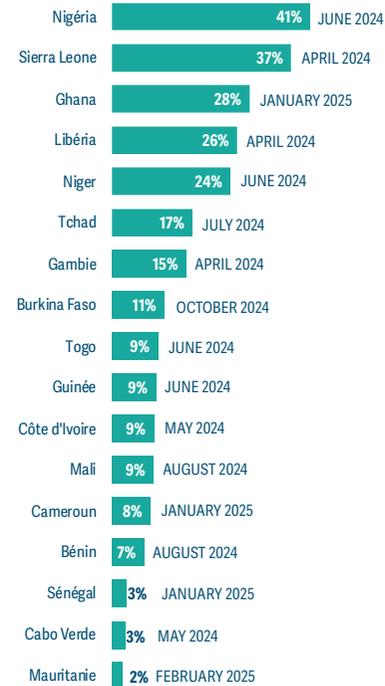
De manière générale, les marchés agricoles affichent un fonctionnement satisfaisant. L'abondance des produits importés – tels que le riz et le blé – a permis de maintenir une disponibilité globale relativement stable sur les marchés, en dépit de la faiblesse des productions locales, notamment en maïs, mil et sorgho. Cependant, dans les zones affectées par l'insécurité civile, les approvisionnements demeurent limités et le fonctionnement des marchés perturbés, en particulier au **Sahel central** dans la zone du Liptako-Gourma entre le **Burkina Faso**, le **Mali** et le **Niger**, dans la zone du **Lac Tchad** entre le **Cameroun**, le **Tchad**, le **Niger** et le **Nigéria**. Le nord du **Togo**, du **Bénin** et, dans une moindre mesure, de la **Côte d'Ivoire** et du **Ghana** sont également touchés. Dans les zones d'arrivée des populations déplacées au **Nigéria**, au **Burkina Faso**, au **Tchad**, au **Niger**, en **Mauritanie** et au **Mali**, la demande supplémentaire de la part des populations déplacées et des réfugiées exacerbe les tensions sur les marchés où la disponibilité est limitée.

Prix et accès alimentaire

Les prix des céréales de base continuent d'augmenter dans la plupart des pays de la région, avec des hausses allant de 10 à plus de 100 pour cent. Cette progression est particulièrement marquée au **Ghana** (+100 pour cent), en **Sierra Leone** (+62 pour cent) et au **Nigéria** (+ 200 pour cent), et encore plus accentuée dans les zones où l'insécurité civile complique les approvisionnements (voir Figure xx).

Sur les marchés à bétail, les prix des animaux sont

FIG. 3.4 Taux d'inflation alimentaire annuel le plus élevé entre janvier 2024 et mai 2025



Sources: National Bureau of Statistics, Nigeria; Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique, Bénin; Ghana Statistical Services; Institut National de la Statistique de Guinée; Central Bank of Liberia; ANSADE, Mauritania; ANSD, Senegal; Statistics Sierra Leone; Institut National de la Statistique et de la Démographie, Burkina Faso; Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), Tchad; Institut National de la Statistique, Mali; Institut National de la Statistique du Niger; DGSCN, Togo.

au dessus de leur moyenne quinquennale dans la plupart de la région sauf au Niger où on note des tendances à la baisse à cause de l'insécurité civile qui ralentit les flux commerciaux et diminue la demande. Toutefois, les hausses des prix du bétail ne suffisent pas à compenser l'augmentation marquée des prix des céréales, maintenant les termes de l'échange bétail/céréales en défaveur des éleveurs, ce qui affecte négativement leurs moyens d'existence.

Inflation et taux de change

Les hausses persistantes des prix alimentaires dans plusieurs pays – notamment au **Ghana**, au **Nigeria**, en **Sierra Leone** et en **Gambie** – s'expliquent par une combinaison de facteurs macroéconomiques, dont une forte inflation, alimentée notamment par l'augmentation des prix du carburant, les coûts élevés du transport, ainsi que les restrictions commerciales mises en place par certains pays pour limiter les flux transfrontaliers de produits agropastoraux.

L'inflation ralentit avec un taux annuel de 16,7 pour cent en mars 2025 par rapport à mars 2024 contre 23 pour cent en novembre 2024 par rapport à novembre 2023. Elle reste cependant élevée. Les plus forts ralentissements de l'inflation sont observés au Nigeria, au Ghana et en Sierra Léone. Toutefois, le niveau d'inflation élevé persistant des cinq dernières années continue de limiter l'accès alimentaire des ménages. L'accès aux produits alimentaires de première nécessité, en grande majorité importés, reste limité.

Les principales monnaies nationales de la région ont connu une dépréciation notable face au dollar américain, aussi bien par rapport à l'année précédente que par rapport à la moyenne des cinq dernières années, à l'exception du franc guinéen, qui reste relativement stable. Les pertes de valeur sont particulièrement marquées au **Ghana**, en **Gambie** et au **Nigeria**. Cette dépréciation réduit le pouvoir d'achat des ménages, notamment face aux produits alimentaires importés, dont les prix augmentent.

Spotlight | Le commerce intrarégional : un levier négligé pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, le commerce alimentaire intrarégional joue un rôle central dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cette contribution est toutefois largement sous-estimée par les données disponibles, la grande majorité des flux transfrontaliers échappant aux statistiques officielles. Cela participe à minimiser son importance et la place qui lui est accordée dans les stratégies régionales de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

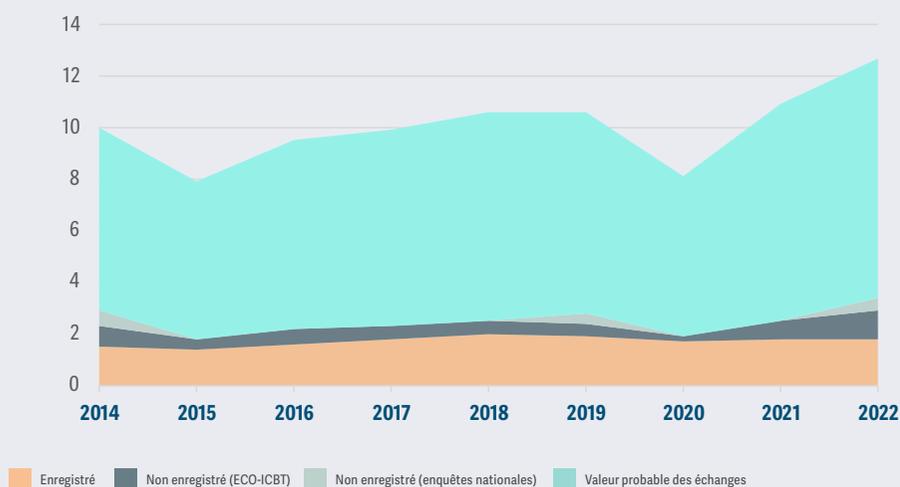
Souvent décrit comme particulièrement faible en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment au regard d'autres régions, ce commerce représente en réalité plusieurs milliards de dollars américains d'échanges, structurés par des réseaux marchands

de longue distance et des flux diversifiés au cœur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région (OCDE/CSAO, 2025).

Une nouvelle analyse du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE/CSAO, 2025)¹ s'appuie sur une approche innovante, combinant des données officielles avec des jeux de données rarement mobilisés sur le commerce alimentaire non enregistré dans la région, pour offrir une image inédite de l'ampleur et de la nature de ces échanges.

¹ Ces analyses sont disponibles dans le rapport « Le commerce alimentaire intrarégional en Afrique de l'Ouest: nouveaux éclairages, nouvelles perspectives » publié en 2025 par l'OCDE/CSAO.

FIG 3.5 Commerce intrarégional en Afrique de l'Ouest et au Sahel en milliards de dollars américains, 2014-2022



Source : OCDE/CSAO, 2025.

L'importance sous-estimée du commerce alimentaire intrarégional

Les données officielles sur le commerce alimentaire intrarégional en Afrique de l'Ouest et au Sahel, rapportées dans la base de données BACI du CEPII (voir Encadré 1), suggèrent que ce commerce s'élève à environ 1,7 milliards de dollars américains par an (OCDE/CSAO, 2025). Cependant, ces chiffres ne reflètent pas entièrement la réalité des flux commerciaux. En utilisant les données disponibles sur le commerce alimentaire non enregistré (OCDE/CSAO, 2025), ce dernier est évalué à près de 10 milliards de dollars américains par an, soit six fois plus que les chiffres officiels. Voir figure 3.5. Ce montant correspond à la valeur cumulée des importations de riz, de blé et d'huile de palme provenant de l'extérieur de la région. Il est également six fois supérieur à la valeur totale de l'aide alimentaire et agricole reçue par les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel (OCDE, 2025).

Le commerce alimentaire intrarégional fournirait environ 68 000 milliards de calories chaque année à l'échelle régionale, une quantité suffisante pour satisfaire les besoins énergétiques annuels de près de 80 millions de personnes, soit un quart de la population ouest-africaine (OCDE/CSAO, 2025). Le commerce intrarégional n'est donc pas accessoire. Il constitue une source essentielle de disponibilité alimentaire pour les ménages, en particulier pour les populations urbaines désormais majoritaires dans la région et presque entièrement dépendantes du marché.

Environ 15 pour cent du commerce intrarégional alimentaire est enregistré par les statistiques officielles (OCDE/CSAO, 2025). Ces données parcellaires renvoient l'image faussée d'un système d'échanges axé sur des denrées à faible valeur

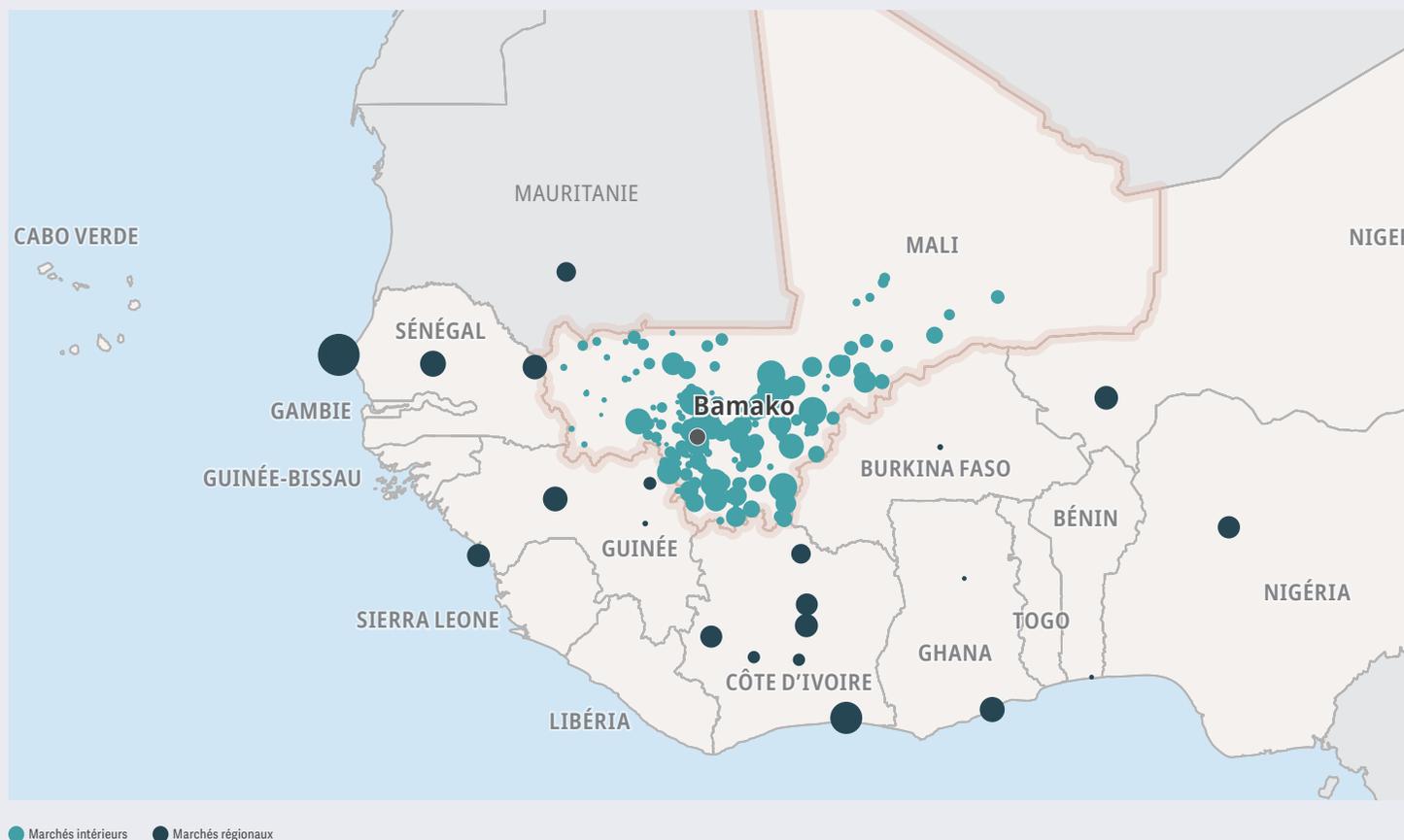
nutritive, dont la valeur calorique est dominée par les huiles, graisses, sucres, boissons et produits transformés. En réalité, la part non-enregistrée, largement majoritaire, présente une composition nutritive bien plus équilibrée avec 20 pour cent de protéines animales, 18 pour cent de fruits et légumes, et 18 pour cent de légumineuses et autres noix (OCDE/CSAO, 2025). Ces produits, essentiels à l'alimentation saine et diversifiée, notamment dans les zones sahéliennes à capacité productive limitée et peu diversifiée, circulent donc largement sans apparaître dans les bilans alimentaires.

Les enquêtes nationales sur le commerce non-enregistré (voir Encadré 1) révèlent aussi la richesse de ces échanges. Par exemple, le Bénin importe près d'une centaine de produits alimentaires en provenance de la région, dont beaucoup sont absents des données officielles. Au Nigéria, les produits échangés avec la région incluent des céréales (maïs, riz), légumes (chou, oignon, tomate), racines (igname), légumineuses et oléagineux (niébé, arachide), produits transformés (biscuits, spaghettis, concentré de tomate), boissons (thé, sodas), fruits (oranges, pommes, bananes, mangues), protéines animales (bovins, caprins, volailles, œufs, poisson fumé).

Un levier stratégique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale

Le commerce alimentaire intrarégional joue un rôle de stabilisateur en période de soudure ou en cas de choc de production localisé. Il contribue à atténuer les pénuries saisonnières, comme au Ghana où, durant la saison creuse de la tomate, jusqu'à 90 pour cent des tomates vendues à Tamale

FIG 3.6 Origine des denrées alimentaires entrant à Bamako sur une semaine



Les données ont été collectées pendant une semaine de la saison des pluies de 2017.

Source : OCDE/CSAO à partir de (Karg et al., 2023).

proviennent du Burkina Faso (OCDE/CSAO, 2025). Il amortit aussi les chocs de production : lors de la crise alimentaire de 2010 au Niger réaériennes en provenance des pays voisins ont permis de limiter les ruptures d'approvisionnement (Inter-Réseaux, 2010).

Dans un contexte où de nombreux pays de la région connaissent une forte variabilité des rendements agricoles, l'accès à un marché régional

intégré constitue un filet de sécurité essentiel. Le Niger, par exemple, importe de la région près de trois fois sa production nationale de maïs, tout en exportant par ailleurs plus de 364 000 tonnes d'oignons vers ses voisins, soit la consommation d'environ 168 millions de personnes² (OCDE/CSAO, 2025). Cet exemple met en évidence l'importance

² En utilisant une consommation par tête régionale de 2,2 kg jusqu'à 16 kg par personne par an (SOFRECO, 2022) les besoins de consommation satisfaits iraient de 23 millions à 168 millions de personnes.

stratégique à la fois des importations — qui permettent de pallier les déficits de production — et des exportations — qui soutiennent les moyens de subsistance des producteurs et génèrent des revenus permettant de financer les achats alimentaires.

Avec une population urbaine régionale passée de 35 pour cent de la population totale en 2000, à 52 pour cent en 2020 (OCDE et al.,

2025), la sécurité alimentaire et nutritionnelle des villes repose de plus en plus des échanges intrarégionaux. À Lagos, par exemple, la demande annuelle en maïs est estimée à 280 000 tonnes, dont au moins un dixième, soit 25 000 tonnes, proviennent du Bénin, le reste étant majoritairement issu de la production nationale (OCDE/CSAO, 2025). Dans les capitales sahéennes enclavées comme Ouagadougou et Bamako, le commerce intrarégional, notamment en provenance des pays côtiers, assure près d'un tiers de l'approvisionnement alimentaire (figure 2),³ et proche de 100 pour cent pour certains produits comme la banane plantain ou l'avocat (OCDE/CSAO, 2025).

Le commerce alimentaire intrarégional est aussi un catalyseur de développement agricole, en élargissant les débouchés et en stimulant ainsi l'investissement agricole. Il améliore la disponibilité et la diversité alimentaires, tout en réduisant les effets de la saisonnalité sur les prix et l'approvisionnement (Badiane and Odjo, 2016 ; Malabo Montpellier Panel, 2020 ; FAO, ECA and AUC, 2021).

Malgré l'importance démontrée du commerce alimentaire intrarégional, des politiques protectionnistes persistantes interdictions d'exportation — fragilisent ces échanges, augmentant les prix aux consommateurs par une diminution de l'offre et un renchérissement des importations, et réduisant les incitations à la production par une fermeture des débouchés (Kinack et Djoumessi, 2017 ; UNCTAD, 2018). Entre 2008 et 2023, les pays de la région ont adopté 82 décisions de politique qui ont restreint l'importation ou l'exportation de produits agricoles ou alimentaires (FAO, 2024). Des exemples d'interdictions à l'exportation intrarégionales récentes incluent l'interdiction par la Côte d'Ivoire de l'exportation de 20 produits alimentaires dont l'igname, le maïs, le riz et le mil, pendant six mois

³ À partir des données disponibles dans (Karg et al., 2023), 14 pour cent and 12 pour cent des flux alimentaires entrant à Ouagadougou et Bamako sont identifiés comme régionaux, et 9 pour cent et 18 pour cent de flux additionnels proviennent de marchés nationaux frontaliers et sont fortement susceptibles d'être des flux régionaux.

en janvier 2024 (République de Côte d'Ivoire, 2025), celle par le Bénin sur le maïs, riz, mil et sorgho en mai 2024 (FAO, 2025) et celle du Ghana sur l'export de céréales vers la région en août 2024 (Global Trade Alert, 2025).

Vers un cadre politique propice au commerce intrarégional alimentaire

Pour saisir pleinement le potentiel du commerce alimentaire intrarégional, il est indispensable de réduire les obstacles aux frontières — notamment les contrôles douaniers multiples le long des corridors régionaux, les frais informels, les délais d'attente prolongés et l'absence d'harmonisation des documents requis. Malgré les efforts engagés, ces obstacles persistent et continuent de freiner les échanges, les mesures actuelles n'ayant pas encore permis de les lever de manière suffisante et durable. L'accès à une information claire sur les normes réglementaires et les procédures commerciales, la qualité des services publics d'appui (notamment les contrôles sanitaires et phytosanitaires), ainsi que l'efficacité des infrastructures logistiques régionales, sont autant de leviers prioritaires soulignés par les acteurs du secteur (OCDE/CSAO, à venir). L'accès au financement est également identifié comme la principale contrainte, freinant la capacité des entreprises à investir, à se structurer, et à développer leurs activités d'approvisionnement en produits alimentaires et d'exportation vers les marchés régionaux (OCDE/CSAO, à venir).

Mieux connaître pour mieux agir : renforcer les systèmes de données

La faiblesse des systèmes d'information sur le commerce intrarégional fausse la compréhension des enjeux alimentaires. De nombreux flux essentiels — notamment en céréales locales, racines, fruits et légumes — échappent aux statistiques officielles, biaisant ainsi les bilans alimentaires, les décisions sur les stocks de

Encadré 1 | Analyse des flux commerciaux alimentaires intrarégionaux en Afrique de l'Ouest et au Sahel : méthodes et données

Les chiffres présentés sont issus d'une étude de l'OCDE/CSAO à paraître en juin 2025. Cette étude évalue la taille et la composition du commerce intrarégional alimentaire parmi les 15 pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en janvier 2024 pour la période 2014–2022. Les flux considérés incluent l'ensemble des produits alimentaires commercés dans la région. Le tabac, l'alcool, les cigarettes, le coton et autres matériaux textiles ne sont pas comptabilisés.

Trois sources de données sont utilisées : les données sur le commerce non-enregistré collectées par :

- A. L'initiative ECOWAS Informal Cross-Border Trade (ECO-ICBT), menée par le CILSS sur les flux de commerce alimentaire non enregistré dans la région
- B. Des enquêtes nationales ad hoc menées par les instituts nationaux de statistique du Bénin (2014, 2019), du Togo (2019) et du Niger (2022), et la Banque Centrale du Nigéria (2014)
- C. Les données officielles de la base pour l'analyse du commerce international (BACI) du centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) qui fournit des données sur les flux commerciaux bilatéraux et corrige les divergences de déclaration entre pays exportateurs et importateurs.

La proportion des flux manquants est calculée pour le Bénin, le Togo, le Niger et la Nigéria selon la formule suivante : $B/(A+C)$. La proportion moyenne des flux manquants sur ces quatre pays est appliquée aux données officielles pour les autres pays de la région pour estimer le montant total des flux commerciaux.

Pour le calcul de la valeur calorique des échanges intrarégionaux, les quantités échangées disponibles dans les jeux de données BACI et ECO-ICBT ont été converties en calories en établissant une correspondance avec les produits de la base International Network of Food Data Systems (INFOODS) de la FAO (FAO, 2020). Les données des enquêtes nationales du Bénin, du Togo et du Nigéria ne contenant que des valeurs monétaires, elles n'ont pas permis d'estimer les apports caloriques pour ces flux.

réserve nationaux et régionaux, ainsi que les réponses politiques de soutien à la production ou à la consommation. Par exemple, entre 2018 et 2020, plusieurs pays déclaraient n'avoir reçu aucune importation régionale de mil ou de manioc, alors que les données sur le commerce non enregistré indiquent que des centaines de milliers de tonnes ont bel et bien été échangées (OCDE/CSAO, 2025). Améliorer la comptabilité des échanges régionaux est indispensable pour concevoir des politiques alimentaires plus adaptées, efficaces et efficientes.



4 | Analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle, 2025

La situation alimentaire et nutritionnelle dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest reste critique en 2025, avec plus de 47,4 millions de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë entre juin et août 2025 en l'absence d'action.

.....

La malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes est alarmante en 2025. Environ 16,3 millions d'enfants seraient touchés, dont 4,3 millions souffrant de la forme la plus sévère. Par ailleurs, 1,3 million de femmes enceintes et allaitantes dans quatre pays seraient également concernées. Cela représente une nette augmentation des cas, y compris dans les formes les plus graves, notamment dans les zones affectées par les conflits et les inondations.

.....

Les déplacements de populations, liés aux conflits, à l'insécurité et aux extrêmes climatiques, aggravent la crise, avec plus de 9,1 millions de personnes déplacées internes ou réfugiées en 2025, dont une forte proportion en situation de crise ou d'urgence.

.....

La superposition de chocs de différentes natures — tels que les conflits et l'insécurité, l'inflation alimentaire et les inondations — se juxtapose à des vulnérabilités structurelles persistantes, alimentant ainsi la crise humanitaire.

.....

Le manque de financement, les contraintes d'accès — notamment dans les zones affectées par les conflits et les déplacements — ainsi que l'absence de données dans certains pays, entravent l'analyse des besoins des populations les plus vulnérables à la malnutrition aiguë et limitent la capacité à évaluer l'ampleur réelle des crises.

Insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2025

Bénin | Cabo Verde | Côte d'Ivoire | Gambie | Ghana | Guinée | Guinée-Bissau | Mali | Mauritanie (résidents et réfugiés) | Niger | Nigéria | Sénégal | Sierra Leone | Tchad (résidents et réfugiés) | Togo

SITUATION RÉGIONALE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGUË POUR LES PÉRIODES COURANTE (MARS–MAI 2025) ET PROJÉTÉE (JUIN–AOÛT 2025)

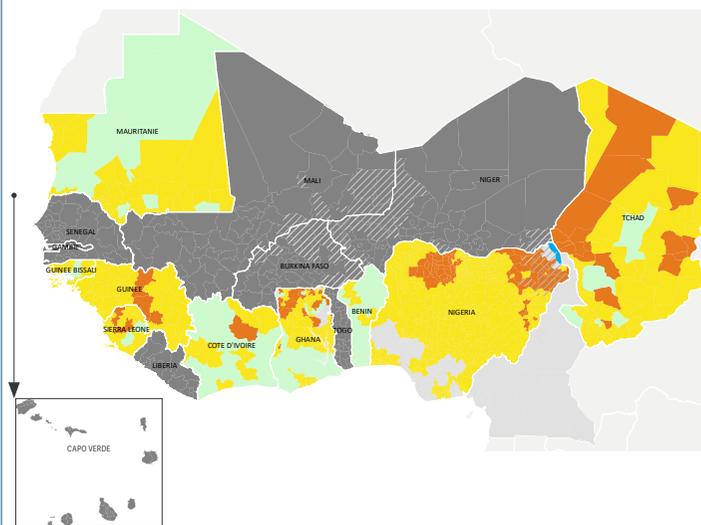
Les analyses du Cadre Harmonisé révèlent une situation alimentaire et nutritionnelle préoccupante pour l'année 2025.

Neuf pays ont réalisé une analyse CH complète en février–mars 2025, couvrant la situation courante de mars–mai 2025 ainsi qu'une projection pour la période de juin–août 2025. Le Cabo Verde, la Gambie, le Mali, le Niger et le Togo n'ont pas fait d'analyse pendant le cycle CH de février–mars 2025, en raison du manque de nouvelles données sur les indicateurs de résultats, soient la consommation alimentaire, l'évolution des moyens d'existence, l'état nutritionnel et la mortalité. Néanmoins, pour ces pays, les projections établies lors du cycle de d'octobre–novembre 2024, ont été utilisées pour établir la consolidation régionale des résultats pour la période projetée. Un pays, le Sénégal, a mis à jour sa projection pour la soudure 2025 initialement réalisées lors d'analyse du cycle de d'octobre–novembre 2024 grâce à l'analyse de l'évolution des facteurs contributifs.¹ Le Libéria et le Burkina Faso n'ont pas fait d'analyses ni en novembre 2024 ni en mars–avril 2025 et ne disposent donc pas de données pour les périodes de mars–mai et juin–août 2025. Les chiffres présentés dans ce chapitre ne reflètent pas l'ensemble des personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, car ils n'incluent pas les populations des pays n'ayant pas conduit d'analyse CH pour les périodes considérées.

Période courante 2025 (mars–mai)

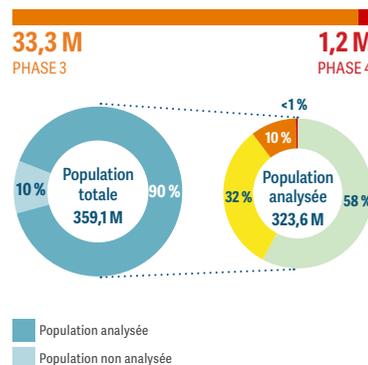
Sur un total de 884 zones analysées dans neuf

Situation régionale d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour la période courante (mars–mai 2025)



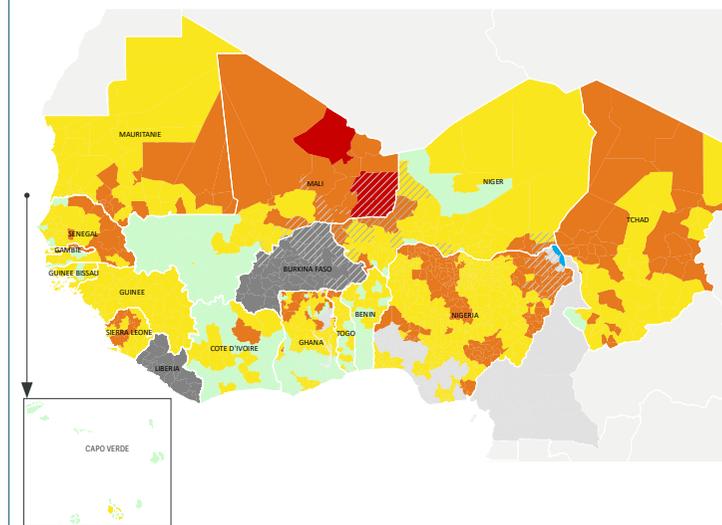
34,5 M de personnes soit **10,7 %** de la population analysée dans neuf pays ont fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phase 3 à 5 du CH), dont **1,2 million** de personnes en urgence (phase 4 du CH).

102,4 M de personnes soit **32 %** de la population analysée en phase 2 du CH.



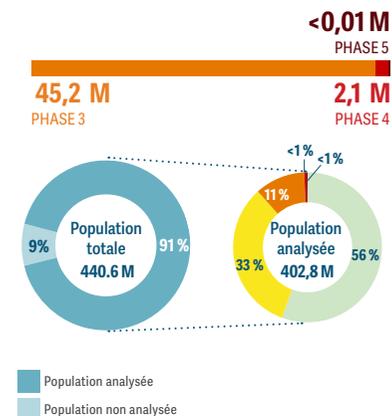
Source: CH, février–mars 2025.

Situation régionale d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour la période projetée (juin–août 2025)



47,4 M de personnes soit **11,8 %** de la population analysée dans quinze pays pourraient faire face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phase 3 à 5 du CH), dont **2,1 million** de personnes en urgence (phase 4 du CH) et **2 645** de personnes en catastrophe (phase 5 du CH).

131,7 M de personnes soit **33 %** de la population analysée en phase 2 du CH.



Source: CH, février–mars 2025 et octobre–novembre 2024.

¹ La Cameroun a également procédé à une mise à jour de la projection de la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour la période juin–août 2025 pendant le cycle CH de février–mars 2025 (voir annexe 2, page 54).

pays, 115 sont classées en crise (phase 3 du CH), 628 zones en sous pression (phase 2 du CH) et 141 en phase minimale (phase 1 du CH). Aucune zone n'a été classée en urgence (phase 4 du CH) ou en famine (phase 5 du CH) pendant cette période.

Le **Nigéria**, avec presque 25 millions de personnes en phase crise ou pire, compte le nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë le plus élevé, suivi du **Ghana** et du **Tchad** avec 2,4 et 2,3 millions de personnes respectivement. La **Guinée** avec plus de 1,8 million personnes est suivie de près par la **Côte d'Ivoire** où plus de 1,2 million de personnes sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë.

L'analyse révèle également qu'environ 1,2 million de personnes sont en urgence (phase 4 du CH), dont environ 680 000 au **Nigéria**, plus de 151 000 résidents et plus de 85 000 réfugiés au **Tchad**, plus de 136 000 au **Ghana**, plus de 110 000 en **Guinée**, plus de 57 000 en **Sierra Leone** et plus de 53 000 en **Côte d'Ivoire**. Aucune population n'a été classée en situation de catastrophe (phase 5 du CH).

En termes de prévalence, le **Tchad**, la **Guinée** et le **Nigéria** sont les trois pays qui dépassent la moyenne régionale, avec respectivement des proportions de 13,2, 13 et 12,1 pour cent de personnes en crise ou pire.

Période projetée 2025 (juin-août)

Pendant la soudure de juin à août 2025, la situation alimentaire et nutritionnelle pourrait se détériorer en l'absence d'interventions d'urgence et d'appui aux ménages touchés.

Les pays avec les plus grands nombres de personnes en phase 3 à 5 du CH, seraient le **Nigéria** (plus de 30,6 millions), le **Tchad** (plus de 3,3 millions), le **Niger** (plus de 2,2 millions), le **Ghana** (plus de 2 millions), la **Guinée** (presque 1,8 millions), le **Mali** (plus de 1,5 millions), la **Côte d'Ivoire** (plus de 1,4 millions), le **Sénégal**

FIG. 4.1 Nombre de personnes par phase d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, période courante (mars-mai 2025), en millions

Pays/Populations déplacées	Population totale	Population analysée	Population analysée en phase 3 à 5	Pourcentage de population analysée en phase 3 à 5	Population en phase 1	Population en phase 2	Population en phase 3	Population en phase 4	Population en phase 5
Bénin	13,1	13,1	0,4	3,0%	11,2	1,4	0,4	-	-
Côte d'Ivoire	32,5	24,6	1,2	5,0%	19,9	3,4	1,2	0,1	-
Ghana	32,3	32,3	2,4	7,4%	24,6	5,3	2,2	0,1	-
Guinée	14,4	14,0	1,8	13,0%	8,8	3,5	1,7	0,1	-
Guinée-Bissau	1,8	1,8	0,1	6,7%	1,4	0,3	0,1	-	-
Mauritanie	4,9	4,9	0,4	7,4%	3,7	0,9	0,4	-	-
Nigéria	232,7	206,5	24,9	12,1%	100,1	81,3	24,2	0,7	-
Sierra Leone	8,7	8,7	0,9	10,4%	5,7	2,1	0,9	0,1	-
Tchad	18,7	17,7	2,3	13,2%	11,2	4,1	2,2	0,2	-
Totale	359,1	323,6	34,5	10,7%	186,6	102,4	33,3	1,2	-

FIG. 4.2 Nombre de personnes par phase d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, période projetée (juin-août 2025), en millions

Pays/Populations déplacées	Population totale	Population analysée	Population analysée en phase 3 à 5	Pourcentage de population analysée en phase 3 à 5	Population en phase 1	Population en phase 2	Population en phase 3	Population en phase 4	Population en phase 5
Bénin	13,1	13,1	0,3	2,4%	11,4	1,4	0,3	-	-
Cabo Verde	0,5	0,5	0,04	6,9%	0,4	0,1	0,04	-	-
Côte d'Ivoire	32,5	24,6	1,4	6,2%	19,5	3,7	1,4	0,05	-
Gambie	2,4	2,4	0,2	10,1%	1,6	0,6	0,2	0,01	-
Ghana	32,3	32,3	2,0	6,3%	25,4	4,9	1,9	0,1	-
Guinée	14,4	14,0	1,8	12,6%	8,6	3,7	1,7	0,1	-
Guinée-Bissau	1,8	1,8	0,1	8,0%	1,3	0,4	0,1	-	-
Mali	23,5	23,5	1,5	6,5%	18,0	4,0	1,5	0,1	2 645 *
Mauritanie	4,9	4,9	0,6	12,0%	3,1	1,2	0,6	0,01	-
Niger	27,3	27,3	2,2	8,1%	18,8	6,3	2,1	0,1	-
Nigéria	232,7	206,5	30,6	14,8%	83,9	92,0	29,4	1,2	-
Sénégal	19,1	19,1	1,3	6,9%	13,4	4,3	1,2	0,1	-
Sierra Leone	8,7	8,7	1,2	14,0%	4,8	2,7	1,1	0,1	-
Togo	18,7	17,7	3,3	18,7%	9,3	5,1	3,0	0,3	-
Tchad	8,7	6,3	0,6	9,9%	4,4	1,3	0,6	-	-
Totale	440,6	402,8	47,4	11,8%	223,7	131,7	45,2	2,1	2 645 *

* chiffres pas en millions.

Source: CH, février-mars 2025 et octobre-novembre 2024.

(plus de 1,3 millions) et le **Sierra Leone** (plus de 1,2 millions). Environ 2,1 millions de personnes seraient en urgence (phase 4), tandis que plus de 2 645 personnes vivant dans la région de Ménaka

au **Mali** pourraient faire face à une situation de catastrophe (phase 5). En termes de proportion de personnes en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH), le **Tchad** serait le plus touché avec 18,7 pour cent

de la population analysée, suivi du **Nigeria** (14,8 pour cent), de la **Sierra Leone** (14 pour cent), de la **Guinée** (12,6 pour cent) et de la **Mauritanie** (12 pour cent).

Facteurs déterminants d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë résulte de la superposition de chocs liés aux conflits et à l'insécurité, au climat et à l'économie alors que les populations sont déjà fragilisées par plusieurs années de crise alimentaire et nutritionnelle.



Les conflits et l'insécurité restent l'un des principaux moteurs de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans quatre pays de la région : le **Mali**, le **Niger**, le **Nigéria** et le **Tchad** (GRFC 2025, mai 2025). En 2024, ces pays concentraient à eux seuls près de 80 pour cent de la population confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire (CH, décembre 2024).

Les violences prolongées dans le bassin du Lac Tchad et la région du Liptako-Gourma au Sahel central ont gravement perturbé les moyens d'existence des ménages, l'agriculture, l'élevage et les marchés locaux. L'insécurité civile persistante a notamment perturbé la transhumance transfrontalière, entraînant des changements forcés dans les itinéraires traditionnels vers des zones jugées plus sûres.

Les conditions de sécurité dégradées ont également entravé l'accès humanitaire et provoqué des hausses de prix particulièrement marquées dans les zones affectées, du fait des perturbations des échanges commerciaux et de la faiblesse des approvisionnements (CILSS, avril 2025). Dans le nord-est du **Nigéria** et la zone des trois frontières entre le **Mali**, le **Burkina Faso** et le **Niger**, les prix des denrées de base sont nettement plus élevés qu'ailleurs dans la région.

La crise sécuritaire, qui continue de s'étendre, est à l'origine de déplacements massifs, posant un double défi : d'une part, l'aggravation de la pauvreté des ménages déplacés, ayant souvent perdu leurs biens et sources de revenus ; d'autre part, la pression croissante sur les ressources et

services dans les zones d'accueil, déjà vulnérables. La majorité des déplacements forcés restent internes, mais les flux transfrontaliers s'intensifient également. De nombreux réfugiés et rapatriés ont franchi la frontière depuis le Soudan vers l'est du **Tchad**, tandis que des populations fuient également le Mali vers le sud-est de la **Mauritanie** (HCR, janvier 2025).

Enfin, l'intensification de la violence dans les régions septentrionales des pays côtiers du golfe de Guinée contribue à la dégradation de la sécurité alimentaire et à l'augmentation des déplacements internes et transfrontaliers dans ces zones autrefois épargnées.



Les chocs économiques Ces chocs ont été le principal moteur de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans onze pays : le **Bénin**, le **Cabo Verde**, la **Côte d'Ivoire**, la **Gambie**, le **Ghana**, la **Guinée**, la **Guinée-Bissau**, la **Mauritanie**, le **Sénégal**, la **Sierra Leone** et le **Togo** (GRFC 2025, mai 2025).

L'inflation élevée a durement affecté la **Sierra Leone**, mais également le **Nigéria** et le **Niger**, tandis que les résidents du **Tchad** ont été confrontés à une dégradation continue des conditions économiques. La hausse des prix des engrais, conjuguée à une forte dépendance aux produits importés, a exacerbé les vulnérabilités économiques de la région, exerçant une pression croissante sur les prix alimentaires. Au **Nigéria**, l'inflation alimentaire est restée élevée depuis l'unification des taux de change et la suppression des subventions sur le carburant à la mi-2023, entraînant une hausse continue des prix alimentaires (CILSS, décembre 2024 ; FEWS NET, octobre 2024). La monnaie nigérienne a continué de se déprécier, ce qui, dans un pays fortement dépendant des importations, a accru l'inflation globale et réduit le pouvoir d'achat des ménages. En **Sierra Leone**, l'inflation est demeurée élevée malgré une baisse notable au cours de 2024, continuant d'éroder le pouvoir d'achat des ménages. Le **Niger** a également connu une hausse de l'inflation, en lien avec les perturbations commerciales dues à la fermeture de la frontière



avec le Bénin (Banque mondiale, octobre 2024) et aux sanctions économiques de la CEDEAO, levées en février 2024 (CILSS, décembre 2024).

Les prix alimentaires dans les pays sahéliens ont été stables ou en hausse entre août et septembre 2024, à la fin de la période de soudure, tandis qu'une baisse saisonnière a été observée dans les pays côtiers où les récoltes ont débuté (FEWS NET, septembre 2024). Toutefois, les prix sont demeurés largement supérieurs à la moyenne quinquennale en raison de stocks faibles, d'une forte demande, de l'insécurité, des défis macroéconomiques et des inondations. Dans les pays côtiers, notamment au **Bénin**, en **Guinée** et au **Togo**, les baisses saisonnières de prix liées aux récoltes ont été insuffisantes pour compenser les hausses enregistrées pendant la période de soudure (CILSS, avril 2025).

Le resserrement du commerce transfrontalier a été handicapé par les décisions politiques

et sécuritaires prises par plusieurs États. Des mesures comme l'interdiction d'exportation des denrées de base, les restrictions douanières, les frais de transport élevés et la multiplication des postes de contrôle ont ralenti les flux commerciaux (CILSS, avril 2025). Par ailleurs, les coûts de transport ont augmenté dans plusieurs pays de la région, en raison notamment de la hausse du prix du carburant et de la multiplicité des tracasseries routières, avec un impact direct sur les prix de gros et au détail (CILSS, avril 2025).



Les chocs climatiques n'ont été le principal facteur dans aucun pays (GRFC 2025, mai 2025), mais les inondations survenues au second semestre de 2024 ont eu un impact dévastateur, affectant particulièrement le **Mali**, le **Niger**, le **Nigéria**, le **Sénégal** et le **Tchad**. Selon les données consolidées, près de 6 millions de personnes ont été affectées par les inondations à travers la région, avec plus d'un million de

déplacés (OCHA, février 2025). Le **Tchad** et le **Niger** ont été les plus durement touchés, avec respectivement 1,9 et 1,5 million de personnes affectées, (CILSS, avril 2025).

Ces inondations ont causé des pertes agricoles majeures. Au **Mali**, environ 0,9 million d'hectares de terres cultivées ont été inondés, entraînant une perte estimée à 1,1 million de tonnes de cultures, soit l'équivalent des besoins caloriques annuels de 14,3 millions de personnes (FAO DIEM, octobre 2024). Par ailleurs, l'effondrement du barrage de Dire dans le delta du **Niger** a détruit plus de 4 000 abris (OCHA, novembre 2024). Au **Sénégal**, les inondations, combinées à une répartition irrégulière des pluies, ont contribué à une baisse estimée de près de 50 pour cent de la production céréalière par rapport à l'année précédente (CILSS, avril 2025). Bien que les pluies abondantes aient profité à la production agricole et pastorale dans d'autres pays sahéliens, les effets cumulés des extrêmes climatiques, notamment des crues soudaines et la saturation des sols, ont accentué la vulnérabilité des populations.

De plus, durant la campagne agropastorale 2024/2025, les cumuls pluviométriques ont été globalement normaux à supérieurs à la moyenne dans les pays sahéliens, mais dans certaines zones côtières, ils ont été inférieurs à la moyenne. La répartition des pluies a été irrégulière dans les régions sahéliennes, avec des séquences sèches en juillet et août affectant des zones de la **Mauritanie**, du **Nigéria** et du **Sénégal**, suivies de pluies diluviennes ayant provoqué des inondations généralisées dans la bande sahélienne (CH, décembre 2024).

Vulnérabilités structurelles

Les vulnérabilités structurelles alimentent des niveaux persistants d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région.

La région est particulièrement exposée aux aléas climatiques extrêmes. L'indice mondial des risques climatiques (Global Climate Risk Index) évalue la



vulnérabilité et l'exposition des pays aux risques liés au climat. La **Mauritanie**, la **Sierra Leone** et le **Tchad** figurent dans la moitié supérieure du classement mondial des pays les plus exposés aux aléas climatiques, tandis que d'autres pays de la région se situent dans la moyenne. L'indice ASAP des cultures et des pâturages met en évidence une fréquence élevée de sécheresses dans les pays sahéliens (EC-JRC, décembre 2024).

Une grande partie de la population du Sahel central dépend fortement des pluies annuelles, ce qui la rend structurellement vulnérable à tout écart par rapport à une saison normale (par exemple, un retard dans le début de la saison des pluies, une période sèche au milieu de la saison ou une fin précoce). Les précipitations durant la saison humide (juin à septembre) sont très variables

d'une année à l'autre, rendant les dates de semis et le développement des cultures particulièrement aléatoires et peu fiables (Brouillet et al., novembre 2022).

La part de l'emploi agricole est plus élevée dans la plupart des pays sahéliens que dans le reste de la région. Au **Mali**, au **Niger** et au **Tchad**, plus de 60 pour cent de la population active travaille dans l'agriculture (FAO, novembre 2024).

Trois pays présentent un taux de dépendance aux importations céréalières supérieur à 50 pour cent – la **Gambie**, le **Libéria** et la **Mauritanie** – ce qui les rend particulièrement vulnérables aux chocs économiques, notamment aux fluctuations des marchés mondiaux et des devises. La **Côte d'Ivoire**, le **Bénin**, le **Sénégal**, la **Sierra Leone** et la **Guinée** affichent un taux de dépendance compris

entre 30 et 50 pour cent (FAO, novembre 2024).

Ces vulnérabilités structurelles freinent le développement humain, comme en témoignent les faibles scores obtenus par plusieurs pays au classement de l'Indice de développement humain (IDH). Le **Niger** et le **Tchad** se classent ex æquo à la 189^e place, tandis que le **Mali** occupe le 188^e rang sur 193 pays (UNDP, 2024).

La croissance démographique reste élevée dans toute la région. Le **Tchad** enregistre l'un des taux de croissance les plus élevés au monde, avec 5,7 pour cent, tandis que le **Niger** atteint 3,3 pour cent (UNDESA, 2024). Tous les autres pays de la région présentent des taux compris entre 2 et 3 pour cent, à l'exception du **Ghana** (1,9 pour cent). Ces croissances rapides entraînent une faible proportion de personnes âgées dans la population, mais exercent une pression croissante sur les systèmes alimentaires, qui doivent sans cesse accroître leur capacité d'approvisionnement pour répondre à la demande.

La croissance économique est un levier important pour réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Bogmans et al., septembre 2024). La croissance du PIB du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest se situe autour de 3,4 pour cent en 2024. Toutefois, le PIB par habitant reste faible, en particulier en **Guinée-Bissau**, au **Libéria**, au **Mali**, au **Niger** en **Sierra Leone** et au **Tchad**, bien qu'il soit légèrement plus élevé en **Côte d'Ivoire** et au **Nigéria**.

Selon l'Indice des États fragiles 2023 (FFP, juin 2023), qui évalue les risques associés aux pressions économiques, politiques et sociales, le **Tchad** est classé en catégorie « Alerte élevée », tandis que la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Nigéria** se situent dans la catégorie « Alerte ».

Enfin, selon l'Indice INFORM sur les risques humanitaires, qui identifie les pays à fort risque de crise nécessitant une assistance humanitaire, le **Mali**, le **Niger** et le **Tchad** sont classés comme à « risque très élevé », tandis que le **Bénin**, le **Nigéria** et le **Togo** figurent parmi les pays à « risque élevé » (EC-JRC, 2024).

Évolution historique d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

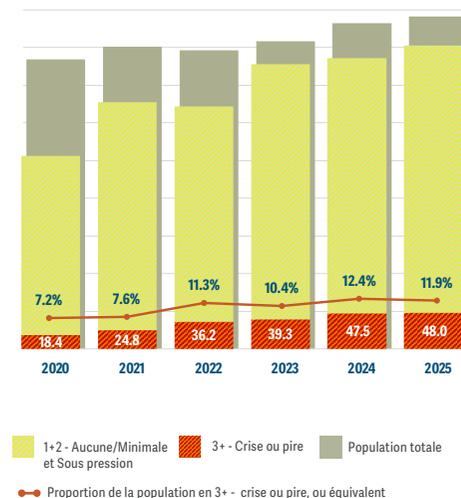
En 2025, les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë restent élevés malgré une bonne performance de la saison agricole.

Entre 2020 et 2025, le nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phases 3 à 5 du CH) dans les pays disposant de données disponibles a plus que doublé, passant d'environ 18,4 millions à 48,0 millions. La proportion de la population dans ces phases a également suivi une trajectoire ascendante, passant de 7,2 pour cent en 2020 à plus de 10 pour cent en 2022, atteignant un pic historique de 12,4 pour cent en 2024, avant de reculer légèrement à 11,9 pour cent en 2025. voir figure 4.3).

L'augmentation du nombre de personnes en phases 3 à 5 du CH reflète en partie une extension de la couverture géographique des analyses CH. La population analysée a augmenté depuis 2014. Entre 2020 et 2025, elle a crû de 40 pour cent, une hausse largement attribuable à l'extension de la population couverte par les analyses CH au Nigéria depuis 2021. La population analysée au Nigéria est passée de 49 pour cent en 2020 à près de 90 pour cent de la population totale du pays en 2024 et 2025, s'étendant de 16 États en 2020 à 21 États en 2021, et à 26 États en 2024 et 2025, en plus du Territoire de la capitale fédérale (FCT). D'autres pays ont également connu une augmentation de la population analysée et atteint une couverture de 100 pour cent de leur population au cours de cette période, notamment le Ghana, la Guinée et la Guinée-Bissau.

Les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région demeurent la superposition de différents types de chocs, dont les effets combinés exacerbent les crises alimentaires et nutritionnelles. Depuis 2020, la région a été confrontée à une succession de perturbations majeures, notamment les impacts économiques prolongés de la pandémie de

FIG. 4.3 Nombres de personnes (en millions) en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH) pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire, 2020–2025

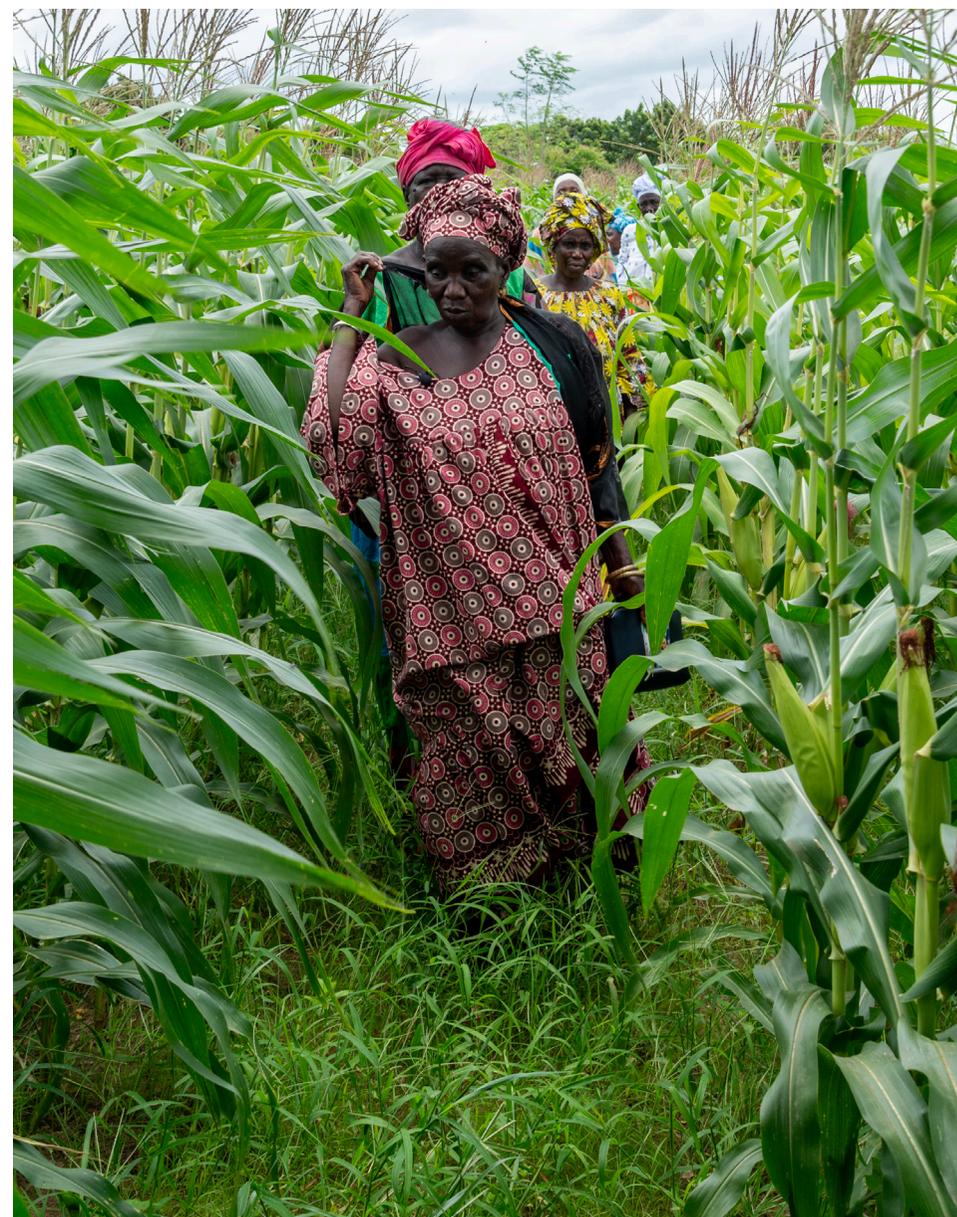


Les comparaisons inter-annuelles des nombre de personnes dans les différentes phases doit être faites avec précaution, car la couverture géographique varie d'une année sur l'autre.

Source: CH, 2020–2025.

covid-19, une intensification des conflits armés et de l'insécurité, ainsi que des conditions météorologiques extrêmes. Ces facteurs se sont déployés dans un contexte géopolitique mondial tendu, marqué par la guerre en Ukraine, les conflits au Soudan et au Moyen Orient, entraînant des hausses des prix, des restrictions commerciales et une instabilité économique accrue.

En 2024, les inondations ont été parmi les plus graves de ces dernières années, affectant sévèrement les cultures, les pâturages et les infrastructures rurales dans de vastes zones du Sahel (CILSS, avril 2025). En parallèle, les réductions de financements humanitaires annoncées pour 2025 risquent de limiter considérablement l'ampleur des interventions d'urgence, tant en matière de sécurité alimentaire que de nutrition. Les perturbations persistantes des marchés mondiaux et régionaux – couplées à



l'inflation, à la dépréciation des monnaies locales et à la dépendance accrue aux importations de céréales – aggravent encore l'accès à l'alimentation pour les ménages vulnérables. Cette évolution

met en évidence un affaiblissement continu des capacités d'adaptation des populations, dont la résilience est mise à rude épreuve face à la récurrence et à l'intensité croissante des chocs.

Populations par phase 2, 3, 4 et 5 du CH pendant le pic d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, 2025 *

 **2 645 personnes en catastrophe en 2025**

La région continue d'enregistrer des populations confrontées au niveau le plus sévère d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Au **Mali**, durant la période de soudure de juin à août 2025, environ 2 645 personnes sont projetées en situation de catastrophe (phase 5 du CH) dans la région de Ménaka. Ce chiffre reste pratiquement inchangé par rapport aux mêmes périodes en 2024 et 2023, marquant ainsi la troisième année consécutive où des populations sont confrontées à des conditions extrêmes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans cette zone du pays. Cette persistance met en évidence les effets prolongés de l'insécurité, des déplacements internes massifs et des contraintes d'accès à l'aide humanitaire dans les zones les plus touchées par les conflits.

Depuis 2020, en dehors du Mali, seul le **Nigéria** a enregistré des populations en catastrophe (phase 5 du CH). En 2022, environ 2 975 personnes ont été identifiées dans cette phase dans l'État de Borno, au nord-est du pays. La persistance de populations en phase 5 au Mali depuis 2023 constitue un signal d'alerte majeur, révélant une aggravation des facteurs de risque et une détérioration continue des conditions humanitaires dans certaines zones du Sahel.

 **2,3 M de personnes en urgence en 2025**

Sur les 15 pays avec des données CH disponibles pour 2024, 11 comptaient des populations en urgence (phase 4 du CH). Le nombre de personnes en phase 4 était le plus élevé au **Nigéria**, suivi par le **Tchad** – deux pays sahéliens fortement affectés par l'insécurité persistante et les inondations de 2024. Le **Ghana**, le **Niger**, la **Guinée** et la **Sierra Leone** figuraient également parmi les pays ayant plus de 100 000 personnes dans cette phase. En termes de proportion, les populations déplacées en **Mauritanie** et au **Tchad** étaient les plus affectées, suivies par le **Sénégal**.

En général, la région a enregistré une augmentation du nombre de personnes en urgence (phase 4 du CH) en 2024, contre 2,0 millions de personnes concernées dans 9 pays l'année précédente. Seuls quatre pays – le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad – ont connu une tendance à la baisse.

 **46,1 M de personnes en crise en 2025**

Le nombre de personnes en crise (phase 3 du CH) est demeuré globalement stable, avec une augmentation de seulement 100 000 personnes à l'échelle régionale parmi les 15 pays analysés. Bien que cela semble marquer une pause dans la tendance à la hausse observée depuis 2020, ce chiffre reste historiquement élevé et représente l'un des niveaux les plus importants d'insécurité alimentaire et nutritionnelle jamais enregistrés dans la région.

En termes de prévalence, les populations résidentes et déplacées au **Tchad** ont été les plus fortement touchées, avec respectivement 17 pour cent et 24 pour cent de personnes en situation de crise. D'autres pays où plus de 10 pour cent de la population analysée était en crise comprennent la **Mauritanie**, le **Nigéria**, la **Sierra Leone**, la **Guinée**, la **Gambie** et le **Togo**.

À l'échelle nationale, le **Ghana**, la **Guinée**, la **Côte d'Ivoire**, le **Sénégal** et la **Guinée-Bissau** ont connu des augmentations notables du nombre de personnes en crise. Ces hausses ont été contrebalancées par des baisses significatives observées dans d'autres pays, notamment au **Nigéria**, au **Niger** et en **Sierra Leone**.

 **132,4 M de personnes en sous pression en 2025**

Comparé à 122 millions de personnes en 2024 dans 15 pays, le nombre de personnes en situation de sous pression (phase 2 du CH) a enregistré une augmentation importante en 2025, marquant la cinquième année consécutive de hausse depuis 2020. Cette tendance reflète une détérioration progressive et généralisée des moyens d'existence, entraînant des pressions accrues sur l'accès à l'alimentation. Environ 33 pour cent de la population analysée de la région se trouvait dans cette phase, un chiffre légèrement supérieur aux 32 pour cent enregistrés en 2023.

Cette évolution s'accompagne également d'une baisse de la part de la population en situation minimale (phase 1 du CH), passant de 56 pour cent à 55 pour cent entre 2024 et 2025.

* Les chiffres présentés dans cette section résultent de la somme du nombre de personnes par phase du CH pendant le pic d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, soit la période où le nombre de personnes en phase 3 à 5 du CH est le plus élevé. Cette période peut varier selon les pays.

FIG. 4.4 Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire, 2020–2025



Les comparaisons du nombre de personnes dans les différentes phases doivent être faites avec précaution, car la couverture géographique varie d'une année sur l'autre.

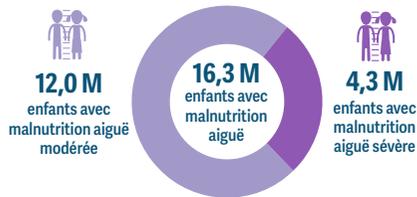
Source: CH, 2020–2025.

Malnutrition aiguë, 2025

ANALYSES DE LA MALNUTRITION AIGÜE BASÉES SUR DES DONNÉES DISPONIBLES D'ENQUÊTES NUTRITIONNELLES, DES ANALYSES IPC AMN ET DES ESTIMATIONS CONJOINTES DU PAM ET DE L'UNICEF

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans ainsi que des femmes enceintes et allaitantes est préoccupante et continue de se détériorer en 2025 par rapport à des niveaux déjà précaires en 2024.

FIG. 4.5 Nombre d'enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë dans 14 pays, 2025



Sources : PAM-UNICEF, mai 2025 ; Mali IPC TWG, novembre 2024 ; Niger IPC TWG, janvier 2025 ; Nigeria IPC TWG, novembre 2024 ; Tchad IPC TWG, mars 2025.

Cette dégradation, observable dans la majeure partie de la région, est particulièrement marquée dans les pays sahéliens, notamment dans les zones de conflit caractérisées par une forte présence de populations déplacées, telles que la région du Liptako-Gourma dans le Sahel central, le nord du Nigéria et le Tchad.

Cependant, des signes de détérioration sont également observés dans d'autres pays moins directement touchés par les conflits, mais exposés à des chocs économiques et à des phénomènes météorologiques extrêmes, qui contribuent à l'aggravation des principaux facteurs contributifs de la malnutrition aiguë : mauvaises pratiques alimentaires, accès insuffisant à une alimentation nutritive, soins de santé inadéquats et accès limité à l'eau potable ainsi qu'à des services d'assainissement de base.

Les activités de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins

FIG. 4.6 Nombre d'enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë par pays, 2025

Pays	Malnutrition aiguë (millions)		
	MAG	MAM	MAS
Benin	0.6	0.4	0.2
Cabo Verde	no data	no data	no data
Côte d'Ivoire	1.3	0.9	0.4
Gambie	0.1	0.1	0.03
Ghana	1.0	0.8	0.2
Guinée	0.5	0.5	0.1
Guinée-Bissau	0.1	0.1	0.0
Libéria	no data	no data	no data
Mali	1,6	1,2	0,4
Mauritanie	0.4	0.3	0.1
Niger	1.7	1.3	0.4
Nigéria	5.4	3.7	1.8
Sénégal	1.2	1.1	0.1
Sierra Leone	0.2	0.2	0.05
Tchad	1.9	1.4	0.5
Tchad – réfugiés	0.1	0.1	0.01
Togo	0.3	0.2	0.04

Sources : PAM-UNICEF, mai 2025 ; Mali IPC TWG, novembre 2024 ; Niger IPC TWG, janvier 2025 ; Nigeria IPC TWG, novembre 2024 ; Tchad IPC TWG, mars 2025.

de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes ont été gravement affectées, notamment en raison de l'insécurité persistante dans certaines zones, mais également du manque ou de l'interruption des financements.

Environ 16,4 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient affectés par la malnutrition aiguë dans les 14 pays de la région disposant de données, dont 4,2 millions souffraient de malnutrition aiguë

sévère. Cela représente une détérioration par rapport à 2024, année où 13,6 millions d'enfants souffraient de malnutrition aiguë, dont 3,4 millions sous sa forme sévère dans les mêmes pays.

Les pays sahéliens, sévèrement touchés par les conflits et particulièrement vulnérables aux aléas climatiques, étaient en première ligne de cette crise. Les États du nord-est et du nord-ouest du Nigéria comptaient près de 5,4 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë, dont plus de 1,8 millions atteints de malnutrition aiguë sévère (IPC AMN, novembre 2024). Suivaient le Tchad (1,9 million), le Niger (1,7 million), le Mali (1,6 million), la Côte d'Ivoire (1,3 million) et le Sénégal (1,2 million). Le Ghana, le Bénin et la Guinée comptaient chacun entre 500 000 et 1 million d'enfants touchés par cette situation. Voir figure 4.6.

Le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë a augmenté dans la majorité des pays de la région entre 2023 et 2024, traduisant une dégradation généralisée de la situation nutritionnelle dans un contexte de chocs multiples. En termes absolus, les hausses les plus importantes ont été observées au Nigéria (+1 025 000 enfants), au Sénégal (+768 000), au Ghana (+404 000) et au Bénin (+287 000). En valeur relative, les augmentations les plus marquées ont été enregistrées au Sénégal (+189 pour cent), en Mauritanie (+136 pour cent), en Gambie (+95 pour cent), en Guinée (+94 pour cent) et au Bénin (+82 pour cent).

Seul le Togo a enregistré une baisse du nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë. Au Niger, la comparaison avec 2024 reste partielle car les données précédentes ne couvraient que jusqu'en décembre 2023 ; toutefois, les niveaux de malnutrition aiguë apparaissent seulement



1.3M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë dans quatre pays en 2025

FIG. 4.7 Nombre de femmes enceintes ou allaitantes atteintes de malnutrition aiguë dans les pays où les données sont disponibles, 2025



Sources : Mali IPC TWG, novembre 2024 ; Niger IPC TWG, janvier 2025 ; Nigeria IPC TWG, novembre 2024 ; Tchad IPC TWG, mars 2025.

légèrement inférieurs, suggérant une situation nutritionnelle toujours sévère et persistante.

Les données récentes disponibles sur la malnutrition aiguë chez les femmes enceintes et allaitantes dans quatre pays – le Mali, le Niger, le nord du Nigeria et le Tchad – montrent qu'un total de 1,3 million de femmes étaient touchées par la malnutrition aiguë (IPC, novembre 2024 ; IPC, janvier 2025 ; IPC AMN, novembre 2024 ; IPC AMN, mars 2025). Voir figure 4.7.

Sévérité de la malnutrition aiguë

Selon les seuils définis par selon l'échelle IPC de la malnutrition aiguë (IPC AMN), la situation nutritionnelle est considérée comme sérieuse quand la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de cinq dans une zone est supérieure ou égale à 10 pour cent. Le GRFC classe ces zones comme faisant face à une crise nutritionnelle.

Le **Tchad** (résidents et réfugiés), le **Mali**, le **Niger**, le **Nigéria** et le **Sénégal** disposent d'analyses IPC et d'enquêtes nutritionnelles confirmant que ces seuils ont été atteints ou dépassés en 2024 et 2025. En **Mauritanie** et au **Sénégal**, en l'absence de données récentes, les facteurs contextuels observés entre 2019 et 2024 indiquent des conditions nutritionnelles sérieuses, voire plus graves, en 2024 et 2025 (GRFC, mai 2025). Pour ces deux pays, les données les plus récentes (2023) font état d'une prévalence de malnutrition aiguë globale (MAG) comprise entre 15 pour cent et 29,9 pour cent, ce qui correspond à une situation nutritionnelle critique (phase 4 de l'IPC AMN).

Le **Mali** connaît la situation nutritionnelle la plus grave de la région et figure parmi les crises les plus sévères au niveau mondial, avec des zones classées en situation nutritionnelle extrêmement critique (phase 5 de l'IPC AMN) (IPC, novembre 2024 ; GRFC, mai 2025).

Le **Tchad** (résidents et réfugiés), le **Mali**, le **Niger** et le **Nigéria** ont tous des zones classées en situation nutritionnelle critique (phase 4 de l'IPC AMN). Les niveaux élevés de malnutrition aiguë sont particulièrement répandus chez les résidents du **Tchad**, dans le nord-ouest et le nord-est du **Nigéria**, le nord-est du **Mali** et au **Niger** (CILSS, décembre 2024).

Dans le reste des pays, la sévérité de la situation nutritionnelle correspondait à des niveaux équivalents aux phases acceptable ou alerte (Phases 1 et 2 de l'IPC AMN), c'est-à-dire avec des prévalences inférieures à 10 pour cent. Toutefois, plusieurs de ces pays ont connu une augmentation

significative du nombre d'enfants et de femmes atteints de la malnutrition aiguë et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, et pourraient faire face à de potentielles détériorations si des mesures de prévention adéquates ne sont pas mises en œuvre rapidement.

Facteurs contributifs aux crises nutritionnelles

Causes fondamentales

Des niveaux élevés de déplacements et une réduction de l'accès à la nourriture, à l'assistance nutritionnelle et aux services de base ont été observés dans les pays sahéliens en raison d'une combinaison de chocs (ONU, décembre 2024). Parmi ceux-ci figuraient l'insécurité dans le Sahel central et le bassin du lac Tchad, la propagation du conflit du Soudan, des inondations graves au second semestre 2024 dans le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad, ainsi que des épisodes de sécheresse localisée. L'inflation a été une pression supplémentaire, avec plus de la moitié des ménages dans la région incapable de s'offrir un régime alimentaire nutritif (CILSS, 2024).

Des chocs récurrents et multiples ont coïncidé avec une réduction des financements humanitaires (ACF, mai 2024). Par exemple, au Nigéria, le manque de ressources a entraîné la fermeture de près d'un tiers des 813 structures de prise en charge de la malnutrition aiguë, mettant de nombreuses vies en danger (OCHA, décembre 2024).

Causes sous-jacentes et immédiates

Les principaux facteurs de risque associés à la malnutrition aiguë dans la région incluent :

- Un apport alimentaire inadéquat chez les jeunes enfants, caractérisé par une faible diversité alimentaire (MDD) et un régime alimentaire minimum acceptable (MAD) ;
- Le coût élevé d'une alimentation saine, frein majeur à l'amélioration de la situation nutritionnelle, notamment dans plusieurs

Disponibilité des données

Cette année, un nombre limité de pays disposaient de données actualisées sur la situation nutritionnelle, en raison du faible nombre d'enquêtes SMART ou d'évaluations conjointes sur la sécurité alimentaire et la nutrition menées récemment. Cette limitation entrave considérablement la capacité à disposer d'un tableau complet de l'ampleur et de la sévérité de la malnutrition aiguë.

L'accès restreint aux zones touchées par l'insécurité et l'insuffisance des financements constituent des contraintes majeures à la collecte régulière de données nutritionnelles dans plusieurs pays de la région. Au Niger, une combinaison de contraintes sécuritaires et financières a conduit à privilégier les campagnes de dépistage massif, dont la représentativité demeure limitée. De manière plus générale, les contraintes financières ne permettent pas la poursuite régulière des enquêtes nutritionnelles dans plusieurs pays de la région. Les analyses de la malnutrition aiguë selon

le protocole de l'IPC (IPC AMN) ont pu être menées dans les pays disposant d'un système de collecte de données régulier, en particulier dans le Sahel : au Mali, au Niger, au Nigéria et au Tchad. Dans tous ces pays, les analyses ont couvert les populations résidentes nationales, et dans le cas du Tchad, elles ont également intégré une analyse de la situation des populations déplacées dans l'est du pays en raison du conflit au Soudan. Certains pays, comme le Togo et la Sierra Leone, ont pu produire des estimations à partir d'enquêtes conjointes sur la sécurité alimentaire et la nutrition, offrant ainsi une visibilité partielle sur la situation nutritionnelle actuelle. Toutefois, dans plusieurs pays côtiers du Golfe de Guinée, les données disponibles proviennent essentiellement des structures de santé, ce qui ne permet pas une évaluation exhaustive et représentative de la prévalence de la malnutrition aiguë.

pays du Sahel ainsi que dans des pays côtiers comme le **Bénin**, le **Sénégal** et le **Togo**. Dans ces contextes, plus d'un ménage sur deux n'est pas en mesure de s'offrir une alimentation saine, une contrainte qui devient encore plus aiguë pendant la période de soudure, lorsque les prix alimentaires augmentent et que la disponibilité des denrées locales diminue ;

- Une forte prévalence des maladies infantiles, notamment la diarrhée et les infections respiratoires aiguës (IRA), qui affectent l'absorption des nutriments et aggravent l'état nutritionnel ;
- Des conditions sanitaires et d'hygiène dégradées, marquées par un accès limité à des installations d'assainissement améliorées et à des sources d'eau potable, accentuant le risque d'infections.

Ces facteurs se conjuguent pour accroître la vulnérabilité des populations, en particulier des jeunes enfants et des femmes enceintes et allaitantes.

Les résultats des analyses IPC sur la malnutrition aiguë confirment la gravité de ces facteurs de risque dans plusieurs pays. Parmi les quatre pays analysés par l'IPC, trois – le **Tchad** (résidents), le **Niger** et le **Nigéria** – présentaient des niveaux « très élevés » de ces facteurs de risque dans les trois domaines pris en compte dans les analyses IPC, soit l'alimentation, la santé, les soins et les services. Au **Mali** et parmi les réfugiés et populations hôtes du **Tchad**, les facteurs de risques ayant des niveaux « très élevés » concernaient principalement l'alimentation et les soins/services.

Déplacement, 2025

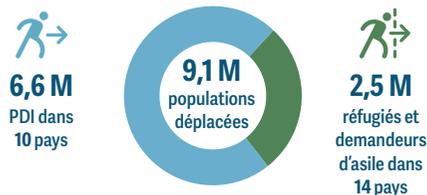
ANALYSE DES POPULATIONS DÉPLACÉES BASÉE SUR LES DONNÉES RÉCENTES DU HCR, DE L'OIM ET DE L'IDMC

Les conflits prolongés et l'insécurité croissante continuent à intensifier les déplacements des populations dans la région en 2024 et 2025, tandis que les extrêmes climatiques demeurent un facteur de risque supplémentaire.

La persistance et l'aggravation des conflits et de l'insécurité continuent d'accroître les déplacements de populations dans la région. À cela s'ajoutent les inondations majeures survenues en 2024, qui ont également forcé de nombreuses personnes à fuir leur lieu de vie.

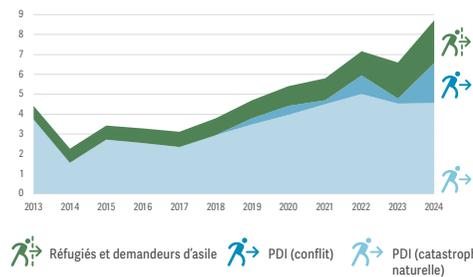
Les zones frontalières restent des foyers de crises sécuritaires, constituant les épicentres des déplacements forcés (CILSS, décembre 2024). C'est notamment le cas de la région du Liptako-Gourma dans le **Sahel central**, du bassin du **lac Tchad**, ainsi que du nord-ouest et du centre-nord du **Nigeria** d'où provient une part importante des mouvements de population (CILSS, décembre 2024). L'escalade du conflit au Soudan en avril 2023 a entraîné des flux migratoires vers l'est du Tchad – avec près de 825 000 personnes, dont environ 487 000 entre avril et décembre 2023, 196 000 supplémentaires en 2024, et plus de 140 000 entre janvier et mai 2025 (UNHCR, 2025). La crise du Sahel central continue de s'étendre vers les zones nord des pays côtiers, notamment

FIG. 4.8 Nombre de personnes déplacées de force dans la région, début 2025



Source : UNHCR, avril 2025 ; IDMC, mai 2025.

FIG 4.9 Nombre de personnes déplacées de force (en millions), 2013–2024



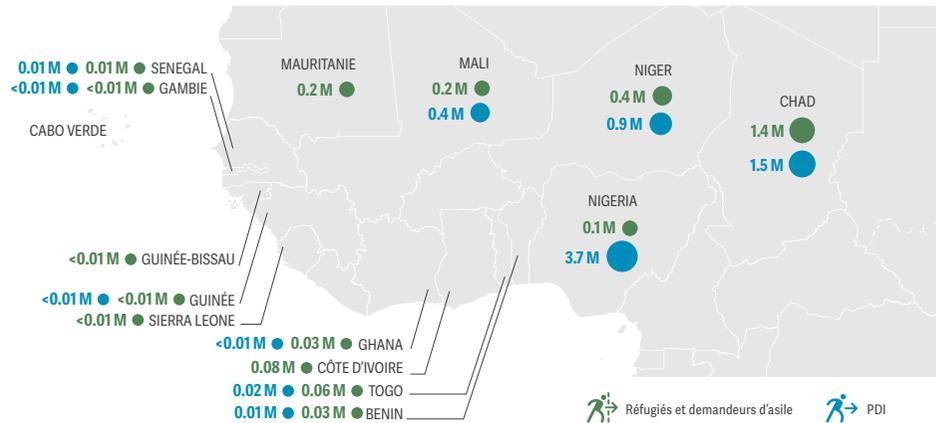
le **Bénin**, la **Côte d'Ivoire**, le **Ghana** et le **Togo** générant des déplacements de populations dans ces zones.

Les enfants sont particulièrement vulnérables aux effets prolongés des conflits. Dans le Sahel central, par exemple, le nombre d'enfants déplacés a été multiplié par cinq entre 2019 et 2024, atteignant environ 1,8 million (Save the Children, mars 2024).

En début de 2025, environ 9,1 millions de personnes étaient déplacées de force dans les 14 pays de la région d'après des données disponibles en mai 2025. Cela représente une augmentation d'environ 2,1 million de personnes par rapport à la même période en 2024. Cette augmentation est liée à l'instabilité politique, aux conflits prolongés et à l'insécurité civile, en particulier dans les pays sahéliens, avec des hausses notables au **Niger**, au **Nigeria** et au **Tchad**. Elle s'explique aussi par les déplacements internes provoqués par des extrêmes climatiques apparus en 2024 (CILSS, avril 2025 ; GRFC, mai 2025 ; GRID, mai 2025).

La région est confrontée à une crise croissante de déplacements internes, avec 6,6 millions de

FIG 4.10 Nombre de PDI, réfugiés et demandeurs d'asile par pays, 2025



Source : UNHCR, avril 2025 ; IDMC, mai 2025.

personnes déplacées internes (PDI) dans dix pays au début de 2025, dont 4,6 millions en raison de conflits et 2,0 millions à cause de catastrophes, notamment des inondations. À ce niveau, cela représente environ 1,3 million de PDI de plus qu'au début de 2024. Cette augmentation est principalement liée aux déplacements internes provoqués par les inondations survenues au second semestre de 2024. Elle est également due aux conflits et à l'insécurité dans le Sahel central et le bassin du lac Tchad (HCR, décembre 2024). L'augmentation la plus importante a été enregistrée au **Niger** et dans le nord du **Nigeria**. Par ailleurs, environ 10 200 personnes ont été déplacées à l'intérieur du **Togo**, 12 500 au **Bénin** et 3 800 au **Ghana**, en raison de la propagation de la crise sécuritaire du Sahel central (OIM, avril 2025).

Sur les 2,5 millions de réfugiés et demandeurs d'asile dans la région, plus de 50 pour cent sont

accueillis au **Tchad** (principalement en provenance du Soudan et, dans une moindre mesure, de la République centrafricaine), et au **Niger** (principalement du Nigeria et du Mali). Le **Tchad**, la **Mauritanie** et le **Niger** accueillent des populations réfugiées de longue date, reflétant des possibilités limitées de retour dans les pays d'origine (HCR, 2024).

Insécurité alimentaire aiguë parmi les populations déplacées

Bien que la plupart des analyses du CH couvrent la population totale du pays, y compris les PDI, peu d'évaluations de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë fournissent des données désagrégées sur l'ampleur et la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle parmi les PDI et les réfugiés. La possibilité de conduire ces

analyses repose sur la disponibilité des données représentatives sur ces populations et donc sur leur prise en compte explicite dans les enquêtes. Le manque de données sur ces populations vulnérables limite la compréhension de leur situation et de leurs besoins et la mise en place de solutions efficaces.

En 2025, des analyses du Cadre Harmonisé (CH) désagrégées pour les groupes de population des déplacés internes (PDI) étaient disponibles pour les États de Sokoto et Zamfara, au **Nigéria**, soit environ 0,5 million de PDI sur les 6,6 millions de PDI de la région. Pour ce qui est des populations déplacées transfrontalières, les analyses CH ont couvert les réfugiés et retournés au **Tchad** ainsi que les réfugiés maliens dans le camp de Mbera en **Mauritanie**.

PDI dans les États de Sokoto et Zamfara, Nigéria

Pendant la période de mars à mai 2025, la situation est restée particulièrement difficile pour les PDI dans le nord-ouest du **Nigéria**. Plus de 115 000 personnes, soit près d'un quart des PDI analysés dans les États de Sokoto et Zamfara, étaient confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phase 3 à 5 du CH), dont plus de 35 000 (7 pour cent de la population analysée) en situation d'urgence (phase 4 du CH) (CH, mars 2024). Pour la période de soudure de juin à août 2025, environ 150 000 personnes, soit près d'un tiers de la population déplacée analysée, pourraient faire face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 à 5 du CH) dont plus de 45 000 personnes (9 pour cent) en phase 4 du CH (CH, février–mars 2025).

Réfugiés, retournés et PDIs analysés à l'est du Tchad

Parmi les 1,6 million de réfugiés, retournés et PDIs analysés à l'est du **Tchad**, plus de 350 000 personnes, soit 22 pour cent de la population analysée, étaient confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire

FIG. 4.11 Nombre de personnes par phase de l'insécurité aiguë parmi les populations de déplacés analysées par le CH en 2025, en millions

Populations	Population totale	Population en phase 1	Population en phase 2	Population en phase 3	Population en phase 4	Population en phase 5	Population totale en phase 3 à 5	%
Période courante (mars–mai)								
Réfugiés, retournés et PDIs analysés à l'est du Tchad								
Totale	1 616 853	767 536	494 850	300 404	54 063	0	354 467	22 %
Réfugiés maliens en Mauritanie								
Camp Mbera	118 000	66 080	33 040	16 520	2360	0	18 880	16 %
Hors camp	125 000	81 250	31 250	12 500	0	0	12 500	10 %
Totale	243 000	147 330	64 290	29 020	2360	0	31 380	13 %
Période projetée (juin–août)								
Réfugiés, retournés et PDIs analysés à l'est du Tchad								
Totale	1 616 853	597 920	562 536	376 708	79 689	0	456 397	28 %
Réfugiés maliens en Mauritanie								
Camp Mbera	118 000	56 640	38 940	18 880	3540	0	22 420	19 %
Hors camp	125 000	63 750	40 000	18 750	2500	0	21 250	17 %
Totale	243 000	120 390	78 940	37 630	6040	0	43 670	18 %

Source: CH, février–mars 2025.

et nutritionnelle aiguë élevée (phase 3 à 5 du CH) en période courante de mars à mai 2025. Parmi eux, près de 54 000 personnes étaient en phase 4 du CH. Leur situation devrait se détériorer en période de soudure de juin à août, avec environ 456 000 personnes, soit 39 pour cent de la population analysée, projetés en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH), y compris et près de 190 000 en phase 4 (CH, février–mars 2024).

Le conflit au Soudan constitue le principal facteur de mouvement des milliers de personnes qui viennent se réfugier au Tchad. L'analyse spécifique des personnes déplacées de mars 2025 a concerné des anciens réfugiés, des nouveaux réfugiés, des retournés et des personnes internes déplacées qui sont installées dans 18 camps, répartis dans huit (08) provinces : Ennedi Est, Lac, Logone Oriental, Moyen Chari, Ouaddaï, Salamat, Sila et Wadi Fira. Le flux croissant de personnes déplacées, dans

un contexte économique déjà difficile, appelle une attention particulière et souligne la nécessité d'informations précises sur les conditions de vie de populations majoritairement installées depuis longtemps dans des camps.

Réfugiés maliens en Mauritanie

En **Mauritanie**, pendant la période de mars à mai 2025, la situation est restée préoccupante pour les réfugiés maliens installés dans le camp de Mbera et dans les localités environnantes. Environ 31 500 personnes, soit 13 pour cent de la population réfugiée analysée, ont fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 à 5 du CH), dont 2 360 réfugiés (1 pour cent) en situation d'urgence (phase 4 du CH) (CH, février–mars 2024). La prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë était légèrement plus élevée parmi les réfugiés vivant dans le camp que parmi ceux résidant en dehors.



Pour la période de soudure de juin à août 2025, environ 43 670 personnes réfugiées, soit 18 pour cent de la population pourrait faire face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phase 3 à 5 du CH), dont 6 040 personnes, 2 pour cent de la population, en phase 4 du CH (CH, février–mars 2025).

Malnutrition aiguë parmi les populations déplacées

Les données désagrégées sur l'état nutritionnel des populations déplacées restent rares.

Au **Tchad**, une analyse IPC de la malnutrition aiguë a couvert l'ensemble du pays en 2025, y compris 19 camps de réfugiés et six villages hôtes. Elle a révélé des niveaux critiques (phase 4 de l'IPC AMN) de malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois pour la période d'octobre à décembre 2024, et pour la période de soudure de juin à septembre 2025. Les camps de réfugiés situés le long de la frontière soudanaise sont les plus affectés. Environ 58 000 enfants réfugiés et retournés souffraient de malnutrition aiguë entre octobre 2024 et septembre 2025, dont 7 000 de malnutrition aiguë sévère (IPC, avril 2025).

Cette situation est aggravée par plusieurs facteurs : un apport alimentaire insuffisant, une morbidité infantile élevée (notamment de diarrhée et d'infections respiratoires), de faibles taux d'allaitement maternel exclusif (4,6 pour cent), des conditions sanitaires précaires, et des chocs récurrents comme les inondations qui ont touché plus de 340 000 ménages analysés.

En 2023, au **Niger**, les enquêtes nutritionnelles élargies standardisées (SENS) du HCR ont montré des niveaux préoccupants de malnutrition aiguë dans cinq sites de réfugiés, en particulier à Abala et Ayerou, où les taux d'anémie étaient élevés chez les enfants et les femmes. Au **Nigéria**, les données SENS ont révélé de faibles taux de malnutrition aiguë dans cinq sites de réfugiés, avec de faibles scores de consommation alimentaire, soulignant des problèmes de qualité nutritionnelle (HCR, 2023).



Fiches | 15 pays

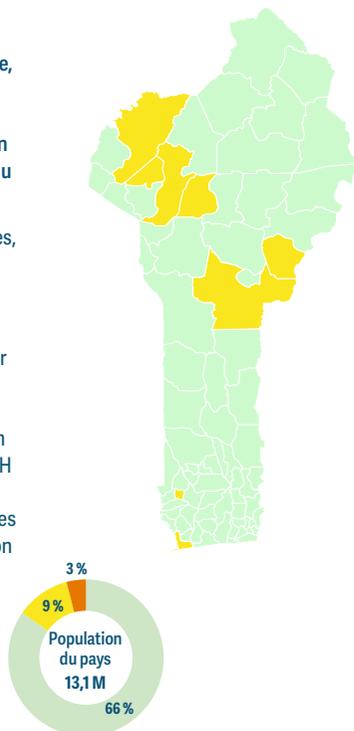
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGUË

PÉRIODE COURANTE 2025 (MARS-MAI)

0,4 M de personnes, soit 3 % de la population totale, étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). Aucune population n'a été identifiée en urgence ou pire (phase 4 à 5 du CH).

Sur les 77 communes analysées, 8 étaient sous pression (phase 2 du CH) et 69 en minimale (phase 1 du CH).

La situation s'est améliorée par rapport à la même période en 2024 quand 6 pour cent de la population analysée étaient en phase 3 à 5 du CH. L'analyse CH de 2025 a couvert tout le pays contre seulement 37 communes et 44 pour cent de la population en 2024.



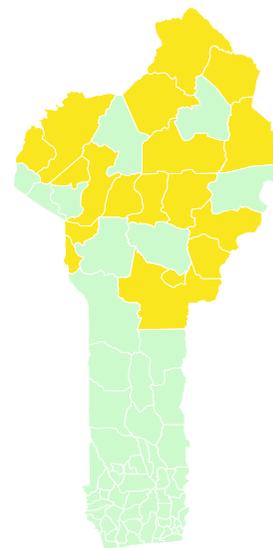
Source: CH, février-mars 2025.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

0,3 M de personnes, soit 2 % de la population totale, seraient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). Il n'y aurait pas de populations en urgence ou pire (phase 4 à 5 du CH).

Sur les 77 communes analysées, 18 seraient sous pression (phase 2 du CH) et 59 en minimale (phase 1 du CH).

La situation alimentaire est similaire à celle de la même période en 2024.



Source: CH, février-mars 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflit/insécurité La violence et les conflits liés aux groupes armés non étatiques du Sahel central continue à affecter le nord du pays et à générer des déplacements internes. Elle perturbe la production agricole de subsistance et commerciale, en particulier dans les principales régions productrices de l'Alibori et de l'Atacora. Les agriculteurs ont abandonné leurs champs en raison de l'insécurité, tandis que d'autres moyens de subsistance, tels que l'élevage, le commerce et le tourisme se sont effondrés (ACAPS, 2025). L'insécurité civile persistante devrait continuer de perturber les activités agricoles dans les départements de l'Alibori et de l'Atacora en 2025 (FAO, mai 2025).

Chocs économiques Les conditions

d'approvisionnement des marchés varient fortement selon les zones, avec une situation globalement satisfaisante dans le Nord, tandis que les régions du Sud et du Centre présentent des niveaux d'approvisionnement peu satisfaisants, en recul par rapport aux années précédentes (CILSS, avril 2025). Le niveau des prix alimentaires en février 2025, comparé à la situation de novembre 2024, a connu une hausse de

4,3 pour cent, supérieure à la hausse du niveau général des prix de 1,1 pour cent sur la même période (INSTAD, 2025). L'accès des ménages pauvres et très pauvres aux denrées alimentaires de base reste limité dans certaines zones. De plus, la fermeture de la frontière avec le Niger a affecté significativement les activités économiques de la zone nord du pays (Nations Unis, 2024).

Chocs climatiques La production totale de céréales pour 2024/2025 est estimée à près de 2,9 millions de tonnes, soit environ 26 pour cent au-dessus de la moyenne quinquennale (CILSS, avril 2025). Cependant, des poches de sécheresse ont entraîné des pertes de récoltes localisées dans les départements d'Alibori, d'Atakora et de Borgou (FAO-GIEWS, octobre 2024). Les prévisions saisonnières pour la saison 2025/2026 indiquent des cumuls pluviométriques moyens à déficitaires sur le sud du pays (CILSS, 2025).

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Source : CH, Bénin.

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle Le Bénin fait face à des difficultés alimentaires et nutritionnelles persistantes et demeure vulnérable en cas de choc majeurs. Elle a connu un niveau record en 2022, en lien avec les conséquences de la pandémie de covid-19 et l'augmentation des niveaux de violence et des déplacements dans les régions du Nord. Plus d'un million de personnes étaient en phase 3 à 5 du CH en 2022 dont 42 000 en urgence (phase 4 du CH). La situation s'est améliorée progressivement depuis avec l'absence de population en phase 4 en 2024 et 2025 mais toujours autour de 0,4 million de personnes en phase 3 pendant la période de mars à mai.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population analysée Population non analysée Population totale

DÉPLACEMENT

0,03 M réfugiés et demandeurs d'asiles

0,01 M personnes déplacées internes

Sources : Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025 ; IDMC, mai 2025.

MALNUTRITION AIGUË

Le Bénin compte environ 5 pour cent d'enfants âgés de 6 à 59 mois touchés par la malnutrition aiguë, selon les dernières données disponibles pour l'année 2018 (GNR, 2022), ce qui correspond au niveau Alerte de la classification IPC AMN (phase 2).

CHIFFRES CLES (BURDEN) 2025

0,6 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë

0,4 M MAM

0,2 M SAM

PAM-UNICEF, mai 2025.

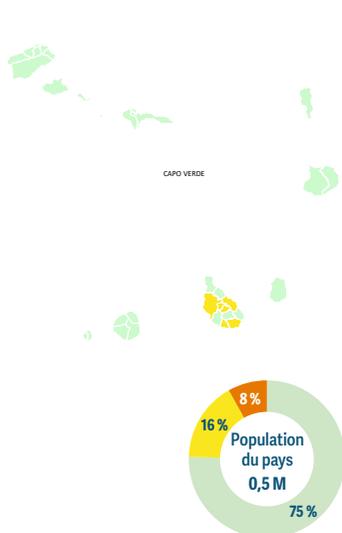
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGÜÈ

PÉRIODE COURANTE 2024 (OCTOBRE-DECEMBRE)

0,04 M de personnes, soit 8 % de la population totale étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH).

Sur les 22 zones analysées, 6 étaient en sous pression (phase 2 du CH) et 16 en minimale (phase 1 du CH).

La situation s'est légèrement détériorée par rapport à la même période en 2023 quand 7 pour cent de la population analysée se trouvait en phase 3 à 5 du CH.



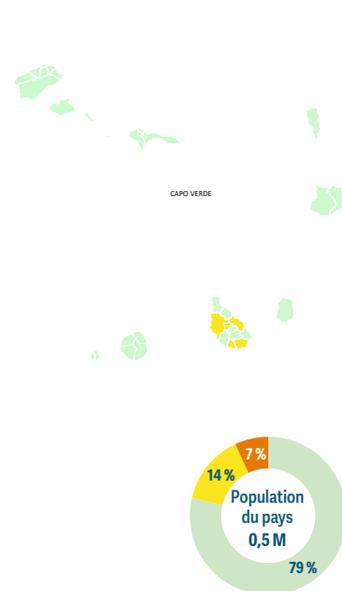
Source : CH, octobre-novembre 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

0,04 M de personnes, soit 7 % de la population totale seraient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH) pendant la période de soudure.

Sur les 22 zones analysées, 5 seraient en sous pression (phase 2 du CH) et 17 en minimale (phase 1 du CH). La situation s'est améliorée depuis 2024 à la même période, quand une zone était en phase 3 du CH.

On note une amélioration saisonnière de la situation entre la période allant d'octobre à décembre 2024 et la période projetée, en raison d'une meilleure disponibilité alimentaire estimée en 2025 par rapport à 2024.



Source : CH, octobre-novembre 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Chocs économiques La hausse continue des prix des denrées alimentaires affecte l'accès des ménages à la nourriture et impacte la consommation alimentaire et les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables. En février 2025, les prix des céréales et des produits agricoles locaux restent largement au-dessus de leur moyenne quinquennale. Par rapport à cette moyenne, des hausses de 34 pour cent sont enregistrées pour le riz, et d'un peu moins de 25 pour cent pour le maïs local, la pomme de terre, le haricot local et la banane verte. Cependant, par rapport à l'année dernière à la même période (février 2024), les hausses de prix sont plus modérées et toutes inférieures à 10 pour cent. Le prix de certains produits comme la farine de blé, le maïs local, l'oignon, la patate douce et le haricot local ont même diminué de 3 à 9 pour cent (CILSS, PREGEC avril 2025).

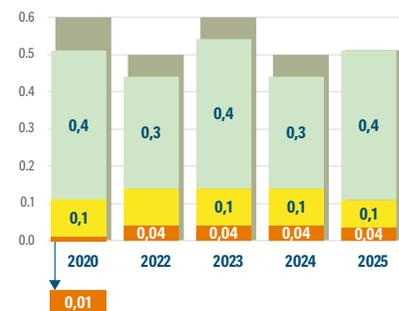
des céréales a été garanti au niveau national jusqu'en janvier, les marchés étant approvisionnés par les importations commerciales et l'aide alimentaire (CILSS, PREGEC avril 2025).

Chocs climatiques Les estimations de productions de la campagne agricole 2024/2025 indiquent une bonne récolte, largement au-dessus de la moyenne quinquennale et de l'année 2023/2024 pour le maïs et les haricots (CILSS, PREGEC avril 2025). La situation phytosanitaire a été calme par rapport aux dernières années. Cependant, une attaque modérée de *Spodoptera frugiperda* (*Lagarta de cartucho de milho*) sur la culture du maïs a été observée.

DÉPLACEMENT

Dans le pays, il n'y avait pas de populations en situation de déplacement forcé.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025

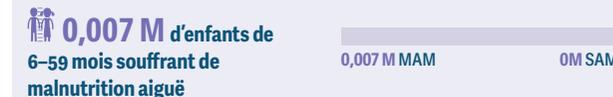


Source : CH, Cabo Verde.

MALNUTRITION AIGÜÈ

L'enquête sur la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle des ménages de 2024 montre que la prévalence de la malnutrition aiguë globale atteint 4 pour cent au niveau national, ce qui correspond aux niveaux acceptables définis par l'OMS et à la phase 1 de l'IPC AMN (IN-VANF, 2024). Les dernières données disponibles sur le fardeau indiquent que 7 763 enfants de moins de cinq ans souffraient de malnutrition aiguë en 2024 (PAM-UNICEF, 20254). Aucune donnée n'était disponible pour 2025.

CHIFFRES CLES (BURDEN) 2025



Source : PAM-UNICEF, 2025.

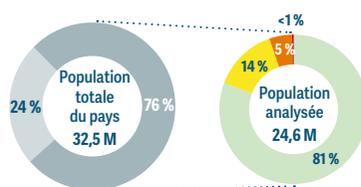
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2025 (MARS-MAI)

1,2 M de personnes, soit 5 % de la population analysée, étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH), dont environ 53 700 personnes en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 31 régions analysées, une seule, la région de Hambol, était en crise (phase 3 du CH) et 9 étaient en sous pression phase 2 du CH.

La situation s'est dégradée avec près de 40 pour cent de personnes en crise en plus qu'en mars-mai 2024, en raison de la flambée des prix alimentaires, malgré des récoltes supérieures à la moyenne.



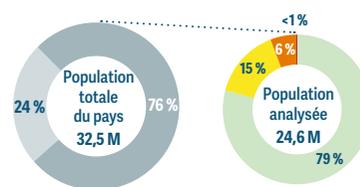
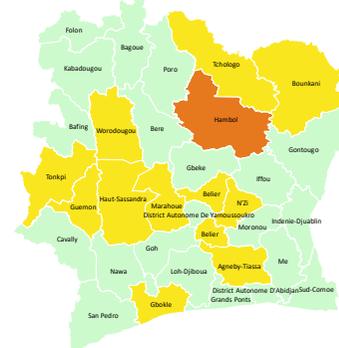
Source: CH, février-mars 2025.

PÉRIODE PROJETÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

1,4 M de personnes, soit 6 % de la population du pays seraient en crise à pire (phase 3 à 5 du CH), dont 53 900 personnes en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 31 régions analysées, une seule, toujours la région de Hambol, resterait en crise (phase 3 du CH) et 11 seraient en sous pression (phase 2 du CH).

Cette détérioration, marquée par une hausse de plus de 50 pour cent des personnes en phase 3 à 5 par rapport à juin-août 2024, survient malgré des récoltes supérieures à la moyenne, illustrant des difficultés d'accès alimentaire persistantes.



Source: CH, février-mars 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Chocs économiques L'accès alimentaire reste difficile malgré une bonne production céréalière en 2024/2025. Les prix des céréales ont baissé de 4 pour cent par rapport à l'année dernière mais restent 10 pour cent au-dessus de la moyenne quinquennale. Les prix des tubercules et légumineuses ont encore augmenté de 2 pour cent et 9 pour cent par rapport à 2024, dépassant de plus de 19 pour cent la moyenne quinquennale. Les prix du café et du cacao ont fortement augmenté en 2024. Les prix de la viande de bœuf et du poisson ont aussi augmenté de 2 à 3 pour cent par rapport à 2024, alors qu'ils étaient entre 8 et 13 pour cent au-dessus de la moyenne quinquennale (CILSS-PREGEC, avril 2025).

Conflit/insécurité La crise sécuritaire du Sahel central s'est étendue au nord de la Côte d'Ivoire. Début 2025, près de 70 000 réfugiés et demandeurs d'asile, majoritairement du Burkina Faso, ont été enregistrés, avec une hausse en 2024 (HCR, décembre 2024). La moitié se trouve à Téhini (Bounkani) et dans le Tchologo (CICR, novembre 2024). Ce sont principalement des femmes et des enfants vivant dans des communautés rurales. Les régions concernées subissent une pression croissante sur les ressources alimentaires et les services, avec des conflits entre éleveurs burkinabè et agriculteurs (OIM, décembre 2024).

DÉPLACEMENT

0,08 M réfugiés et demandeurs d'asiles

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025.

MALNUTRITION AIGÜE

La Côte d'Ivoire compte près de 4 pour cent d'enfants de 6 à 59 mois touchés par la malnutrition aiguë, selon les dernières données disponibles pour l'année 2024 (CH, avril 2025), ce qui correspond aux niveaux acceptables définis par l'OMS et à la phase 1 de l'IPC AMN. Cependant, des préoccupations subsistent concernant la situation nutritionnelle, car les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë sont en augmentation depuis 2021 et devraient atteindre un pic historique pendant la période de soudure de 2025.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Source: CH, Côte d'Ivoire.

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle Entre 2020 et 2025, le pays a observé une augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë. Entre 2020 et 2021, le nombre de personnes en phase 3 à 5 du CH a été multiplié par près de quatre, atteignant plus de 0,8 millions de personnes, en raison de l'élargissement de la couverture de l'analyse CH. Les chiffres ont oscillé autour d'un million de personnes entre 2021 et 2024. En 2025, une nouvelle détérioration a conduit à un pic historique, maintenant la situation alimentaire et nutritionnelle du pays à un niveau préoccupant.

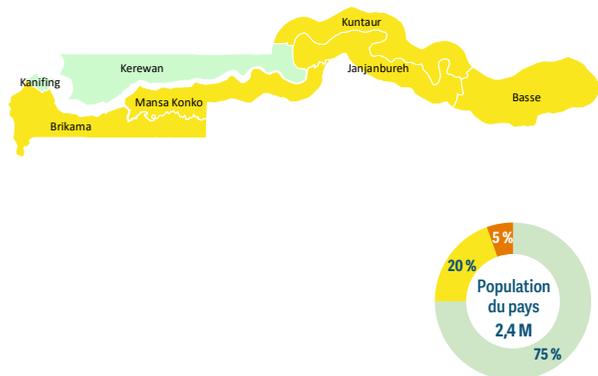
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGÜÈ

PÉRIODE COURANTE 2024 (OCTOBRE-NOVEMBRE)

0,1 M de personnes, soit 5 % de la population totale, étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). Il n'y avait pas de population en urgence ou pire (phase 4 ou 5 du CH).

Sur les 8 zones analysées, 5 étaient sous pression (phase 2 du CH) et 3 en minimale (phase 1 du CH).

La situation était légèrement meilleure qu'à la même période en 2023 quand 6 pour cent de la population analysée et 0,15 millions de personnes étaient en phase 3 à 5 du CH.



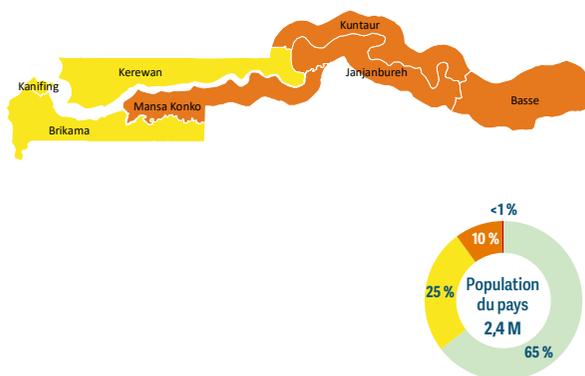
Source: CH, octobre-novembre 2024.

PÉRIODE PROJETÉE 2025 (JUN-AOÛT)

0,2 M de personnes, soit 10 % de la population totale, seraient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). Environ 7 600 personnes seraient en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 8 zones analysées, 4 seraient en crise (phase 3 du CH) et 4 sous pression (phase 2 du CH).

La situation est pire que celle de l'année précédente à la même période avec 20 000 personnes en plus en phase 3 à 5 du CH, dont 6 000 de plus en phase 4 du CH.



Source: CH, octobre-novembre 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Chocs économiques Les prix des céréales ont augmenté significativement entre mars 2024 et mars 2025, d'environ 10 pour cent pour le riz et le mil, et jusqu'à 20 pour cent pour le maïs, tout en restant largement au-dessus de leur moyenne quinquennale (CILSS-PREGEC, avril 2025). L'augmentation des prix des carburants renchérit les coûts de transport et érode les moyens de subsistance des ménages limitant davantage l'accès à l'alimentation.

Chocs climatiques Les inondations de septembre 2024 ont touchés de larges zones agricoles, retardant la récolte et diminuant les rendements du mil et du riz. Les productions de ces deux céréales, les deux plus produites en Gambie, seraient inférieures, respectivement de 3 et 8 pour cent par rapport à celles de l'année dernière. La production de maïs est équivalente à celle de l'année dernière, tandis que la production de sorgho est supérieure. La production des cultures de rente, arachide et niébé, est légèrement inférieure à celle de l'année dernière, mais reste au-dessus de la moyenne quinquennale (CILSS-PREGEC, avril 2025).

DÉPLACEMENT

4 500 réfugiés et demandeurs d'asiles

7 500 personnes déplacées internes

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025 ; IDMC, mai 2025.

MALNUTRITION AIGÜÈ

Les données collectées dans les sites sentinelles indiquent des taux de malnutrition aiguë de l'ordre de 8,5 pour cent en 2024 similaire à ceux de l'année précédente (CILSS-PREGEC, avril 2025). Cela correspond aux niveaux d'Alerte de la classification IPC AMN (phase 2).

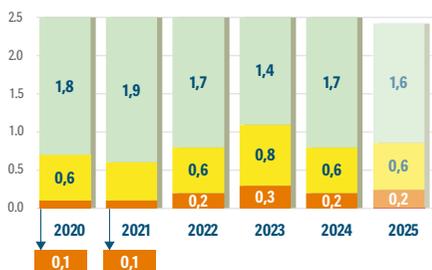
CHIFFRES CLES (BURDEN) 2025

0,1 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë

0,1 M MAM | 0,04 M SAM

Source: PAM-UNICEF, mai 2025.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe, 2020-2025



Source: CH, Gambie.

1 - Minimale | 2 - Sous pression | 3 - Crise | 4 - Urgence | 5 - Catastrophe/Famine | Population analysée | Population non analysée | Population totale

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle La situation alimentaire s'est progressivement détériorée au cours des cinq dernières années, avec une augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe, dans un contexte de forte dépendance du pays aux importations de produits alimentaires de base, le rendant particulièrement vulnérable aux hausses des prix alimentaires, de l'énergie et des carburants. Le nombre de personnes en situation de crise ou pire (phases 3 à 5) a doublé entre 2020 et 2023, passant de 0,13 à 0,3 million – un niveau jamais atteint auparavant. Une amélioration temporaire a été observée en 2024, avant une nouvelle détérioration en 2025. Toutefois, la situation demeure préoccupante, même si les niveaux restent en deçà du pic de 2023.

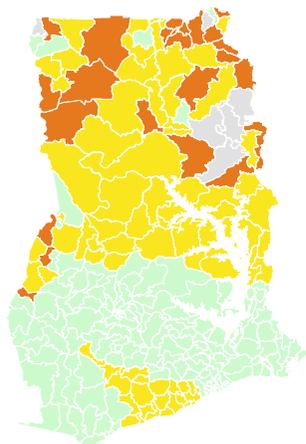
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGUË

PÉRIODE COURANTE 2025 (MARS-MAI)

2,4 M de personnes, soit 7 % de la population totale du pays étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH) dont 136 000 personnes en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 71 régions analysées, 25 étaient en crise (phase 3 du CH) et 30 en sous pression phase 2 du CH.

La situation s'est nettement détériorée par rapport à la même période l'an dernier, avec un doublement du nombre de personnes en crise, lié à la flambée persistante des prix alimentaires et à des pertes agricoles localisées liées à des épisodes de sécheresse.



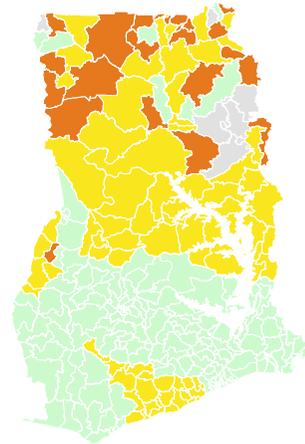
Source: CH, février-mars 2025.

PÉRIODE PROJETÉE 2025 (JUN-AOÛT)

2,0 M de personnes, soit 6 % de la population totale du pays seraient en crise à pire (phase 3 à 5 du CH) dont 122 000 personnes en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 71 régions analysées, 22 resteraient en crise et 30 en sous pression (phases 3 et 2) et le reste en minimale (phase 1 du CH).

Cette situation, bien que meilleure que celle de la période courante en raison de la disponibilité des récoltes, reste fortement dégradée par rapport à la même période en 2024, avec près du double de personnes en Phase 3 à 5 du CH.



Source: CH, février-mars 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Chocs économiques Malgré une hausse de la production céréalière et des autres cultures, ainsi qu'un ralentissement de l'inflation alimentaire en 2024 et 2025, les prix des principales cultures vivrières en janvier 2025 demeurent largement supérieurs à ceux de janvier 2024 et à la moyenne quinquennale. Les prix du niébé, du maïs, du manioc et du riz ont augmenté respectivement d'environ 82, 66, 62 et 32 pour cent par rapport à 2024. Les prix élevés continuent de restreindre l'accès des ménages pauvres aux denrées alimentaires essentielles (CILSS-PREGEC, avril 2025).

Chocs climatiques Des périodes de sécheresse ont touché les principales zones de production, affectant près de 930 000 producteurs et détruisant plus de 1,8 million d'hectares de cultures. D'importantes pertes économiques ont affecté les moyens d'existence des ménages dans ces zones. Toutefois, la production céréalière globale pour

2024/2025 devrait connaître une hausse par rapport à l'année dernière (CILSS, avril 2025).

Conflit/insécurité En mars 2025, le nord du Ghana accueillait environ 3 800 personnes déplacées internes (PDI) et 13 700 réfugiés, principalement en provenance du Burkina Faso et du Togo, touchés par la crise au Sahel central (HCR; OIM, mars 2025). Les moyens de subsistance limités des réfugiés restreignent leur accès à l'alimentation, une situation aggravée par l'inflation élevée des prix alimentaires.

DÉPLACEMENT

25 600 réfugiés et demandeurs d'asiles

4 900 personnes déplacées internes

Sources : Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025 ; IDMC, mai 2025.

MALNUTRITION AIGUË

Les données récentes sur la malnutrition, en particulier sur la prévalence de la malnutrition aiguë, font défaut. Néanmoins, la situation reste préoccupante, car les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë élevés depuis 2023 ont atteint des records en 2025.

CHIFFRES CLES (BURDEN) 2025

1,0 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë

0,8 M MAM

0,2 M SAM

Source: PAM-UNICEF, mai 2025.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Source: CH, Ghana.

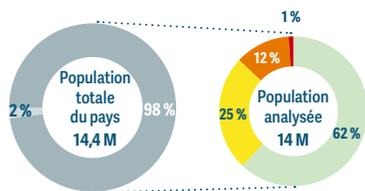
Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle Le nombre de personnes en situation de crise ou pire (Phase 3 à 5 du CH) a augmenté significativement entre 2020 et 2025, en particulier depuis 2023, année où la couverture de l'analyse CH a été élargie à l'ensemble de la population. En 2025, ce nombre a atteint des niveaux sans précédent dans l'histoire du CH. Depuis 2023, le nombre de personnes en crise ou pire, durant le pic d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë de mars à mai, dépasse le million.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGUË

PÉRIODE COURANTE 2025 (MARS-MAI)

1,8 M de personnes, soit 13 % de la population analysée étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH) dont plus de 110 000 en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 8 zones analysées, 1 était en crise (phase 3 du CH), la région de Faranah, et les sept autres en sous pression (phase 2 du CH). La situation s'est considérablement détériorée depuis la même période de 2024, avec plus du double de personnes en phase 3 à 5 du CH. Surtout, contrairement à l'année précédente où aucune population n'était classée en urgence (phase 4), des populations se trouvent désormais à ce niveau de sévérité en 2025.



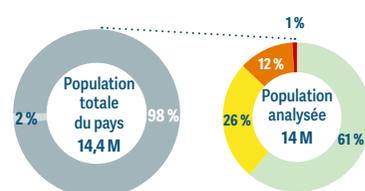
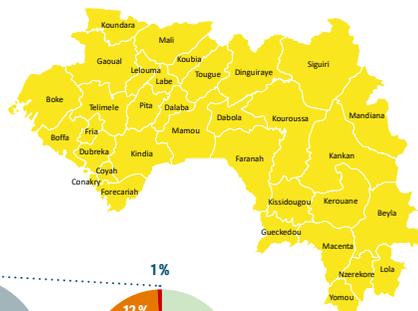
Source: CH, février-mars 2025.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUN- AOÛT)

1,8 M de personnes, soit presque 13 % de la population analysée seraient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH) dont 91 000 en urgence (phase 4 du CH).

Les 8 zones analysées seraient en sous pression (phase 2 du CH).

Par rapport à la même période de l'année précédente, la situation s'est détériorée, avec une augmentation d'environ 0,8 million du nombre de personnes en crise ou pire (phase 3 et au-delà).



Source: CH, février-mars 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Chocs économiques La hausse des prix des denrées de base par rapport à l'année précédente et la moyenne quinquennale, notamment les céréales dont les prix sont de 9 à 31 pour cent au-dessus de ceux de l'année dernière, continue d'affecter la consommation alimentaire des ménages. L'approvisionnement des marchés de poissons reste convenable, mais inférieure aux années antérieures en raison de l'augmentation des coûts des intrants pour la pêche artisanale. Les prix du poisson sont en hausse de 39 pour cent par rapport à la moyenne des 5 dernières années et de 5 pour cent par rapport à l'année dernière à la même période (CILSS, 2025).

Chocs climatiques Les inondations en 2024 ont impacté plus de 23 000 ménages dans 18 préfectures du pays. La situation phytosanitaire s'est caractérisée par des attaques de nuisibles sur les cultures dans certaines préfectures. La campagne agricole 2024/2025 a été globalement satisfaisante, avec une augmentation de 12 pour cent de la production céréalière par rapport à l'année précédente, mais une diminution de 35 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années (CILSS-PREGEC, 2025).

DÉPLACEMENT

2 300 réfugiés et demandeurs d'asiles

5 200 personnes déplacées internes

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025 ; IDMC, mai 2025.

MALNUTRITION AIGUË

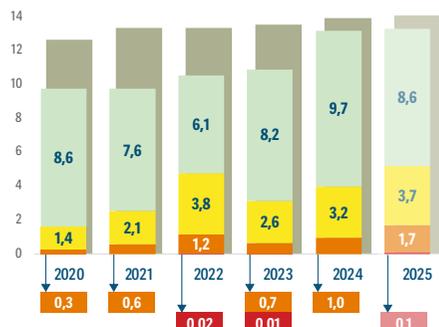
CHIFFRES CLES (BURDEN) 2025

0,5 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë

0,5 M MAM | 0,1 M SAM

Source: PAM-UNICEF, mai 2025.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle La détérioration de la situation alimentaire a été progressive au cours des dernières années, avec une multiplication par quatre du nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë entre 2020 et 2022, atteignant 1,2 million de personnes. Après un déclin en 2023 et 2024, la situation s'est de nouveau aggravée en 2025. L'année 2025 enregistre ainsi le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë le plus élevé des cinq dernières années, avec 13 pour cent des personnes analysées en phases 3 à 5 du CH. Bien que des populations aient déjà été classées en urgence (phase 4) en 2022 et 2023, les chiffres de 2025 représentent leur niveau le plus élevé sur la période récente.

Source: CH, Guinée.

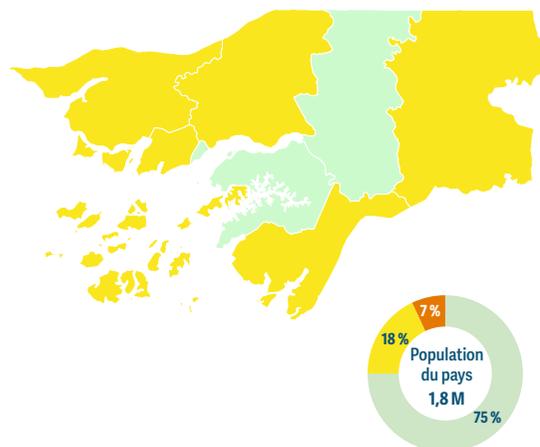
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGÜÈ

PÉRIODE COURANTE 2025 (MARS-MAI)

0,1 M personnes, soit 7 % de la population totale étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). Il n'y a pas de population en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 9 régions analysées, 6 sont sous pression (phase 2 du CH) et 3 sont en minimale (phase 1 du CH).

La situation s'est détériorée par rapport à la même période en 2024, avec plus de 20 000 personnes de plus en phase 3 à 5 du CH.



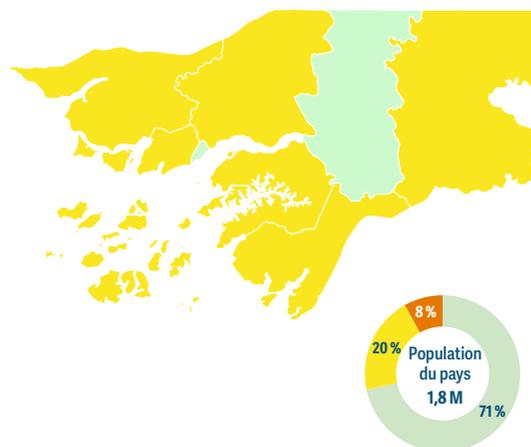
Source: CH, février-mars 2025.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUN-AOÛT)

0,15 M personnes, soit 8 % de la population totale, seraient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH).

Sur les 9 régions, 7 seraient sous pression (phase 2 du CH) et 2 en minimale (phase 1 du CH).

La situation s'est légèrement détériorée par rapport à la même période en 2024, avec environ 10 000 personnes de plus en phase 3 à 5 du CH.



Source: CH, février-mars 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Chocs économiques Malgré une production agricole globalement satisfaisante au niveau national, les moyens d'existence de ménages restent sous-pression. Entre mars et mai, le prix du riz local dans quelques marchés était en hausse par rapport aux prix de l'année dernière et de la moyenne des cinq dernières années à la même période. Le prix de noix de cajou a été fixé à 410 FCFA/Kg par le gouvernement en 2025. Ce prix est en hausse de 37 pour cent par rapport à 2024 et de 15 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale (CILSS-PREGEC, 2025).

Chocs climatiques En 2024, la Guinée-Bissau a connu des inondations d'une ampleur exceptionnelle, causées par des précipitations abondantes et prolongées. Ces inondations ont submergé une superficie totale de plus de 125 000 hectares, dont presque 6 000 hectares de terres agricoles, mettant en lumière des impacts considérables sur les moyens de subsistance des populations. Cette situation souligne la nécessité urgente d'interventions pour répondre aux besoins immédiats et prévenir une aggravation des vulnérabilités sociales et économiques, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines.

DÉPLACEMENT

54 réfugiés et demandeurs d'asiles

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025.

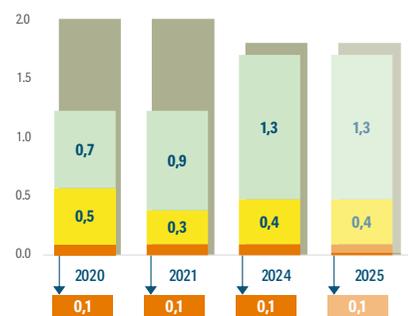
MALNUTRITION AIGÜÈ

CHIFFRES CLES (BURDEN) : 2025

0,1 M d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë

Source: PAM-UNICEF, mai 2025.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Source: CH, Guinée Bissau.

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle En 2020, la Guinée Bissau a connu sa première crise alimentaire majeure, principalement dans les zones affectées par des chocs climatiques. Plus de 5 000 personnes étaient alors en urgence (phase 4 du CH). De 2020 à 2024, au moins 10 pour cent des populations analysées étaient en crise de mars à mai. En 2025, la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë s'est un peu dégradée comparativement à celle de 2024.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGUË

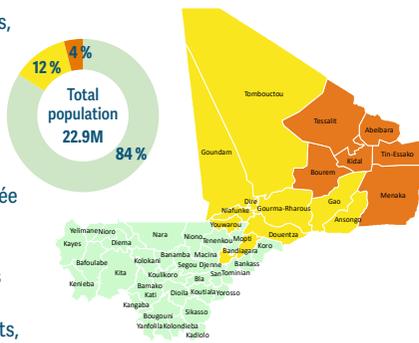
PÉRIODE COURANTE 2024 (OCTOBRE-DÉCEMBRE)

0,9 M de personnes, soit 4 % de la population totale, ont fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Parmi elles, environ 0,02 million étaient en situation d'urgence (phase 4 du CH).

Sur les 56 zones analysées, six ont été classées en phase 3 du CH.

La situation, bien qu'en amélioration saisonnière après la soudure de 2024, reste néanmoins détériorée par rapport à la même période de l'année précédente, en raison des difficultés d'accès à la nourriture liées aux conflits, aux déplacements et aux aléas climatiques.

Source : CH, Mali, novembre-décembre 2024.

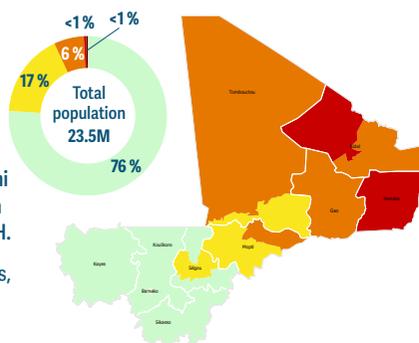


PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

1,5 M de personnes, soit 6 % de la population totale, devraient être en insécurité alimentaire aiguë élevée pendant la période de soudure. Parmi elles, environ 0,06 million seraient en phase 4 du CH.

Sur les 56 zones analysées, deux devraient être en phase 4 –Ménaka et la partie Nord de Kidal – et dix en phase 3.

La situation devrait empirer, en raison de l'intensification des conflits, des déplacements et des impacts climatiques.



Dans la zone de Ménaka, particulièrement affectée par l'insécurité, environ 2 645 personnes devraient se retrouver en situation de catastrophe (phase 5 du CH), en raison des violences persistantes et des contraintes d'accès humanitaire.

Source : CH, octobre-novembre 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

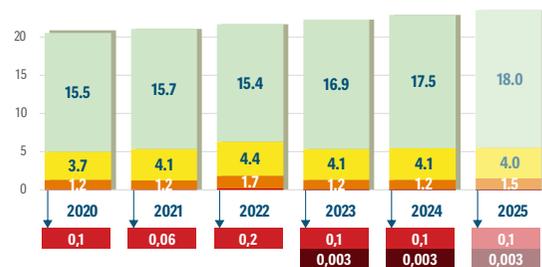
Conflit/insécurité Dans les régions centrales et nord du pays, les attaques, le vol de bétail et les conflits ont perturbé les activités agricoles et provoqué des déplacements. À Ménaka, l'insécurité a perturbé le commerce, entraînant des pénuries de produits de base. Les blocages causés par des groupes armés ont limité l'aide humanitaire dans certaines zones (CH, mars 2024) et cette situation risque de se poursuivre en 2025 (FAO & PAM, novembre 2024 ; CILSS, avril 2025). La résurgence de l'insurrection à Kidal devrait aggraver les déplacements (ICG, juillet 2024).

Chocs économiques Les prix des céréales sont restés supérieurs à la moyenne des cinq

dernières années tout au long de 2024. En août, les prix du sorgho et du mil ont augmenté de 50 à 58 pour cent par rapport à l'année précédente (CH, mars 2024 ; FEWS NET, septembre 2024).

Chocs climatiques Bien que la production céréalière nationale pour 2023/2024 ait été proche de la moyenne, certaines zones ont connu des épisodes de sécheresse et des pluies irrégulières (FAO-GIEWS, novembre 2024). Le gouvernement a déclaré l'état de catastrophe naturelle à la suite d'inondations qui ont touché environ un million d'hectares de terres agricoles entre juillet et septembre (FEWS NET, septembre 2024).

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Source : CH, Mali.

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle Depuis 2020, la situation sécuritaire s'est dégradée dans le centre et le nord du pays, en particulier dans les régions de Ségou et Ménaka. Le nombre de personnes en situation de crise (phase 3 du Cadre Harmonisé) a atteint un pic à la mi-2022, suivi d'une légère amélioration en 2023. Toutefois, depuis 2024, l'insécurité alimentaire est repartie à la hausse, principalement en raison de l'insécurité persistante. Depuis, 2023, des populations font face à une situation de catastrophe (phase 5) pendant le pic d'insécurité alimentaire.

MALNUTRITION AIGUË

Des régimes alimentaires inadéquats, un niveau élevé de maladies et une aide alimentaire réduite ont contribué à une détérioration de la malnutrition aiguë.

Pour la période de juin 2024 à mai 2025, sur les 54 zones analysées, plus de la moitié ont été classées en situation Sérieuse ou pire (phase 3 ou plus de l'IPC AMN), dont 11 en Critique (phase 4) et un site de déplacés à Gao en phase 5 (Extrêmement critique). Cela représente une détérioration par rapport à l'analyse précédente.

CHIFFRES CLES (BURDEN): NOVEMBRE 2024-MAI 2025

1,6 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë

1,2 M MAM | 0,4 M SAM

Source : Mali IPC TWG, novembre 2024.

0,09 M de femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë

FACTEURS DÉTERMINANTS

Moins de 21 pour cent des enfants de 6 à 23 mois ont consommé un régime alimentaire minimum acceptable quelquesoit la zone. Ce chiffre tombe à 1 pour cent dans la région de Gao.

La dégradation de l'insécurité alimentaire aiguë a aggravé la malnutrition, en particulier à Ménaka et parmi les déplacés. Les taux d'allaitement exclusif sont faibles (moins de 18 pour cent), sauf à Ségou et à Ménaka où ils atteignent plus de 80 pour cent (IPC, novembre 2024).

Le manque d'eau potable, surtout pour les déplacés, l'hygiène précaire et les mauvaises conditions sanitaires ont entraîné de fortes morbidités liées à la rougeole, aux diarrhées et aux infections

respiratoires aiguës, notamment à Gao, Tombouctou et Ménaka. Une épidémie de rougeole a touché des camps de déplacés à Gao et à Kidal (IPC, novembre 2024).

L'insécurité a restreint les services de santé et de nutrition, dans certaines zones touchées par les conflits, comme en témoigne la couverture vaccinale qui va de 0,4 pour cent à Kidal alors qu'elle reste à 100 pour cent à Gao.

Le sous-financement de l'aide humanitaire a dégradé les conditions de vie des population hôtes et déplacées dans les zones, notamment à Gao (IPC, novembre 2024).

DÉPLACEMENT

0,2 M réfugiés et demandeurs d'asiles

Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025 ; IDMC, mai 2025.

0,4 M personnes déplacées internes

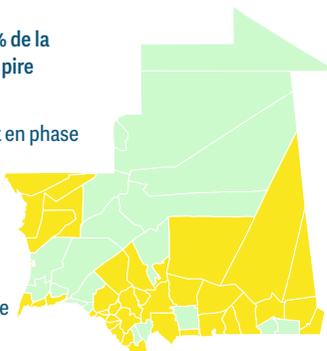
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGÜË

PÉRIODE COURANTE 2025 (MARS-MAI)

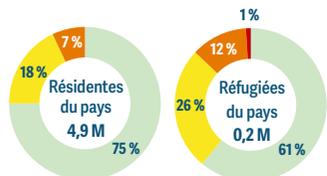
0,4 M de personnes, soit 7 % de la population totale étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH).

Sur les 55 zones analysées, 23 étaient en phase minimale (phase 1 du CH) et 32 en sous pression (phase 2 du CH).

La population analysée a presque doublé depuis 2024 empêchant les comparaisons directes. En 2024, 12 pour cent de la population analysée étaient en phase 3 à 5 du CH.



0,03 M de réfugiés, soit 13 % de la population de réfugiés analysée, sont en phase 3 à 5 du CH, dont 1 % en phase 4.



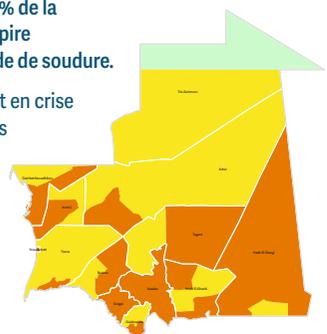
Source: CH, février-mars 2025.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

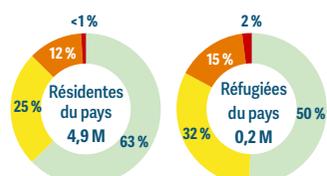
0,6 M de personnes, soit 12 % de la population totale seraient en crise à pire (phase 3 à 5 du CH) pendant la période de soudure.

Sur les 55 zones analysées, 17 seraient en crise (phase 3 du CH) et 38 seraient en sous pression (phase 2 du CH).

Cela représente une légère amélioration par rapport à la même période de l'année précédente, principalement grâce aux bonnes récoltes céréalières de la campagne 2024-2025.



0,04 M de réfugiés, soit 18 % de la population de réfugiés analysée, sont en phase 3 à 5 du CH, dont 2 % en phase 4.



Source: CH, février-mars 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Chocs économiques En 2024, les prix élevés des denrées de base ont limité l'accès à la nourriture pour les populations urbaines pauvres, les ménages dépendants du secteur minier et les déplacés. Malgré une inflation alimentaire annuelle faible, autour de 2 pour cent en fin de 2024, et des niveaux stables en février 2025, les prix du riz importé et de la viande ont fortement augmenté, restant bien au-dessus des niveaux de l'année précédente à la même période. (FAO, 2025).

Chocs climatiques La campagne agricole 2024-2025 a été favorable, avec des précipitations abondantes favorisant les cultures et les pâturages,

compensant largement les pertes localisées dues aux inondations (CILSS, décembre 2024). Toutefois, les répercussions de la mauvaise saison 2023-2024 continuent de se faire sentir, exacerbant l'insécurité alimentaire de certains ménages.

Conflit/insécurité Le conflit au Mali provoque un afflux croissant de réfugiés, exerçant une pression sur les ressources et les marchés. Le camp de Mbera, situé dans la région du Hodh El Chargui, est surpeuplé, poussant les nouveaux arrivants à s'installer dans des zones voisines déjà touchées par la pauvreté. Cela augmente la demande pour des denrées et ressources déjà limitées (HCR, septembre 2024).

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Source: CH, Mauritanie.

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle La proportion de la population dans les phase 3 à 5 du CH en Mauritanie a varié entre 12 et 20 pour cent durant les périodes de soudure entre 2020 et 2025. L'insécurité alimentaire aiguë est en grande partie la conséquence des événements météorologiques extrêmes sur la production alimentaire. Le pays a enregistré un pic d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë en 2022, lorsqu'environ 20 pour cent de la population se trouvait en phase 3 à 5 du CH entre juin et août, en raison d'une sécheresse sévère, d'une forte inflation alimentaire et de restrictions commerciales.

MALNUTRITION AIGÜË

Les données les plus récentes, datant de 2022, indiquent que 12 des 15 régions présentaient une prévalence de la malnutrition aiguë égale ou supérieure à 10 pour cent, correspondant à des niveaux sérieux ou pire (phase 3 à 5 de l'IPC AMN). Parmi celles-ci, cinq régions affichaient des prévalences égales ou supérieures à 15 pour cent (SMART, 2021, 2022).

CHIFFRES CLES (BURDEN) 2025

1,7 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë, 2023

1,4 M MAM 0,3 M SAM

Source: PAM-UNICEF, mai 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Le manque de données récentes limite la compréhension de la situation nutritionnelle actuelle du pays. À l'échelle nationale, les pratiques d'alimentation des nourrissons et jeunes enfants sont sous-optimales, avec un ménage sur deux incapables de se procurer le régime nutritif le moins coûteux. La situation est particulièrement critique dans les zones pastorales (PAM, 2024). Entre 2019 et 2021, seulement 9 pour cent des enfants de 6 à 23 mois bénéficiaient d'un régime alimentaire minimum acceptable, et le taux d'allaitement exclusif restait faible à 41 pour cent (EDS, 2022).

Les taux d'anémie élevés, touchant 56 pour cent des femmes en âge de procréer et 77 pour cent des enfants de moins de 5 ans, constituent un problème majeur de santé publique (PAM, 2024). Plus de 15 pour cent des

enfants âgés de 6 à 59 mois avaient eu de la fièvre deux semaines avant l'enquête démographique et de santé de 2022, mais seul un tiers avait reçu des soins ou des conseils (EDS, 2022).

Dans la région du Hodh Chargui, l'afflux massif de réfugiés maliens a entraîné une surpopulation du camp de Mbera et des camps informels voisins. Avant cet afflux, les services de base dans les communautés hôtes étaient déjà limités et ont rapidement été dépassés (EC, 2024). Les niveaux élevés d'insécurité alimentaire, les graves pénuries d'eau, une épidémie de rougeole et l'accès très limité aux latrines (3 pour cent des ménages), qui entraîne des pratiques de défécation en plein air, ont contribué à la malnutrition aiguë. L'accès aux soins de santé reste faible (HCR, 2024; FICR, 2024; UNICEF, 2024).

DÉPLACEMENT

0,2 M réfugiés et demandeurs d'asiles

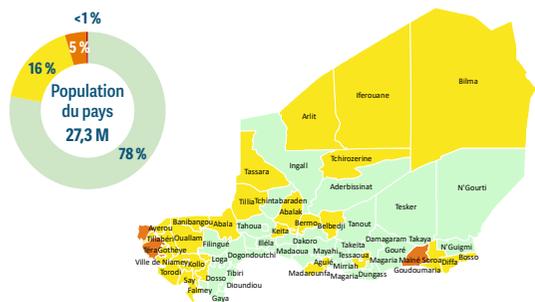
Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGUË

PÉRIODE COURANTE 2024 (OCTOBRE--DÉCEMBRE)

1,5 M de personnes, soit 6 % de la population totale, ont été confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë élevée. Parmi elles, environ 0,06 million étaient en situation d'urgence (phase 4 du CH) dans les régions de Agadez, Diffa, Tillabéri et Zinder.

Sur les 78 zones analysées, seules deux seraient en phase 3 et aucune en phase 4. La situation est nettement meilleure qu'à la même période en 2023 grâce aux bonnes récoltes agricoles de 2024/2025.

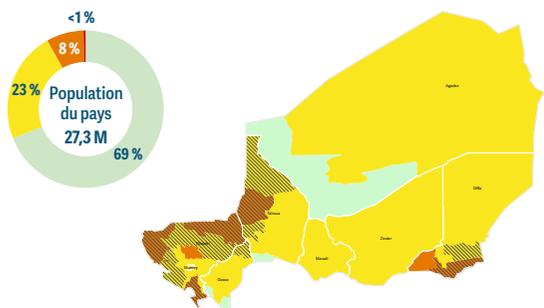


Source : CH, Niger, octobre-novembre 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUIN--AOÛT)

2,2 M de personnes, soit 8 % de la population totale, devraient faire face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë élevée durant la période de soudure. Parmi elles, environ 0,1 million seraient en phase 4 du CH.

Sur les 78 zones analysées, 12 seraient en phase 3 et aucune en phase 4, confirmant l'amélioration globale observée. Cela représente une amélioration significative par rapport à 2024, grâce aux bonnes récoltes en 2024/2025 (FAO, novembre 2024 ; CILSS, décembre 2024).



Source : CH, Niger, octobre-novembre 2024.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population totale

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflit/insécurité Les conflits à Tillabéri, dans le nord et l'est de Tahoua, ainsi qu'au sud de Diffa et Maradi, ont déplacé des populations, conduit à l'abandon des terres agricoles, et perturbé les marchés. Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) a augmenté de 20 pour cent en 2024 (GRID, mai 2025).

Chocs climatiques Les inondations entre mai et août 2024 ont détruit 24 000 hectares de cultures et 25 000 têtes de bétail, affectant 1,5 million de personnes et en déplaçant 480 000 personnes (EC-JRC, novembre 2024 et GRID, mai 2025). La production céréalière de la campagne 2024/2025 a été globalement favorable (CILSS, décembre 2024).

Chocs économiques La fermeture des frontières et les perturbations commerciales ont provoqué une hausse des prix. Malgré la levée de certaines sanctions en février 2024, les échanges, notamment avec le Nigéria, sont restés faibles à cause de la faible disponibilité alimentaire et de la dépréciation du naira (FEWS NET, juin 2024). La fermeture de la frontière Bénin-Niger a aussi réduit les exportations (PAM et FAO, novembre 2024). En mars 2025, les prix des céréales ont légèrement baissé grâce aux mesures de régulation, mais restent au-dessus de la moyenne quinquennale, surtout pour le riz importé (+25 %) et le mil et maïs (+12 %) (CILSS, avril 2025).

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Source : CH, Niger.

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle L'insécurité, les déplacements, la hausse des prix des denrées, les sécheresses et l'impact de la covid-19 ont entraîné la persistance de niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë depuis 2019-2020. Le nombre de personnes en phase 3 à 5 du CH a atteint un niveau record en 2022 avec 4,4 millions de personnes, avant de diminuer à 3,4 millions en 2023. En 2024, ce chiffre est resté globalement stable, et il est projeté qu'il diminue en 2025 pour atteindre son plus bas niveau des cinq dernières années.

MALNUTRITION AIGUË

Une situation nutritionnelle critique persiste, aggravée dans les zones touchées par les inondations et l'insécurité.

Pendant le pic de la malnutrition en 2024 (août-novembre), la situation (janvier-avril) au Niger était légèrement meilleure qu'à la même période en 2023, avec une baisse d'enfants et de femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë. Cependant, le nombre de départements en situation critique (phase 4) a augmenté, avec 46 sur 72 zones, 46 ont été classées en sérieuse ou pire (phase 3 ou plus de l'IPC AMN), dont 7 zones en phase critique (phase 4). Pendant la soudure de 2025, la situation devrait se détériorer (IPC, janvier 2025).

CHIFFRES CLES (BURDEN) AOÛT 2024-JUILLET 2025

1,7 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë

0,1 M de femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë

1,3 M MAM 0,4 M SAM

Source : IPC TWG Niger, janvier 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les inondations de 2024, les plus sévères depuis 2020, et l'insécurité persistante, ont aggravé la situation nutritionnelle particulièrement à Diffa, Tillabéri, Maradi et Tahoua.

La prévalence des maladies infantiles telles que la diarrhée, le paludisme et les infections respiratoires aiguës a dépassé les niveaux observés ces cinq dernières années. L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement s'est détérioré dans plusieurs zones comme à Tchintabaraden (département de Tahoua) où seulement 6 pour cent de la population avait accès à une source d'eau potable (IPC, janvier 2025). Des épidémies de choléra et de rougeole ont également été signalées (UNICEF, décembre 2024).

L'offre de soins de santé est restée très limitée, en particulier dans les régions d'Agadez, Tillabéri et Tahoua, où la couverture vaccinale contre la rougeole reste faible. Les inondations et le manque de financements ont davantage contraint l'accès aux services de santé. Enfin, l'insécurité a freiné l'accès humanitaire dans plusieurs zones de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri, déjà fortement affectées par l'insécurité alimentaire (IPC, janvier 2025).

DÉPLACEMENT

0,4 M réfugiés et demandeurs d'asiles

0,9 M personnes déplacées internes

Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025 ; IDMC, mai 2025.

Dans certaines zones, plus d'un tiers des nourrissons de moins de six mois n'avaient jamais été allaités, et le taux d'allaitement exclusif de à 3 à 4 pour cent dans certaines zones comme dans le département

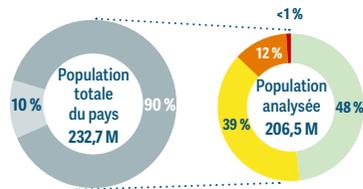
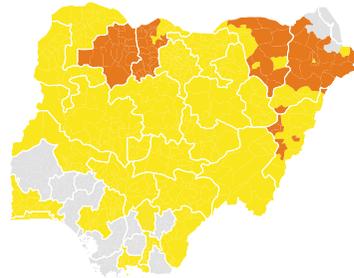
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2025 (MARS-MAI)

24,9 M de personnes, soit 12 % de la population analysée, étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). Près de la moitié, 11,5 millions, étaient huit États du Nord-Ouest et du Nord-Est. Environ 0,7 million étaient en urgence (phases 4 du CH) à Borno, Katsina, Kaduna, Sokoto, Yobe et Zamfara.

Sur les 548 zones analysées, 68 étaient en crise (phase 3 du CH) et 480 en sous pression (phase 2 du CH).

La situation est similaire à celle de l'année dernière à la même période.



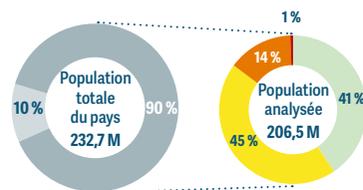
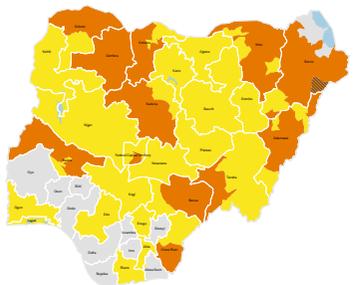
Source: CH, février-mars 2025.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

30,6 M de personnes, soit 15 % de la population analysée, seraient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). Environ 1,2 million de personnes seraient en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 548 zones analysées, 162 seraient en crise (phase 3 du CH) et 386 en sous pression (phase 2 du CH).

La situation est meilleure que l'année dernière à la même période, avec aucune zone en phase 4 contre trois en 2024. Le nombre de zones en phase 3 a diminué de 186 à 162, et la population en phase 3 à 5 a diminué de plus d'un million.



Source: CH, février-mars 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflit/insécurité Les conflits et l'insécurité civile persistent et continuent à perturber les activités économiques et agricoles et à entraîner des déplacements de populations. L'insécurité perturbe le fonctionnement des marchés et contribue à l'augmentation des prix des denrées alimentaires (CH, 2025).

Chocs économiques Les prix moyens de toutes les céréales étaient environ deux fois plus élevés fin 2024 que l'année précédente, principalement en raison d'une monnaie nationale faible, de coûts de transport élevé, d'une production céréalière réduite en 2024 et de perturbations du marché liées aux conflits dans plusieurs régions (FAO,

2024a). Les prix élevés du carburant et de l'énergie affectent la disponibilité, l'accès et la stabilité des denrées alimentaires (CH, 2025).

Chocs climatiques Les inondations de 2024 ont endommagé des milliers d'hectares de terres cultivées, entraînant des pertes massives. Les prévisions de la production céréalière 2024/2025 sont près de 7 pour cent en dessous de la moyenne quinquennale. (FAO, 2025).

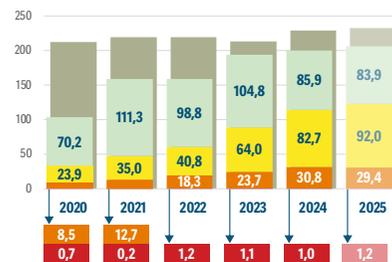
DÉPLACEMENT

0,1 M réfugiés et demandeurs d'asiles

Sources : Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025 ; IDMC, mai 2025.

3,7 M personnes déplacées internes

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Source: CH, Nigeria.

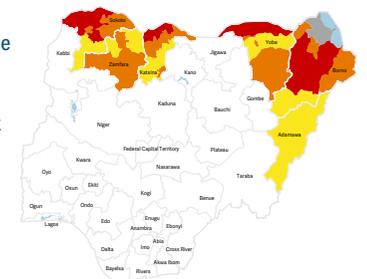
Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle Le nombre de personnes en phase 3 à 5 du CH a augmenté chaque année entre 2020 et 2024, reflétant une couverture analytique plus large des analyses. En 2025, une légère diminution est observée par rapport à 2024. La crise alimentaire reste majeure en lien avec la persistance des conflits armés et au terrorisme, qui se sont étendus du nord-est au nord-ouest et au centre-nord ces dernières années, ainsi qu'à une inflation élevée, réduisant la disponibilité et l'accès à l'alimentation.

MALNUTRITION AIGÜE

Les projections de janvier à avril 2025 suggèrent une augmentation significative des niveaux de malnutrition aiguë sévère (MAS) par rapport à la même période en 2024.

Dix-sept zones seraient en situation critique (phase 4 de l'IPC AMN), marquant une escalade préoccupante des niveaux de malnutrition par rapport à la même période en 2024 quand aucune zone n'était classifiée dans cette phase. De plus, 17 zones devraient être en situation sérieuse (phase 3 de l'IPC AMN) et 28 en alerte (phase 2 de l'IPC AMN).

PIC 2025 (JAN-AVR)



CHIFFRES CLES (BURDEN): MAI 2024-AVRIL 2025

5,4 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë

3,7 M MAM

1,8 M SAM

Source : Nigeria IPC TWG, novembre 2024.

0,8 M de femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë

FACTEURS DÉTERMINANTS

La période de janvier à avril est normalement une saison où les niveaux de malnutrition sont plus bas. Cependant, la combinaison des inondations en 2024, l'accès limité aux terres agricoles en raison de l'insécurité et des conflits et les déplacements massifs de population ont conduit des niveaux de malnutrition plus élevés que d'habitude au début de l'année 2025 (IPC, 2024).

Les prix alimentaires élevés, les pratiques de soins et d'alimentation des jeunes enfants inadéquates, la faible qualité des services de soins de santé, les lacunes en matière de capacités des prestataires de soins de santé communautaires en

nutrition, ainsi que les défis liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène contribuent à la dégradation de la situation nutritionnelle

D'ici juin à août 2025, la situation nutritionnelle dans les zones de Gwoza dans l'État de Borno, Gwadabawa, Goronyo, Sabon Birni dans l'État de Sokoto, ainsi que Karasuwa, Machina, Nguru, Yunusari et Yusufari dans l'État de Yobe pourrait se détériorer jusqu'à atteindre une situation critique (phase 4 de l'IPC AMN) si des efforts concertés ne sont pas mis en place pour améliorer les niveaux élevés de malnutrition actuellement observés dans ces zones (CH, 2025).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGUË

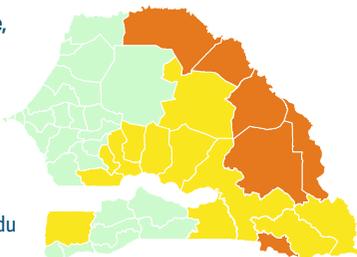
PÉRIODE COURANTE 2024 (OCTOBRE-DECEMBRE)

0,9 M de personnes, soit 5 % de la population totale, étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH), dont 58 200 personnes en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 46 zones analysées, 6 étaient en crise (phase 3 du CH), 12 sous pression (phase 2 du CH) et le reste en minimale (phase 1 du CH).

Le nombre de personnes en phase 3 à 5 du CH a presque triplé par rapport à la même période en 2023, reflétant les impacts négatifs des inondations survenues dans les zones du nord et de l'est du pays.

Source: CH, octobre-novembre 2024.



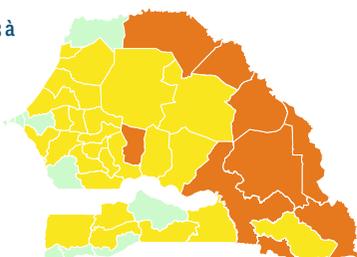
PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

1,3 M de personnes, soit 7 % de la population totale seraient en crise à pire (phase 3 à 5 du CH), dont presque 92 000 personnes en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 46 régions analysées, 9 seraient en crise (phase 3 du CH), 25 seraient sous pression (phase 2 du CH) et le reste en minimale (phase 1 du CH).

Cela représente une détérioration par rapport à 2024 et le nombre le plus élevé jamais enregistré dans l'histoire du Cadre Harmonisé pour le pays, reflétant une baisse significative de la production agricole de la campagne 2024/2025.

Source: CH, février-mars 2025.



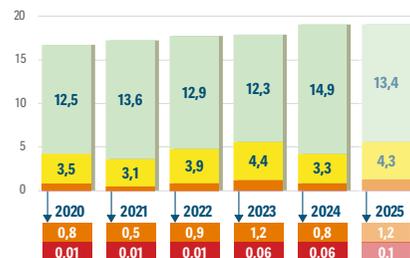
FACTEURS DÉTERMINANTS

Chocs économiques À la fin de l'année 2024, les prix des denrées alimentaires restaient au-dessus de la moyenne quinquennale (FEWS NET, octobre 2024). En janvier 2025, les prix du riz, la céréale la plus consommée dans le pays, dépassaient ceux de l'année précédente de 10 pour cent pour le riz importé, et de 3 pour cent pour le riz local. Par contre, les prix du mil et du maïs sont en dessous de leurs niveaux de l'année dernière, reflétant une offre globalement suffisante, malgré une baisse prévue de la production agricole (FAO, 2025).

Chocs climatiques Un début précoce de la saison des pluies a été suivi d'une longue période de sécheresse entre août et septembre 2024 (FAO, décembre 2024). Des

inondations exceptionnelles le long des fleuves Sénégal et Gambie ont causé d'importants dégâts, notamment dans la région de Matam, au nord-est, qui a enregistré un quart des pertes de récoltes. Ces événements climatiques ont entraîné une baisse de 48 pour cent de la production céréalière par rapport à l'année précédente, soit 41 pour cent de moins que la moyenne des cinq dernières années, ainsi qu'une diminution des productions des légumineuses, tubercules et cultures de rente (CILSS, décembre 2024). Les moyens d'existence se sont détériorés, en particulier dans les régions du nord. La disponibilité en fourrage a été contrastée, mais la production laitière a légèrement augmenté.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



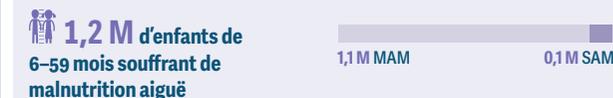
Source: CH, Sénégal.

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle Depuis 2020, l'analyse du Cadre Harmonisé couvre l'ensemble de la population du pays. Entre 2020 et 2022, le nombre de personnes en phase 3 à 5 du CH est resté en dessous d'un million. Ce seuil a été dépassé en 2023, avec 1,3 million de personnes dans ces phases. Une amélioration a été observée en 2024, mais cette tendance s'est inversée en 2025. L'insécurité alimentaire aiguë devrait en effet atteindre un niveau record dans l'histoire du CH cette année, en raison d'inondations sévères et d'une forte baisse de la production agricole.

MALNUTRITION AIGUË

En 2023, six des quatorze régions du pays présentaient une prévalence de la malnutrition aiguë supérieure à 10 pour cent, ce qui correspond aux phases sérieuse ou pire de la classification de l'IPC AMN (phases 3 à 5). Les prévalences les plus élevées ont été observées à Diourbel (17,1 pour cent), Tambacounda (17,8) et Matam (22,2). La situation s'est détériorée depuis l'enquête précédente de 2019, où la prévalence de la malnutrition ne dépassait les 15 pour cent dans aucune région, et, deux régions seulement affichaient une prévalence supérieure à 10 pour cent (EDS, 2023 ; EDS, 2019).

CHIFFRES CLES (BURDEN): 2025



Source: PAM-UNICEF, mai 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Au niveau national, moins de 7 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois consommaient un régime alimentaire minimum acceptable en 2023. Dans les six régions ayant une prévalence de malnutrition aiguë supérieure ou égale à 10 pour cent, entre 43 et 69 pour cent des femmes consommaient un régime alimentaire permettant une diversité alimentaire minimale. Les taux d'allaitement exclusif étaient sous-optimaux, entre 26 et 52 pour cent, avec les taux les plus faibles enregistrés dans la région de Tambacounda (DHS, 2023). Les carences en micronutriments représentaient également un problème majeur de santé publique, avec plus des deux tiers des enfants de 6 à 59 mois souffrant d'anémie (DHS, 2017).

Les infrastructures d'eau, d'assainissement et l'accès à l'eau potable restent insuffisants, notamment pour les populations pastorales (DHS, 2023). Le paludisme est endémique, et les inondations le long des fleuves Sénégal et Gambie ont contaminé les sources d'eau, aggravant la prévalence du paludisme et des maladies diarrhéiques dans le nord et l'est du pays, notamment dans la région de Matam (UNICEF, novembre 2024). La faiblesse du système de santé se traduit par une couverture sous-optimale de la vaccination contre la rougeole, de 41 à 78 pour cent selon les régions en 2023, et de la supplémentation en vitamine A, de 7 à 20 pour cent (DHS, 2023). Les inondations ont également limité l'accès aux soins de santé, avec des structures fermées et des routes bloquées (UNICEF, novembre 2024).

DÉPLACEMENT

13 300 réfugiés et demandeurs d'asiles

5 900 personnes déplacées internes

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025 ; IDMC mai 2025.

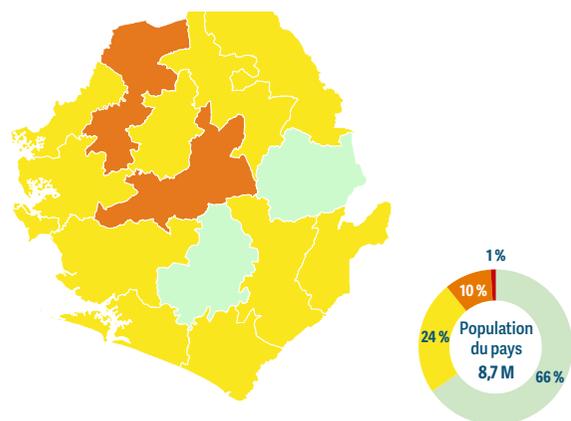
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGUË

PÉRIODE COURANTE 2025 (MARS-MAI)

0,9 M de personnes, soit 10 % de la population totale étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH) dont 57 000 en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 16 zones analysées, 2 étaient en crise (phase 3 du CH) et 4 sous pression (phase 2 du CH).

La situation s'est légèrement améliorée par rapport à la même période de l'année 2024 pendant laquelle 14 pour cent de la population analysée était en phase 3 à 5 du CH.



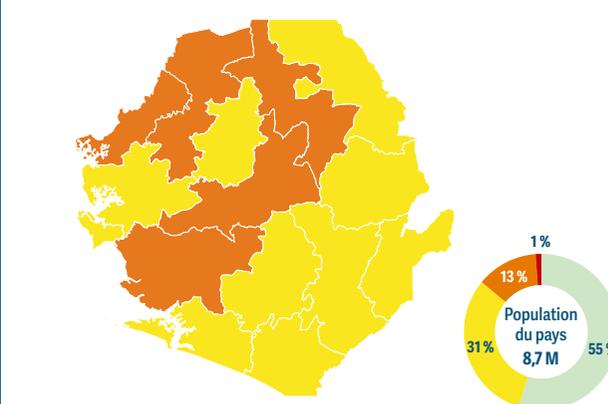
Source: CH, février-mars 2025.

PÉRIODE PROJETÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

1,2 M de personnes, soit 14 % de la population totale serait en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH) dont 103 300 en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 16 zones analysées, deux zones, Tonkolili et Karene, déjà en crise pendant la période courante, resteraient en crise (phase 3 du CH) pendant la période projetée et cinq zones seraient sous pression (phase 2 du CH).

Par rapport à la même période de l'année précédente, on observe une amélioration, avec quatre zones de moins en phase 3 du CH et une diminution de 0,4 million de personnes en phase 3 à 5.



Source: CH, février-mars 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Chocs économiques
L'inflation croissante et la hausse exponentielle des prix des denrées alimentaires continuent de dégrader les moyens d'existence des populations. L'inflation a ralenti progressivement en 2024 par rapport aux taux record observés en 2023, mais reste élevée. Le taux d'inflation des prix alimentaires entre février 2024 et 2025 est encore d'environ 14% (Statistics Sierra Leone, 2025), dégradant l'accès alimentaire des ménages déjà érodé par des années d'inflation élevés entre 2021 et 2024.

Chocs climatiques Les inondations de 2024 ont affecté au moins 24 000 personnes et touché les terres cultivées, dans le nord du pays et à Freetown (CILSS, 2024; OCHA, 2025). L'infection des cultures par des ravageurs a aussi conduit à des réductions de production localement. Cependant, au niveau national, la campagne agricole est plutôt bonne avec une production céréalière estimée au-dessus de la moyenne quinquennale, ce qui a contribué à améliorer la situation de la sécurité alimentaire (FAO, 2025).

DÉPLACEMENT

<0,01 M réfugiés et demandeurs d'asiles

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025.

MALNUTRITION AIGUË

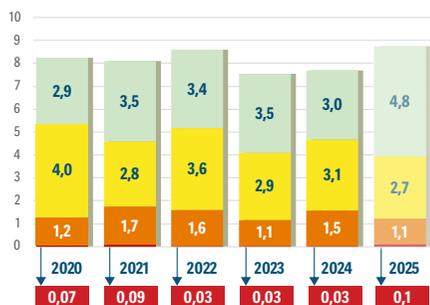
CHIFFRES CLES (BURDEN) 2025

0,2 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë

0,2 M MAM 0,05 M SAM

Source: PAM-UNICEF, mai 2025.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



Source: CH, Sierra Leone.

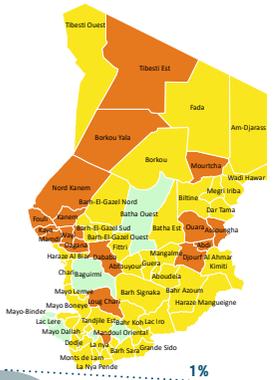
Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle La situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle continue de se dégrader en Sierra Leone avec plus de 100 000 personnes projetées en urgence (phase 4 du CH) entre juin à août 2025, le plus haut chiffre dans cette phase dans l'histoire du CH, et même si par ailleurs, la proportion de personnes en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH) a légèrement diminué par rapport à la même période en 2024. La Sierra Leone a connu une forte hausse de l'inflation au cours de la période 2021-2024, due à une succession de chocs externes et à des choix politiques budgétaires et monétaires, dégradant l'accès alimentaire. Les années 2021 et 2024 ont enregistré les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë les plus élevés au cours des cinq dernières années avec des pics de 20 pour cent de la population analysée en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phase 3 à 5 du CH).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGUË

PÉRIODE COURANTE 2025 (MARS-MAI)

2,3 M de personnes, soit 13 % de la population analysée, étaient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). Environ 0,15 million étaient en urgence (phases 4 du CH).

Sur les 69 zones analysées, 18 étaient en crise (phase 3 du CH), 44 en sous pression (phase 2 du CH) et 7 en minimale (phase 1 du CH). Par rapport à l'année dernière, presque 0,4 millions de personnes de moins sont en phase 3 à 5 mais deux zones de plus sont en crise.

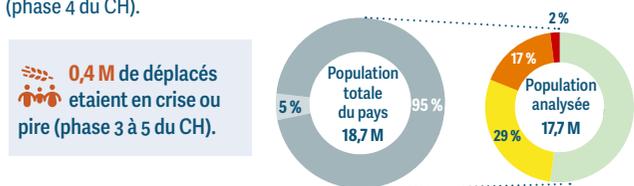
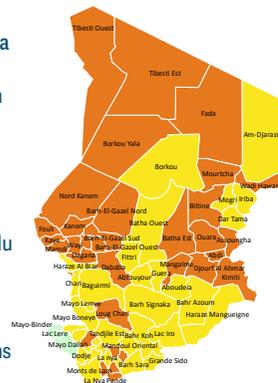


Source: CH, février-mars 2025

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

3,3 M de personnes, soit 19 % de la population analysée, seraient en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). Environ 0,3 million de personnes seraient en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 69 zones analysées, 32 seraient en crise (phase 3 du CH), 34 en sous pression (phase 2 du CH) et 3 en minimale (phase 1 du CH). La situation est meilleure que l'année dernière avec 0,1 million de personnes et neuf zones de moins en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH), dont plus de 0,3 millions de personnes sorties de l'urgence (phase 4 du CH).



Source: CH, février-mars 2025.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population analysée Population non analysée Population totale

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflit/insécurité L'insécurité et les conflits entre agriculteurs et éleveurs perturbent les activités agricoles et provoquent des déplacements. L'instabilité aux frontières avec le Soudan, le Niger, le Nigeria et la Libye entrave les approvisionnements, faisant grimper les prix. L'afflux de réfugiés soudanais et de retournés fait grimper les prix. L'afflux de réfugiés soudanais et de retournés fait grimper les prix. L'afflux de réfugiés soudanais et de retournés fait grimper les prix.

Chocs climatiques Des inondations importantes en 2024 ont détruit une partie des cultures de mil, sorgho, et de maïs et riz pluviaux. L'excès de précipitation a cependant favorisé les cultures de contre-saison comme le riz, le maïs et le berbéré, une culture locale de

décrite. La récolte est ainsi en légère hausse (+2,5 pour cent) par rapport à 2023 mais en dessous de la moyenne quinquennale (-2,3 pour cent). Des déficits fourragers sont observés au sud du pays (CILSS-PREGEC, 2025).

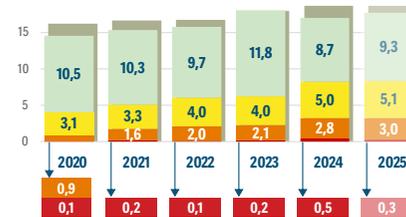
Chocs économiques Les prix des céréales et du carburant demeurent élevés, réduisant l'accès alimentaire des ménages, déjà érodés par la période d'inflation récentes.

DÉPLACEMENT

1,4 M réfugiés et demandeurs **1,5 M** personnes déplacées internes

Sources: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025; IDMC mai 2025.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020-2025



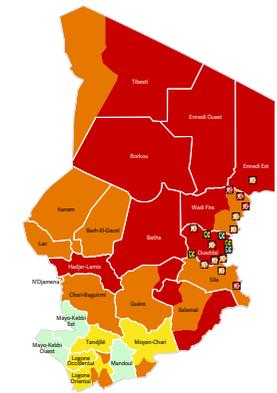
Source: CH, Tchad.

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle Depuis 2020, la crise alimentaire au Tchad s'est aggravée, avec un triplement des personnes en situation de crise ou pire (phase 3 à 5 du CH). L'insécurité dans les régions autour du lac Tchad, les impacts de la pandémie de covid-19 à partir de 2020, et plus récemment l'afflux de réfugiés fuyant le conflit au Soudan à l'est du pays, expliquent cette augmentation. Le Tchad demeure aussi vulnérable aux chocs climatiques, et subit une alternance de sécheresses et d'inondations, comme en 2024, qui aggravent l'insécurité alimentaire.

MALNUTRITION AIGUË

La situation nutritionnelle pendant la soudure 2025 devrait être pire qu'en 2024 en zone saharienne, en particulier dans le Tibesti. Une amélioration est observée dans la partie soudanienne (CILSS-PREGEC, avril 2025).

PIC 2025 (JUIN-SEP)



FACTEURS DÉTERMINANTS

La période de juin à septembre représente la période de soudure qui se caractérise par l'épuisement des stocks de céréales, dégradant la disponibilité et l'accès alimentaire et conduisant la dégradation de la situation nutritionnelle. La soudure sera plus précoce en 2025 à cause des inondations en 2024 et des conflits qui ont conduit à une production inférieure à la normale. Le taux de diversité alimentaire minimale (MDD) varie de 7,1 pour cent à 60,7 pour cent selon les provinces avec un niveau national de 27,9 pour cent et celui du régime alimentaire minimal acceptable (MAD) varie de 5,5 pour cent à 41 pour cent avec un niveau national de 22 pour cent (SMART, 2024)

CHIFFRES CLES (BURDEN) JUIN-SEP 2025

1,9 M d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë

1,4 M MAM 0,5 M SAM

0,3 M de femmes enceintes et allaitantes souffrent de malnutrition aiguë

Source: Tchad IPC TWG, mars 2025.

CHIFFRES CLES (BURDEN) JUIN-SEP 2025 POPULATIONS DÉPLACÉES

0,1 M d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë

0,1CM MAM 0,01 M SAM

0,2 M de femmes enceintes et allaitantes souffrent de malnutrition aiguë

Source: Tchad IPC TWG, mars 2025.

1 - Acceptable 2 - Alerte 3 - Sérieux 4 - Critique 5 - Extrêmement critique MUAC Réfugiés

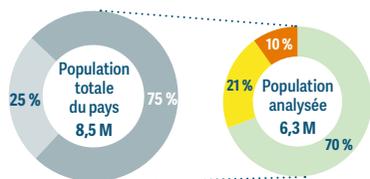
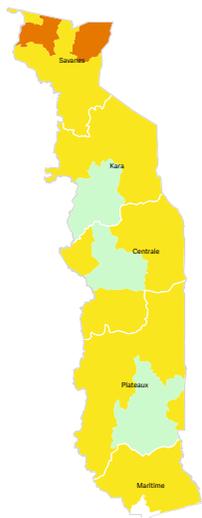
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AIGÜÈ

PÉRIODE COURANTE 2024 (OCTOBRE-DÉCEMBRE)

0,6 M de personnes, soit 10 % de la population analysée, ont été confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Aucune population n'a été classée en urgence (phase 4 du CH).

Parmi les 37 zones analysées, deux ont été classées en crise (phase 3 du CH) dans les régions du nord.

C'est un doublement par rapport à la même période en 2023, lié à l'extension de la crise du Sahel central et à la dégradation de l'accès alimentaire en raison de la flambée des prix.



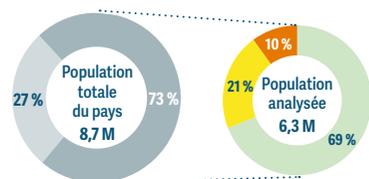
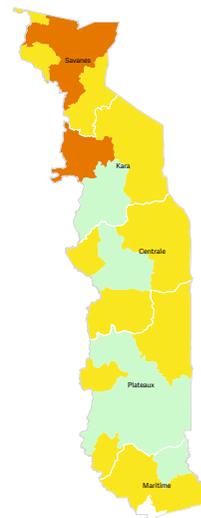
Source: CH, octobre-novembre 2024 2025.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUN-AOÛT)

0,6 M de personnes, soit 10 % de la population analysée, devraient être confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë durant la période de soudure. Aucune population n'est toutefois projetée en urgence (phase 4 du CH).

Sur les 37 zones analysées, cinq ont été classées en crise (phase 3 du CH), toutes situées dans le nord du pays.

Cette situation est légèrement pire qu'en 2024, en raison de la baisse prévue de la production céréalière et de l'aggravation de l'insécurité dans les régions du nord.



Source: CH, octobre-novembre 2024 2025.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflit/insécurité L'extension de la crise sahélienne vers le nord du Togo a aggravé la situation sécuritaire, en particulier dans la région des Savanes. L'afflux de réfugiés a exercé une pression considérable sur les ressources locales et déstabilisé les moyens d'existence (FEWS NET, juillet 2024). Entre la fin de 2023 et la fin de 2024, le nombre de personnes déplacées de force est passé de 57 600 à 77 200, comprenant environ 58 800 réfugiés et demandeurs d'asile ainsi qu'environ 18 500 déplacés internes (GRID, mai 2025).

Chocs économiques Début 2025, les prix des céréales étaient en hausse par rapport à la même période en 2024, ainsi qu'à la moyenne des cinq dernières années. En revanche, les prix du bétail sont restés globalement stables au regard de la moyenne quinquennale pour la même période, soutenus par un bon niveau d'approvisionnement sur les marchés spécialisés (CILSS, avril 2025).

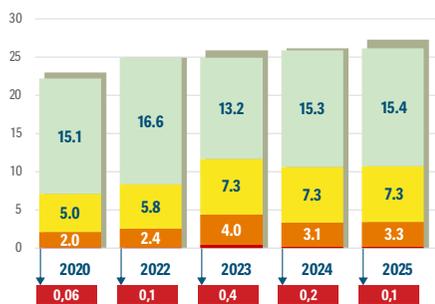
Chocs climatiques Des séquences sèches modérées à longues ont été observées sur l'ensemble du territoire entre juillet et août 2024, avec une intensité particulière dans certaines parties des régions centrales et des Savanes, ainsi que dans l'ouest de la région de Kara – notamment dans les préfectures de la Kozah, de Bassar et de Dankpen – et à l'est de la région des Plateaux. Ces conditions ont entraîné des pertes agricoles localisées. Toutefois, la production céréalière nationale est restée supérieure aux niveaux de l'année précédente et à la moyenne des cinq dernières années (CILSS, décembre 2024 ; avril 2025).

DÉPLACEMENT

0,06 M réfugiés et demandeurs d'asiles
0,02 M personnes déplacées internes

Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025.

Nombres de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, 2020, 2022-2025



Source: CH, Togo.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population analysée Population non analysée Population totale

Évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle Les chocs économiques ont été le principal facteur de l'insécurité alimentaire aiguë jusqu'en 2022. Elle touchait déjà 0,6 million de personnes, soit 9 pour cent de la population analysée, en 2022, dans un contexte de prix alimentaires historiquement élevés. Depuis 2022, l'insécurité croissante est devenue un facteur aggravant, avec l'extension de la crise sécuritaire au Sahel central qui affectent de plus en plus les populations hôtes et déplacées dans les zones nord, à la frontière avec le Burkina Faso (GRFC, mai 2025). La situation s'est légèrement améliorée en 2023, mais elle s'est de nouveau détériorée en 2024 et devrait empirer en 2025, avec un nouveau record du nombre de personnes en phase 3 à 5 du CH attendu.

MALNUTRITION AIGÜÈ

La situation nutritionnelle au Togo est acceptable, avec une prévalence de la MAG inférieure à 5 pour cent dans toutes les régions selon l'enquête conjointe menée par la DPSS/MAHVDR et la Division de la nutrition du ministère de la Santé (CILLS, avril 2025).

La prise en charge des enfants malnutris est en hausse grâce au dépistage actif. La couverture en supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois est satisfaisante, oscillant entre 71 et 91 pour cent. Par ailleurs,

CHIFFRES CLES (BURDEN): 2025

0,3 M d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë

0,2 M MAM 0,04 M SAM

Source: PAM-UNICEF, mai 2025.

les actions de sensibilisation à l'hygiène, au traitement de l'eau et à l'assainissement contribuent à l'amélioration de l'état nutritionnel et sanitaire des populations (CILLS, avril 2025).

5 | Plans nationaux de réponse



Plans nationaux de réponse

Exécution financière des actions de réponses en 2024

L'exécution des actions de réponse est encore faible, les ressources mobilisées pour les interventions sont encore très insuffisantes par rapport aux besoins des personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Malgré des prévisions ambitieuses chiffrées à plus de 308 milliards, seuls 126 milliards ont été consacrés aux interventions, soit un taux d'exécution financière de 42,7 pour cent.

Le domaine de la nutrition demeure le parent pauvre de la réponse en 2024, en effet seul 1,8 milliard a pu être consacré à la prise en charge nutritionnelle par rapport des prévisions de 80 milliards de francs.

Les autres domaines de la réponse ont enregistré des taux d'exécution assez honorables avec en moyenne plus de 50 pour cent des ressources consommées.

FIG. 5.1 Montant et taux de réalisation des actions de réponse, 2024

Domaines d'intervention	Prévisions (en milliards FCFA)	Réalisations (en milliards FCFA)	Taux de réalisation (%)
Accès aux aliments	180,7	99,0	55 %
Nutrition	80,4	1,8	2 %
Appui aux moyens d'existence	44,5	24,3	55 %
Coordination	2,9	1,7	59 %
Totale	308,5	126,8	41 %

Source: CILSS, décembre 2024.

Taux de réalisation physique

Le nombre de personnes en insécurité alimentaire selon le CH et ayant bénéficié d'un appui dans le cadre de la réponse est satisfaisant.

42 millions de personnes ont été prises en charge dans les différents domaines d'intervention, par rapport à une cible de 39 millions de personnes estimée par le CH, soit des un taux de réalisation physique qui varie de 30 à plus de 400 pour cent selon les pays.

Le Bénin, le Togo et la Mauritanie n'ont pas pu atteindre le nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle identifié par le CH.

Toutefois ce taux contraste avec le faible taux de réalisation par rapport aux prévisions des pays dans les trois domaines d'interventions, qui est d'environ de 38 pour cent. Cette situation doit nous amener à nous interroger sur la qualité du suivi de la réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour faire face aux pressions et interventions de toute sorte, les responsables de l'intervention peuvent être amenés à réduire les quantités du package de réponse. Cela affecte la qualité de l'intervention car les quantités distribuées ne permettent pas aux bénéficiaires de couvrir leurs besoins de manière convenable.

L'accès aux aliments est le domaine qui a permis d'atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires, avec environ 56 pour cent des cibles atteintes. Le taux de réalisation est encore faible pour les interventions de nutrition.

FIG. 5.2 Taux de réalisation des actions de réponse en proportion du nombre de personne en phase 3 à 5 du CH, 2024

Pays	Estimation CH	Bénéficiaires atteints	Taux de réalisation physique (%)
Benin	309,400	203,800	66
Cabo Verde	44,100	182,300	413
Côte d'Ivoire	922,500	985,000	107
Mali	1,370,200	1,533,300	112
Mauritanie	656,700	196,600	30
Niger	3,436,900	2,679,300	78
Nigeria	31,758,200	35,546,000	112
Senegal	518,500	707,500	136
Togo	423,200	178,400	42
Totale	39,439,700	42,212,200	107

Source: CILSS, décembre 2024.



6 | Perspectives agro-climatiques, 2025

La saison des pluies 2025 devrait être globalement favorable à l'agriculture et au pastoralisme, avec des précipitations supérieures à la normale attendues dans le Sahel central et oriental, notamment au Burkina Faso, au Niger, au nord du Nigéria et au Tchad.

.....

Le démarrage des pluies devrait être normal à précoce dans la plupart des zones, à l'exception de l'ouest de la région (Sénégal, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone), où des retards sont probables. La fin de saison s'annonce tardive sur l'ensemble du Sahel.

.....

Des pauses sèches sont probables en début et fin de saison dans certaines zones, notamment le Sahel central, le nord du Golfe de Guinée et le nord du Nigéria, ce qui pourrait affecter la régénération des cultures et des pâturages.

.....

Le risque d'inondations reste élevé, en particulier dans les bassins du fleuve Sénégal, du Niger et du lac Tchad, appelant au renforcement des systèmes d'alerte, à une distribution rapide des intrants agricoles et à la mise en œuvre de plans de contingence ciblés.

Perspectives agro-climatiques de la région

Prévision saisonnière des caractéristiques agro-climatiques pour la grande saison des pluies des pays du Golfe de Guinée

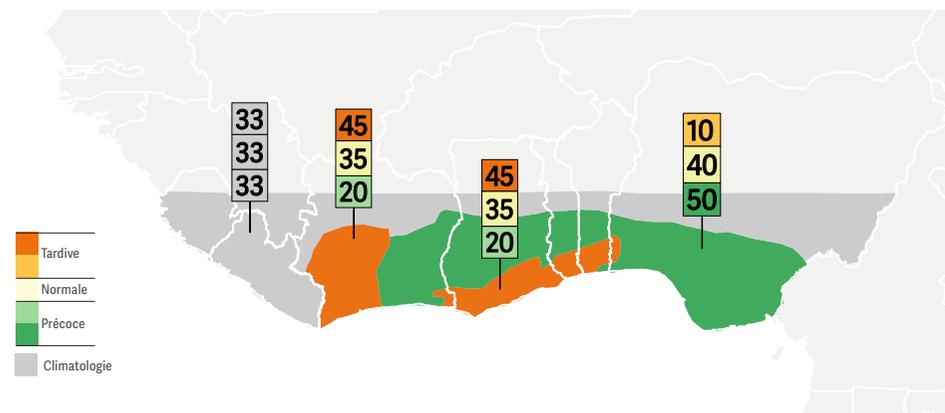
La saison des pluies dans le sud des pays du Golfe de Guinée se caractérise par des cumuls pluviométriques moyens, des débuts de saison moyens à tardifs, et des fins de saison moyennes à précoces.

Cependant des déficits hydriques pourraient affecter la croissance des plantes et favoriser le développement des insectes ravageurs. De plus, des événements de fortes pluies pourraient causer des inondations localisées.

Dates de début de saison 2025

Il est attendu que les dates de début de la saison agricole soient tardives à normales sur la partie sud-ouest de la Côte d'Ivoire et dans les zones littorales du Ghana, du Togo et du Bénin. Par contre, sur la partie sud-est de la Côte d'Ivoire, le sud du Ghana, le centre du Togo, du Bénin et le sud du Nigeria, les dates de début de saison seront probablement précoces à normales (voir figure 6.1).

FIG 6.1 Prévision des dates de début de la grande saison agricole de 2025 dans les parties Sud des pays du Golfe de Guinée



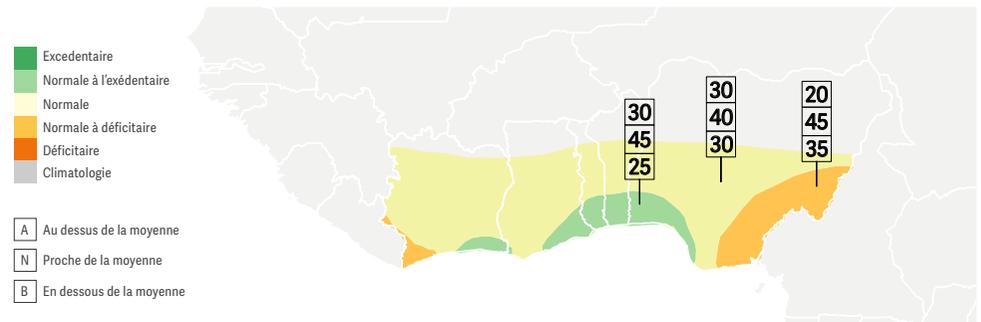
Source : CILSS-Aghrymet, février 2025.

Cumuls pluviométriques

Des quantités de pluies globalement moyennes à déficitaires sont attendues sur la période mars-avril-mai (MAM), dans le sud-est du Nigeria et la partie sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Sur les parties sud-ouest du Nigeria, Sud du Bénin, Togo, sud-est du Ghana et sud-est de la Côte d'Ivoire, des cumuls moyens à excédentaires sont attendus. Une situation normale est prévue dans les autres parties de la zone concernée par les prévisions.

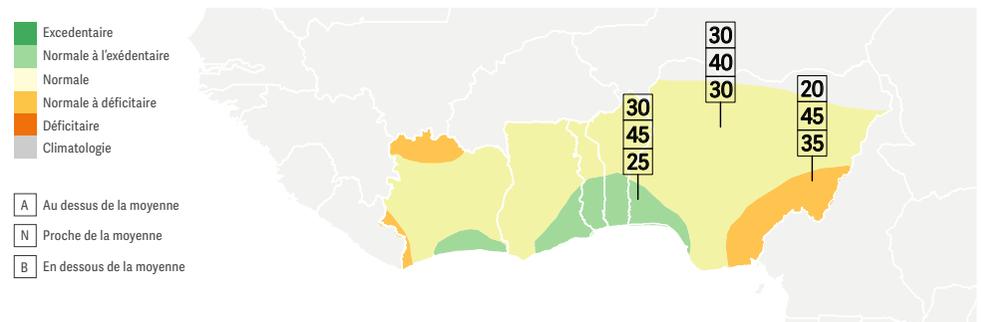
Au cours de la période d'avril-mai-juin (AMJ), la même configuration saisonnière est attendue, avec toutefois une extension spatiale plus importante pour la situation normale à excédentaire, notamment au Nigeria, au Bénin, au Togo et au Ghana (voir figures 6.2 et 6.3).

FIG 6.2 Prévision des cumuls de précipitations pour la période de mars-avril-mai 2025 dans les parties Sud des pays du Golfe de Guinée



Source : CILSS-Aghrymet, février 2025.

FIG 6.2 Prévision des cumuls de précipitations pour la période de avril-mai-juin 2025 dans les parties Sud des pays du Golfe de Guinée

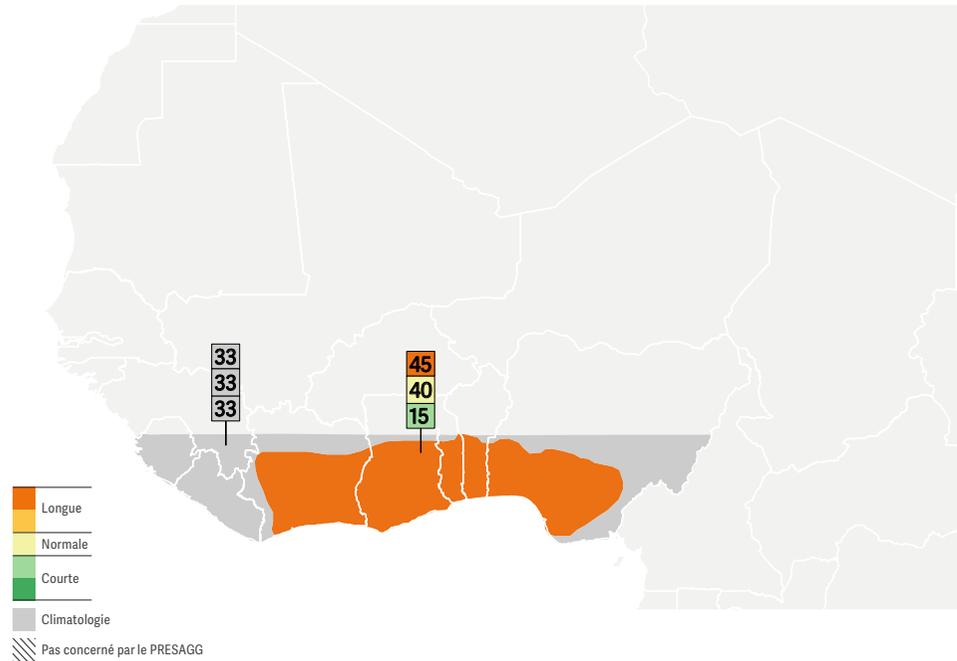


Source : CILSS-Aghrymet, février 2025.

Durées de séquences sèches en début de saison

Les prévisions indiquent qu'en début de la grande saison des pluies, les pauses pluviométriques (ou séquences sèches) seraient longues à normales sur la bande Sud des pays du Golfe de Guinée, allant du Sud de la Côte d'Ivoire au Centre-Sud du Nigeria (voir figure 6.4).

FIG 6.4 Prévision des séquences sèches en début de la grande saison des pluies 2025 dans les pays du Golfe de Guinée

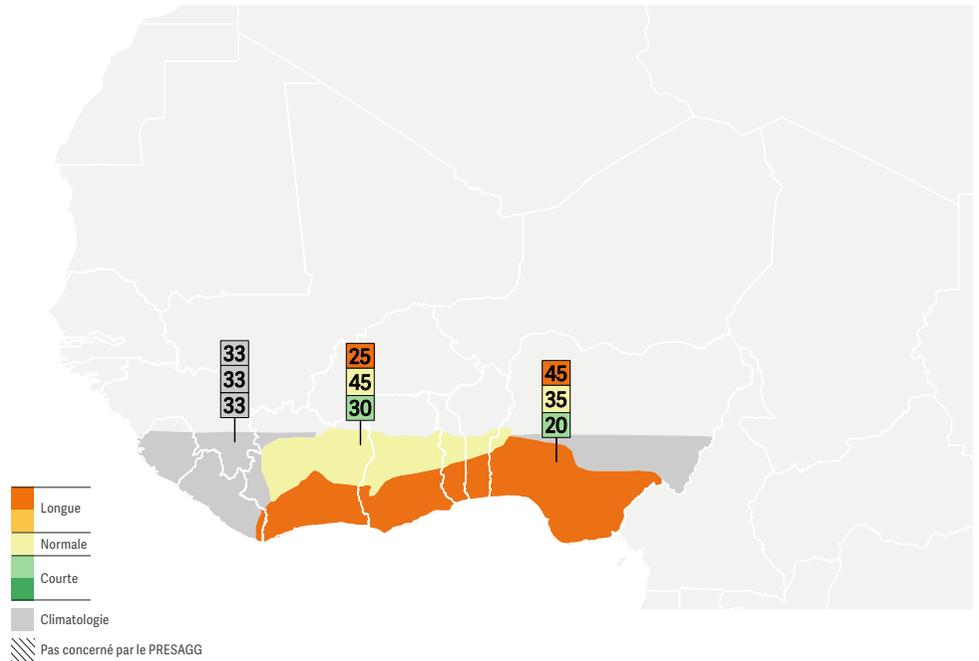


Source : CILSS-Aghrymet, février 2025

Durées des séquences sèches vers la fin de la saison

Vers la fin de la saison, des durées de séquences sèches longues à normales sont prévues sur toutes les parties Sud de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigeria (voir figure 6.5).

FIG 6.5 Prévision des durées de séquences sèches vers la fin de la grande saison des pluies 2025 dans les pays du Golfe de Guinée

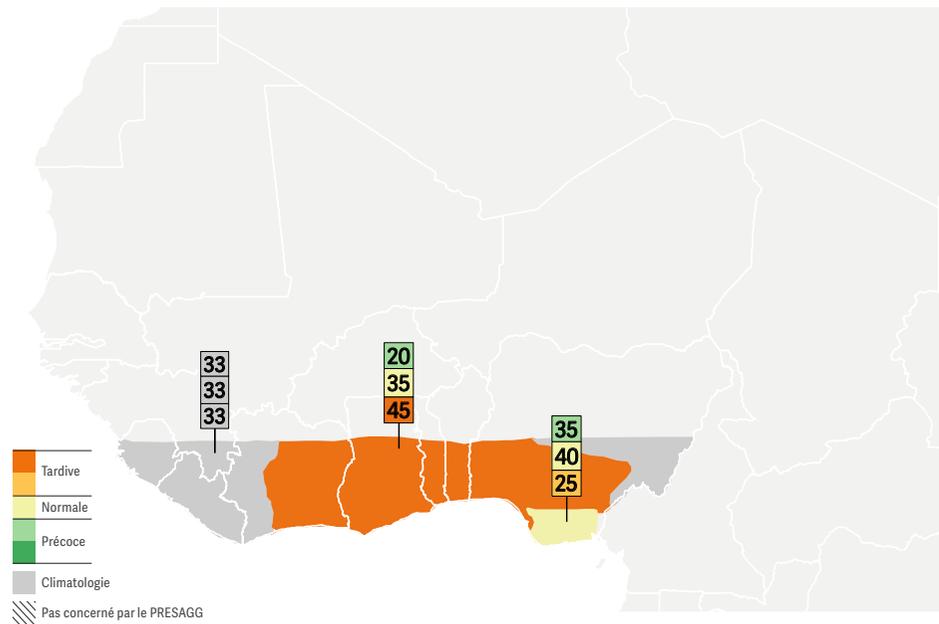


Source : CILSS-Aghrymet, février 2025.

Dates de fin de saison

Une fin de saison précoce à normale est attendue sur la bande Sud des pays du Golfe de Guinée, allant du Centre de la Côte d'Ivoire au Sud du Nigeria. Toutefois, des dates de fin de saison normales à tardives sont attendues sur l'extrême Sud du Nigeria. Voir figure 6.6.

FIG 6.6 Prédiction des dates de fin de la grande saison des pluies 2025, dans les pays du Golfe de Guinée



Source : CILSS-Aghrymet, février 2025.

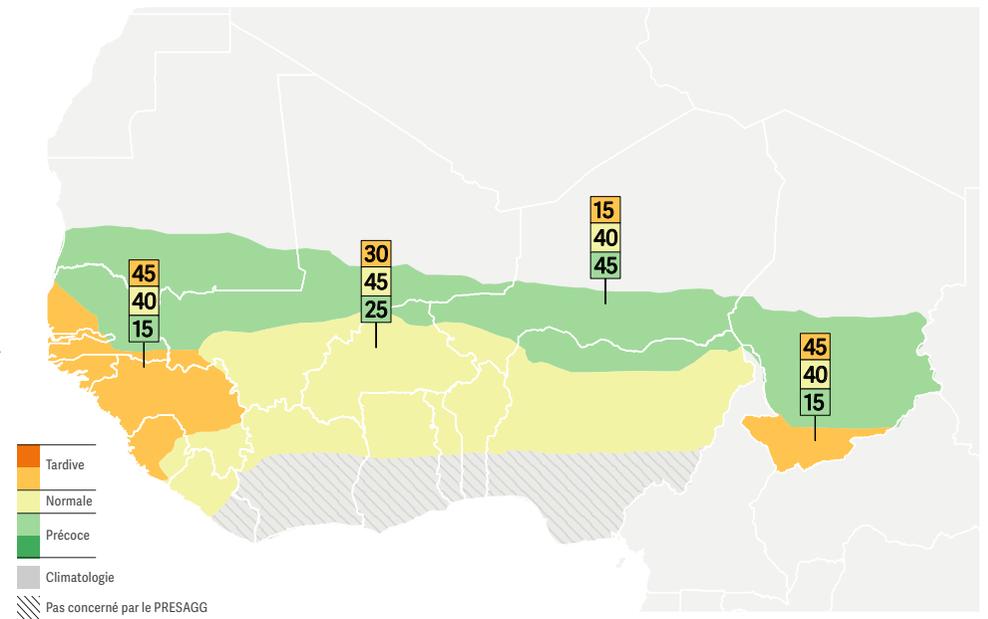
Prédiction saisonnière des caractéristiques agro-climatiques pour les zones sahéniennes et soudaniennes

Les perspectives pluviométriques sont globalement favorables à l'agriculture et au pastoralisme, avec de bonnes prévisions pour la production agricole et la régénération des pâturages. Toutefois, des risques localisés d'inondations et de sécheresse sont présents.

Dates de début de saison

Des dates de début de saison précoces à normales sont prévues sur la bande sahénienne, couvrant le Centre-sud du Tchad, la bande agricole du Niger (excepté l'extrême Sud-Ouest), les parties extrêmes Nord du Nigeria et du Burkina Faso, le centre et le nord-ouest de la bande agricole du Mali, le sud Mauritanie et le nord-ouest du Sénégal. Les dates de début de saison seraient plutôt normales à tardives dans les parties centre-nord du Nigeria, le sud-ouest du Niger, le Burkina Faso (excepté l'extrême Nord du pays), le sud Mali, le sud Guinée et dans les parties nord du Bénin, du Togo, du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Elles seraient tardives à normales dans l'extrême sud du Tchad, le centre et nord Guinée, le nord Sierra Leone, en Guinée-Bissau, au Cabo Verde et dans les parties littorales de la Gambie et du Sénégal.

FIG 6.7 Prédiction des dates de début de la grande saison agricole de 2025 dans les zones sahéniennes et soudaniennes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel



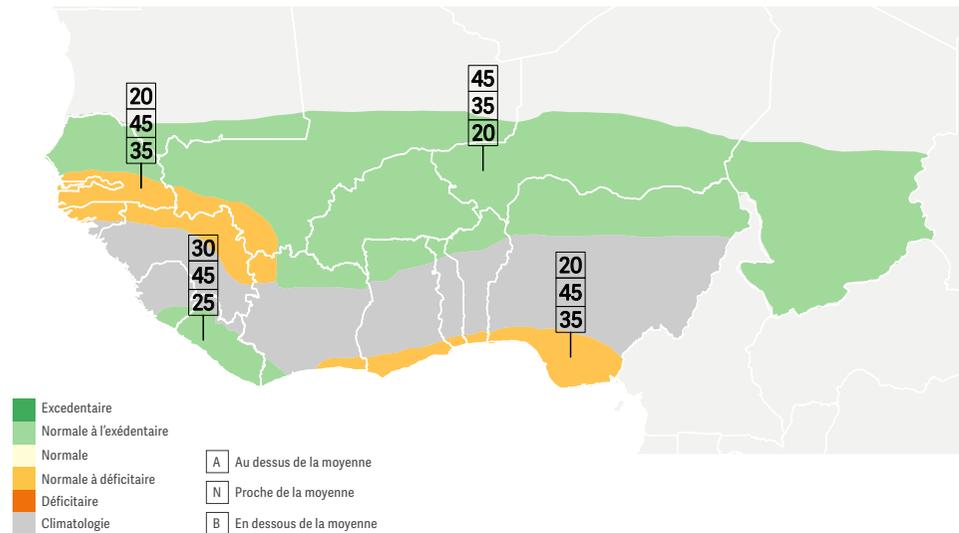
Source : CILSS-Aghrymet, avril 2025.

Cumuls pluviométriques

Des cumuls pluviométriques moyens à excédentaires sont attendus sur les périodes mai–juillet et juin–août 2025 sur presque toute la bande sahélienne, allant du Sénégal au Tchad et sur les parties littorales du Libéria. Ils seraient inférieurs aux moyennes au Cabo Verde, dans la partie Sud du Sénégal, en Gambie, dans le nord de la Guinée et sur les parties littorales du Nigeria, Bénin, Togo et Ghana (voir figures 6.8 et 6.9).

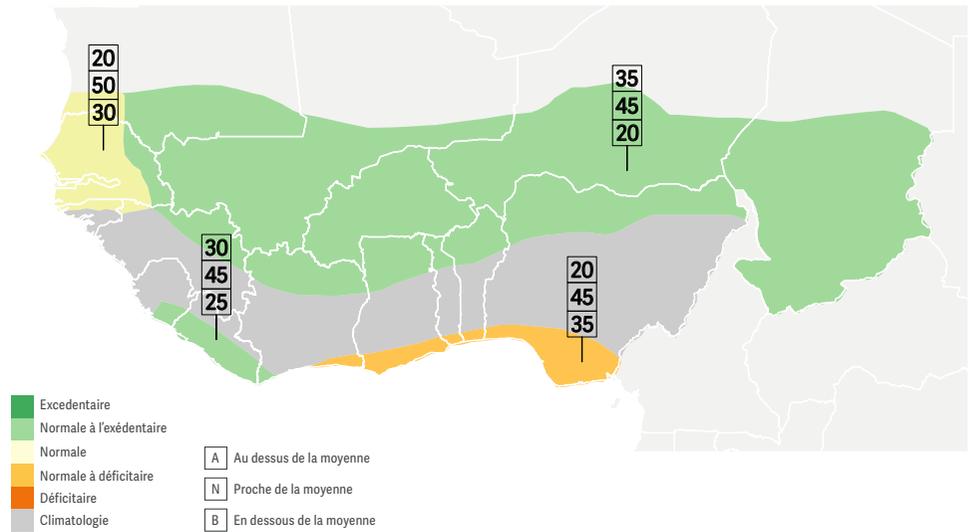
Des cumuls pluviométriques supérieurs aux moyennes de la période de référence sont attendus pendant la période juillet–septembre 2025, au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée Bissau, dans les bandes agricoles du Tchad, du Niger, du Mali, de la Mauritanie, ainsi que dans les parties nord de la Guinée, de la Côte d’Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigeria. Les quantités seraient toutefois équivalentes à inférieures aux moyennes sur cette période au Sénégal et dans les parties littorales du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigeria (voir figure 6.10).

FIG 6.8 Prévion des cumuls de précipitations pour la période mai–juin–juillet 2025 dans les zones sahélienne et soudanienne de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel



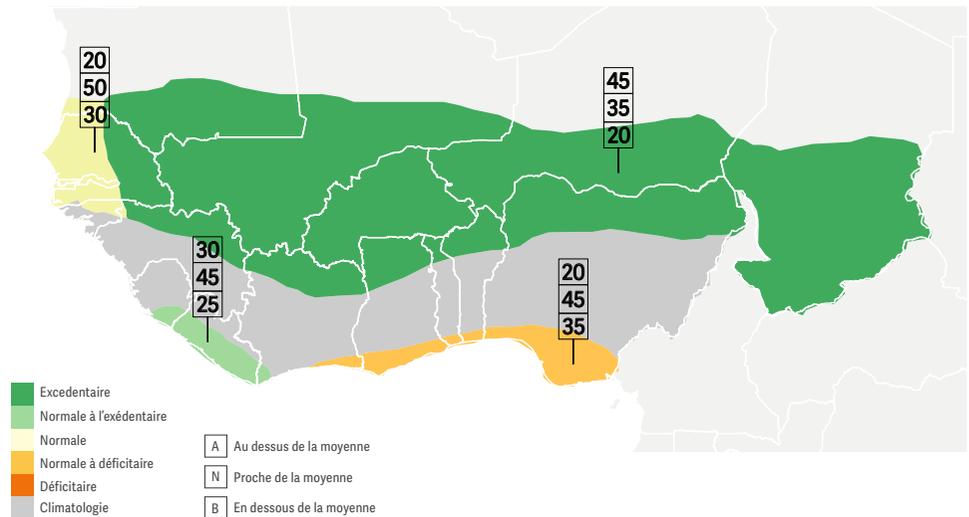
Source : CILSS-Aghrymet, avril 2025.

FIG 6.9 Prévion des cumuls de précipitations pour la période juin–juillet–août 2025 dans les zones sahélienne et soudanienne de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel



Source : CILSS-Aghrymet, avril 2025.

FIG 6.10 Prévion des cumuls de précipitations pour la période juillet–août–septembre 2025 dans les zones sahélienne et soudanienne de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel

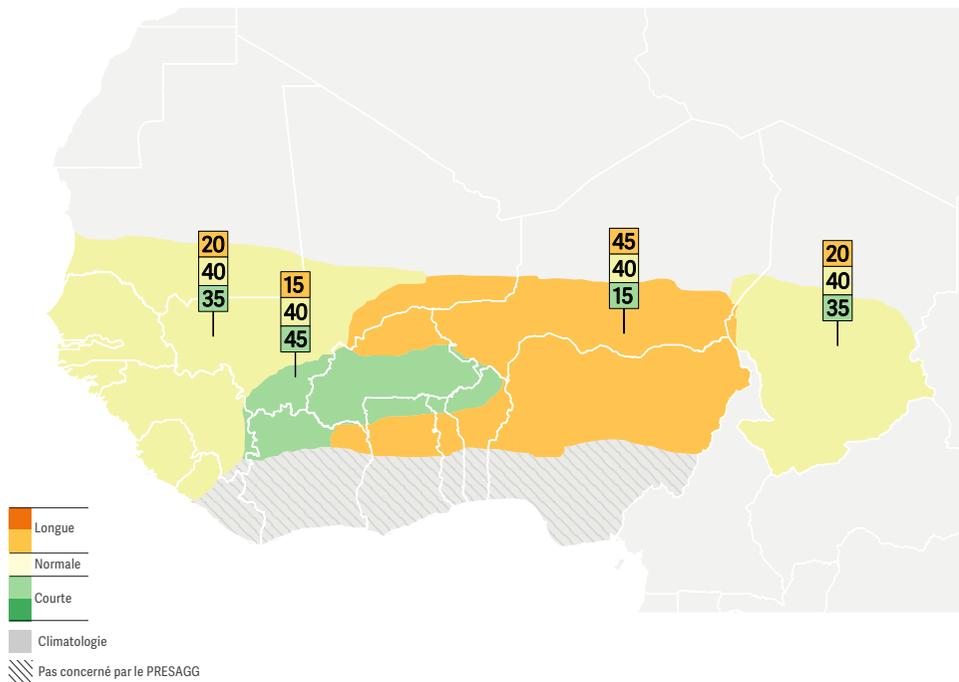


Source : CILSS-Aghrymet, avril 2025.

Durées de séquences sèches en début de saison

Des durées de séquences sèches courtes à moyennes sont prévues en début de saison des pluies sur le sud du **Tchad**, dans le nord **Libéria**, la **Sierra Leone**, la **Guinée**, la **Guinée-Bissau**, la **Gambie**, le **Sénégal**, le sud **Mauritanie** et la bande agricole du **Mali** (excepté l'extrême sud du pays). Ces séquences seraient plus courtes à normales dans le nord **Côte d'Ivoire**, le sud **Mali**, le centre et le sud **Burkina Faso** et dans les parties extrêmes nord du **Ghana**, du **Togo** et du **Bénin**. Elles seraient longues à normales dans la partie nord **Nigeria**, sur la bande agricole du **Niger**, l'extrême nord du **Burkina Faso**, l'ouest **Mali** et dans les parties centre-nord du **Ghana**, du **Togo** et du **Bénin** (voir figure 6.11).

FIG 6.11 Prévion des séquences sèches en début de saison agricole de 2025 dans les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel

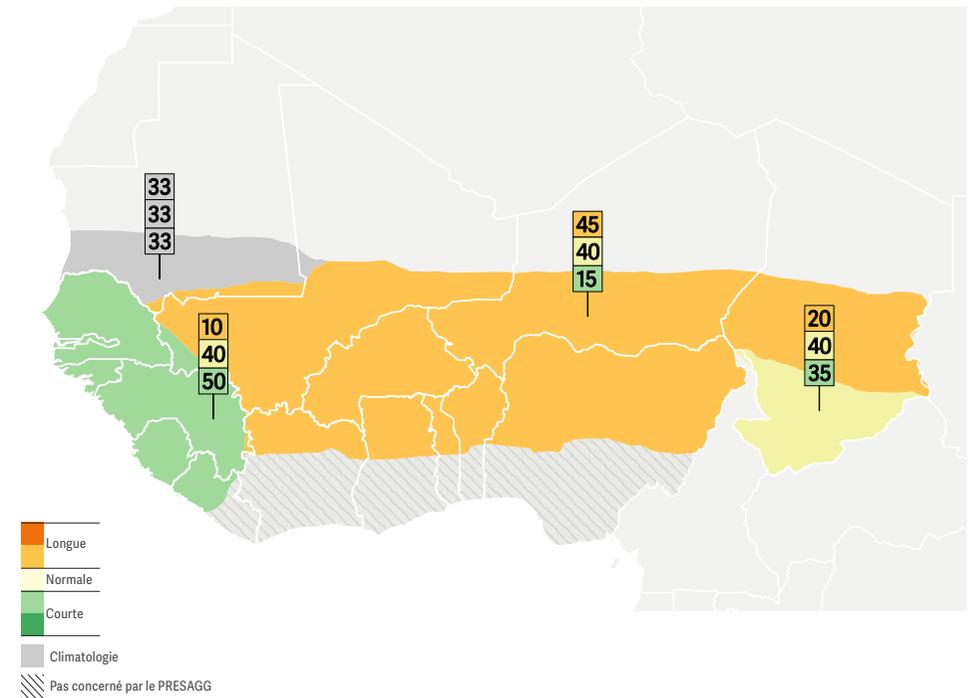


Source : CILSS-Aghrymet, avril 2025.

Durées des séquences sèches vers la fin de la saison

Vers la fin de la saison, des séquences sèches longues à moyennes sont attendues sur toutes les bandes sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, sauf sur la façade atlantique couvrant le Nord **Libéria**, la **Sierra Leone**, la **Guinée**, la **Guinée-Bissau**, le **Sénégal** et la **Gambie** (voir figure 6.12).

FIG 6.12 Prévion des séquences sèches vers la fin de la saison agricole de 2025 dans les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel

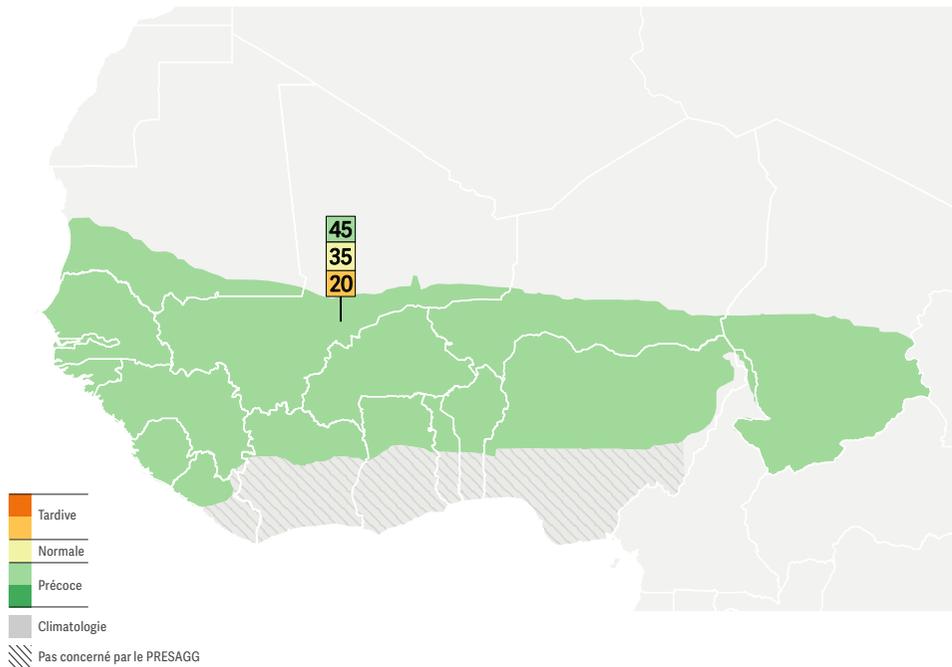


Source : CILSS-Aghrymet, avril 2025.

Dates de fin de saison

Des dates de fin de saison globalement tardives à moyennes sont attendues sur toutes les bandes sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (voir figure 6.13).

FIG 6.13 Prédiction des dates de fin saison agricole de 2025 dans les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel



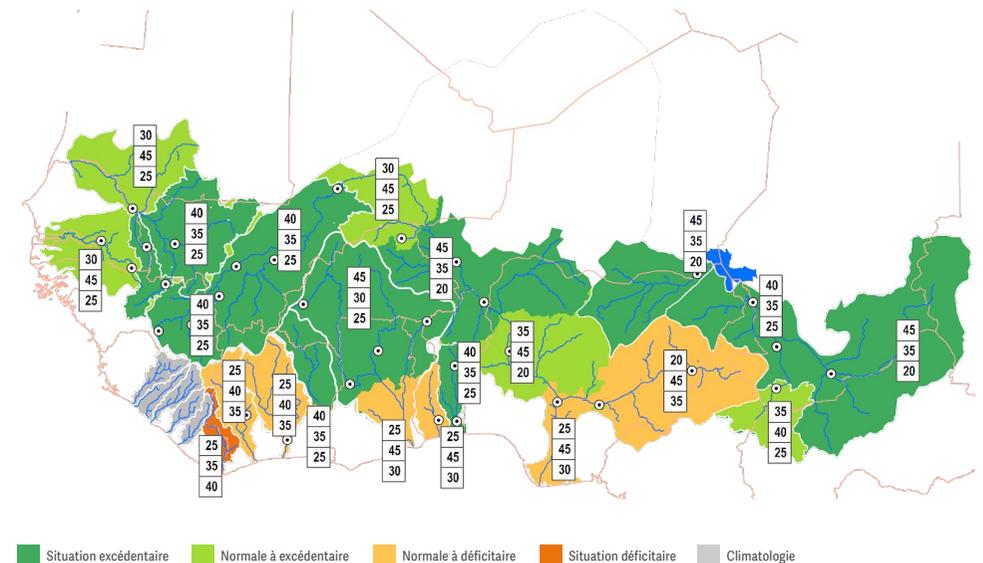
Source : CILSS-Aghrymet, avril 2025.

Les prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques pour la zone du Golfe de Guinée (PRESAGG) et les prévisions saisonnières climatiques pour le Sahel et les pays soudano-sahéliens (PRESASS) sont des forums climatiques régionaux organisés pour produire et diffuser des prévisions saisonnières consensuelles, qui sont des informations clés pour la sécurité alimentaire, la gestion des ressources en eau, et la prévention des catastrophes. Ces forums permettent une prise de décision anticipée pour les États, les ONG, les agriculteurs et les bailleurs de fonds face aux enjeux climatiques de la région, particulièrement sur les périodes de démarrage et de fin des saisons agricoles, des cumuls pluviométriques saisonniers des durées de séquences sèches et des écoulements dans les bassins fluviaux. Le PRESASS concerne les pays sahéliens et est organisé en mai. Le PRESAGG concerne les pays côtiers et est organisé en mars-avril. Les principaux résultats sont présentés dans ce chapitre.

Écoulements des bassins fluviaux

Des écoulements globalement équivalents à supérieurs à la moyenne de la période de référence 1991-2020 sont attendus dans la plupart des bassins fluviaux de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. De manière spécifique, ils seraient excédentaires dans le haut bassin du Sénégal (en Guinée, au Mali et au Sénégal), le haut bassin du fleuve Niger (en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Mali), le Delta Intérieur du Niger (au Mali), le Niger moyen (au Niger, au Burkina Faso, au Bénin et au Nigéria), la Komadougou Yobé (au Niger), le Chari et le Logone Inférieur (au Tchad), le haut bassin de la Volta (au Mali, au Burkina Faso, au Bénin, au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire), le bassin de l'Ouémé (au Bénin) et le haut bassin de la Comoé (au Burkina et en Côte d'Ivoire). Ils seraient moyens à excédentaires dans le bassin de la Gambie (en Gambie et au Sénégal), le bassin inférieur du fleuve Sénégal (au Sénégal et en Mauritanie), la portion malienne du bassin moyen du fleuve Niger, la partie sud du Niger moyen (au Nigéria) et le haut bassin du Logone (au Tchad). Par contre, il est attendu que les écoulements soient moyens à déficitaires dans les bassins de la Bandama et du Sassandra (en Côte d'Ivoire), du Mono (au Togo et au Bénin), de la Bénoué (au Nigéria et au Tchad), du Delta Inférieur du Niger (au Nigéria), de la Comoé Inférieure (en Côte d'Ivoire), de la Volta inférieure (au Ghana), et déficitaires dans le bassin du Cavally en Côte d'Ivoire (voir figure 6.14).

FIG 6.14 Prédiction des écoulements des principaux bassins fluviaux de 2025 dans les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel



Source : CILSS-Aghrymet, avril 2025.

Annexes



FIG. A.1 Production céréalière définitive par pays, 2024/2025

Pays	Production (millions tonnes)	Variation annuelle	Variation quinquennale
Bénin	2,91	6,1 %	24,0 %
Burkina Faso	6,08	18,1 %	21,0 %
Cap Vert	0,00	49,4 %	127,0 %
Côte d'Ivoire	4,23	18,3 %	35,9 %
Gambie	0,12	12,2 %	18,6 %
Ghana	6,24	9,2 %	22,1 %
Guinée	2,70	12,2 %	-30,4 %
Guinée-Bissau	0,33	8,9 %	20,8 %
Liberia	0,32	-0,4 %	13,9 %
Mali	10,44	-4,6 %	5,0 %
Mauritanie	0,57	-1,6 %	16,5 %
Niger	5,93	-14,7 %	16,2 %
Nigeria	28,52	1,4 %	-3,3 %
Sénégal	2,08	-4,8 %	12,3 %
Sierra Leone	1,57	6,9 %	13,9 %
Tchad	2,71	2,5 %	-2,3 %
Togo	1,53	-1,7 %	7,5 %
Total	76,29	3,3%	2,7%

Source: CILSS-Aghrymet, Avril 2025.

FIG. A.2 Bilan céréalier dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest pour la campagne, 2024/2025

	Riz	Blé	Autres céréales	Total céréales
1. Disponibilité	17 503 896	579 330	47 211 205	65 294 431
1.1 Production brute 2024/25	22 776 786	176 399	53 331 625	76 284 810
1.2 Production disponible	14 771 132	114 659	45 331 881	60 217 672
1.3 Stocks initiaux (au 01 novembre 2024)	2 561 763	464 671	1 879 324	4 905 758
1.3.1 Stocks paysans	536 527	30 502	946 877	1 513 906
1.3.2 Autres stocks	2 025 236	434 169	932 447	3 391 852
2. Besoins	28 356 415	9 786 368	42 690 079	80 832 862
Normes de consommation (kg/habitant/an)	56	20	84	160
2.1 Consommation humaine	26 526 934	9 363 866	39 927 722	75 818 522
2.2 Stocks finaux (au 31 octobre 2025)	1 829 481	422 502	2 762 357	5 014 340
2.3.1 Stocks paysans	700 016	98 674	1 775 077	2 573 766
2.3.2 Autres stocks	1 129 465	323 828	987 280	2 440 573
3. Balance domestique	-11 039 642	-9 207 037	4 521 125	-15 725 554
4. Solde Importations-Exportations	7 812 481	8 858 616	1 546 253	18 217 350
4.1 Importations commerciales	7 931 571	8 911 498	1 667 797	18 510 865
4.1.1 Commerçants privés	7 284 050	8 812 659	1 627 439	17 724 148
4.1.2 Autres importations	643 807	98 311	39 548	781 666
4.2 Aides alimentaires	3 713	528	810	5 051
4.3 Exportations privés	122 803	53 409	122 353	298 566
5. Balance nette	-3 227 162	-348 421	6 067 379	2 491 796
6. Disponibilité apparente (kg/habitant/an)	50	19	97	166

Quantité en tonnes, sauf spécifié autrement.

Source: CILSS-Aghrymet, avril 2025.

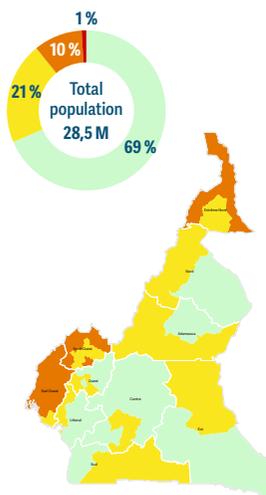
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË

PÉRIODE COURANTE 2024 (OCTOBRE-DÉCEMBRE)

3,1 M de personnes, soit 11 % de la population totale, ont fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Parmi elles, environ 0,3 million étaient en situation d'urgence (phase 4 du CH).

Sur les 58 zones analysées, 13 étaient en crise (phase 3 du CH), principalement dans les régions du nord et de l'ouest.

Il s'agit d'une légère détérioration par rapport à la même période de l'année précédente, principalement liée aux perturbations des moyens d'existence causées par les conflits persistants et des inondations au second semestre de 2024.



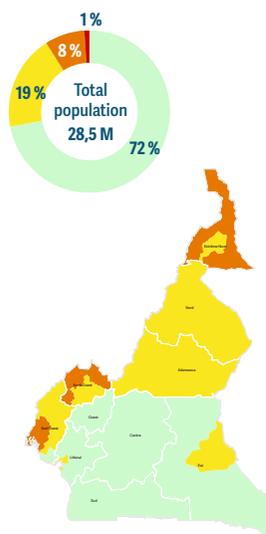
Source : CH, octobre-novembre 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2025 (JUIN-AOÛT)

2,6 M de personnes, soit 9 % de la population, feraient face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 à 5 du CH). Parmi elles, environ 0,3 million seraient en phase 4 du CH.

Sur les 58 zones analysées, neuf devraient être en phase 3 du CH, principalement dans les régions du nord et de l'ouest.

Bien qu'il s'agisse d'une amélioration par rapport à 2024, le pays connaît toujours une crise alimentaire préoccupante, principalement due à la baisse du pouvoir d'achat associée aux perturbations des moyens d'existence et à la hausse des prix alimentaires.



Source : CH, février-mars 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflit/insécurité Les conflits persistants dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, ainsi que l'insurrection dans l'Extrême-Nord, ont entraîné des déplacements de population, perturbé la production agricole et les moyens d'existence, et réduit les stocks alimentaires des ménages (CILSS, mars 2024 ; FEWS NET, septembre 2024).

Chocs économiques Les prix des denrées en 2024 sont restés au dessus de ceux de 2023 et de la moyenne quinquennale durant 2024, sans baisse saisonnière pendant les récoltes (FEWS NET, septembre 2024). La réduction des subventions sur les hydrocarbures et les contraintes sécuritaires ont perturbé la production et la

distribution, augmentant les coûts de transport dans tous le pays. Les prix des intrants comme les engrais et pesticides ont augmenté par rapport à l'année dernière (CILSS, avril 2025).

Chocs climatiques Dans l'Extrême-Nord, les inondations de juillet à septembre 2024 ont réduit les rendements agricoles et causé des pertes de bétail, affectant la disponibilité alimentaire (FEWS NET, septembre 2024 ; CILSS, avril 2025). Un demi-million de personnes ont été touchées, dont 155 000 déplacées (OCHA, novembre 2024). La production céréalière de 2024 reste cependant 5 pour cent au-dessus de la moyenne quinquennale (FAO, novembre 2024).

Nombre de personnes (en millions) par phases du CH pendant le pic annuel d'insécurité alimentaire, 2016-2025



Source : CH, Cameroun.

Evolution de la situation alimentaire et nutritionnelle Le Cameroun est confronté à une crise alimentaire prolongée. Le nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë a atteint son plus haut niveau en 2022. L'insécurité persistante dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, frontalières du Nigéria et du Tchad, constitue la principale cause. Sa vulnérabilité aux aléas climatiques, notamment aux inondations, joue également un rôle important dans la dégradation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population.

MALNUTRITION AIGUË

L'accès insuffisant à la nourriture, les épidémies et le manque de services de santé et de nutrition sont à l'origine de cette crise nutritionnelle.

Pendant le pic de la malnutrition en juillet-octobre 2024, sur les 45 zones analysées par l'analyse IPC AMN, 11 ont été classées en situation Sérieuse ou pire (phase 3 ou plus de l'IPC AMN). Parmi elles, les sites accueillent les réfugiés centrafricains dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est ont été classés en situation critique (phase 4 de l'IPC AMN) pendant toute l'année.

CHIFFRES CLES (BURDEN): MAI 2024-AVRIL 2025



FACTEURS DÉTERMINANTS

Moins de 20 pour cent des enfants de 6 à 23 mois ont consommé un régime alimentaire minimum acceptable dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud-Ouest (IPC, mars 2024). La faible diversité alimentaire des femmes est particulièrement préoccupante dans l'Extrême-Nord.

De multiples épidémies ont touché le pays, notamment la rougeole, pour laquelle le taux de vaccination reste faible, et le choléra, les d'infections respiratoires aiguës et les diarrhées. L'accès insuffisant à l'eau potable et les pratiques d'hygiène et d'assainissement inadéquates ont persisté, en particulier pour les réfugiés dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est et dans les zones rurales, contribuent à la propagation des maladies. En août, des inondations dans l'Extrême-Nord ont endommagé les sources d'eau

potable et les latrines, aggravant les épidémies (UNICEF, septembre 2024).

Les services sociaux de base dans les zones frontalières de l'Adamaoua et de l'Est ont été débordés en raison des mouvements de réfugiés, coïncidant avec des réductions de financement de l'aide humanitaire (IPC, mars 2024). En septembre, le secteur de la nutrition n'avait reçu que 13 pour cent du financement demandé pour 2024 (ONU, octobre 2024).

Les pénuries d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi et de poudres de micronutriments ont limité la prévention nutritionnelle et la fourniture de traitements, affectant particulièrement les réfugiés. La couverture vaccinale contre la rougeole est restée faible en raison de l'hésitation vaccinale persistante depuis la covid-19 (CH, mars 2024).

DÉPLACEMENT

0,4 M réfugiés et demandeurs d'asiles

1,1 M personnes déplacées internes

Sources : Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, avril 2025 ; IDMC mai 2025.

Notes techniques

Sélection/validation des données : sources et méthodologies

Cadre Harmonisé (CH)

Le Cadre Harmonisé est l'outil fédérateur utilisé par les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest sous le leadership du CILSS en collaboration avec ses partenaires pour l'analyse et l'identification des zones et groupes à risque et les personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au Sahel, en Afrique de l'Ouest et au Cameroun. Il est mis en œuvre sous le leadership du CILSS en collaboration avec ses partenaires. Il vise à informer les systèmes nationaux et régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Le CH prend en compte divers indicateurs des résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des facteurs contributifs. Il s'appuie sur les systèmes d'information existants sur la sécurité alimentaire et la nutrition et qui sont en place dans la plupart des pays sahéliers depuis 1985, et plus récemment dans d'autres pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Actuellement, 18 pays mettent en œuvre le CH : Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Cabo Verde, Tchad, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Le manuel CH 3.0 décrit l'ensemble des principes, normes, fonctions, protocoles et procédures d'une analyse CH (CILSS et al., 2023).

Du fait des évolutions techniques des outils et processus du CH et des efforts d'harmonisation menés au cours de la dernière décennie, les approches IPC et CH de l'insécurité alimentaire aiguë sont très proches l'une de l'autre et donnent des chiffres comparables sur l'insécurité alimentaire aiguë.

Classification du CH en cinq phases

La classification en cinq phases (1) Aucune/ Minimale, (2) Sous pression, (3) Crise, (4) Urgence, (5) Catastrophe/Famine est basée sur une convergence des preuves disponibles sur les indicateurs de la consommation alimentaire, aux moyens d'existence malnutrition et mortalité. Chaque phase a des implications importantes et distinctes en terme de réponse pour savoir où et comment intervenir au mieux et influence donc les objectifs de réponse prioritaires.

Les populations en crise (phase 3 du CH), en situation d'urgence (phase 4 du CH) et en catastrophe (phase 5 du CH) sont considérées comme celles qui ont un besoin urgent d'interventions pour protéger ou sauver les moyens d'existence, réduire les déficits de consommation alimentaire et prévenir la malnutrition et les décès, et sauver des vies. Les populations sous pression (phase 2 du CH) nécessitent un ensemble distinct d'actions – idéalement des interventions de réduction des risques de catastrophe et de protection des moyens d'existence.

La classification d'une zone en état de famine nécessite des disposer de preuves sur les trois indicateurs de résultats (consommation alimentaire, la nutrition et la mortalité) dont les valeurs sont égales ou supérieures aux seuils définis pour la phase 5 du CH. S'il n'y a pas suffisamment de données pour la classification en famine mais que les informations disponibles indiquent qu'une famine se produit ou se produira probablement, alors la zone est classifiée en « famine probable ». Il est important de noter que « famine » et « famine probable » sont tout aussi graves en terme de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë. C'est la disponibilité des données qui diffère.

Chaque année, les analyses du CH se déroulent

en deux cycles : mars et novembre. Pour chaque cycle, deux périodes sont analysées : la période courante et la période projetée. La période courante du cycle de mars couvre de mars à mai, tandis que celle du cycle de novembre couvre d'octobre à décembre.

La période projetée couvre la période juin–août, indiquant l'ampleur attendue de la crise alimentaire pendant la période de soudure. Ces projections couvrent la période typique de la période de soudure mais n'indiquent souvent mais pas toujours la période la plus grave d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au cours de l'année.

Les projections du CH sont effectuées en décrivant les principales hypothèses à l'origine de l'évolution de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au cours de la période projetée. L'accent est mis sur le « scénario le plus probable ». La répartition de la population dans les phases du CH est projetée sous l'hypothèse qu'aucune aide alimentaire n'est fournie.

Facteurs contributifs

Les facteurs des crises alimentaires sont souvent liés entre eux et se renforcent mutuellement, ce qui rend difficile l'identification du déclencheur ou du facteurs spécifiques de chaque crise alimentaire. En outre, il est reconnu que l'insécurité alimentaire n'est pas motivée uniquement par la survenance d'un aléa, mais plutôt par l'interaction entre les aléas et les vulnérabilités spécifiques des personnes.

Bien qu'il n'énumère pas chaque facteur de vulnérabilité spécifique pour chaque pays, le Rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC 2023) adopte une approche pratique en estimant quels sont les facteurs les plus saillants pour chaque pays/territoire parmi les grandes catégories expliquées ci-dessous. Le Groupe de

travail technique (GTT) sur la sécurité alimentaire analyse chaque pays sélectionné et identifie lequel des moteurs pourrait être considéré comme le principal facteur déterminant.

Pour les pays avec deux facteurs ou plus affectant diverses parties du pays, le facteur principal a été sélectionné sur la base d'une analyse du nombre de personnes affectées par chacun des facteurs.

Analyse des tendances et période de pic

Il existe des données du CH depuis 2014 pour certains pays. Cependant, pour ce rapport, il a été décidé de ne présenter, pour tous les pays, que les données des cinq dernières années, c'est-à-dire de 2021 à 2025. Pour les graphiques sur l'évolution de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour chaque pays et pour l'agrégat régional, la période avec le plus grand nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, c'est-à-dire en crise à pire (phase 3 à 5), a été sélectionnée comme période de pic. Ainsi, l'analyse des tendances montre le nombre maximum de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë au cours de chaque année.

Limites et défis des données

Pour la situation courante (mars–mai 2024), un total de 1 072 zones ont été analysées dans 13 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le Cameroun. Il faut noter que, par manque de nouvelles données, l'analyse CH n'a pas été conduite pour le Cabo Verde, la Gambie et le Liberia. Pour les mêmes raisons, il n'y a pas eu d'analyse de la situation courante pour le Niger et pour plusieurs zones du Bénin et de la Mauritanie, ainsi que pour deux zones au Nigeria et pour la ville de Conakry en Guinée. Une attention spéciale doit être donnée au moment de faire

des comparaisons dans ces pays à cause des différences dans la couverture de la population analysée.

L'analyse de la situation projetée (juin-août 2024) a concerné 16 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le Cameroun. Il convient de souligner que les projections issues des analyses du cycle de novembre 2023 ont été reconduites pour le Cabo Verde, la Gambie, ainsi que pour plusieurs zones du Bénin, de la Mauritanie et pour la ville de Conakry en Guinée. Par ailleurs, la projection du cycle de novembre 2023 a été mise à jour pour le Niger et pour deux zones du Nigeria pour lesquelles l'analyse de la situation courante n'a pas pu être faite. Ainsi, au total, 1 228 zones ont été analysées dans la région.

À cause du manque de données, les résultats inclus dans ce rapport pour le Liberia étaient ceux du cycle CH de novembre 2022, pour le Cabo Verde et la Gambie du cycle de novembre 2023. Pour le Niger, les données CH pour la période courante étaient celles de novembre 2023, tandis que pour la période projetée, la mise à jour du cycle de mars 2024 a été utilisée

Manque/faible disponibilité des données sur la sécurité alimentaire des réfugiés

La sécurité alimentaire des réfugiés est mesurée de diverses manières parmi les populations de réfugiés et les données ne sont pas systématiquement collectées, décomposées, centralisées ou partagées.

Critères d'inclusion des pays

Le Rapport Régional pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest 2024 concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région et est produit par le CILSS en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers.

Bien que le Cameroun ne soit pas membre du CILSS, il est inclus dans les annexes de ce document grâce à ses analyses réalisées sous le

Cadre Harmonisé.

Les résultats présentés proviennent du cycle d'analyses nationales du CH de mars 2024, qui ont eu lieu dans 13 pays de la région et dans le Cameroun. Pour ce cycle, le Cabo Verde, la Gambie, le Libéria et le Niger n'ont pas mené d'analyses CH pour la période de mars à mai, en raison du manque de nouvelles données sur les indicateurs de résultats. Néanmoins, grâce aux projections établies lors du cycle de novembre 2023, les résultats du Cabo Verde et de la Gambie ont été intégrés dans la situation projetée lors de la consolidation régionale. Par ailleurs, les résultats de la mise à jour des projections du Niger ont été pris en compte. Le Libéria n'a pas réalisé d'analyses CH depuis novembre 2022.

Facteurs des crises alimentaires

Conflit/insécurité

Cela comprend les conflits interétatiques et intra-étatiques, la violence interne, le banditisme et la criminalité, les troubles civils ou les crises politiques entraînant souvent des déplacements de population et/ou une perturbation des moyens de subsistance et des systèmes alimentaires.

Il s'agit d'un facteur clé de l'insécurité alimentaire aiguë car, dans des situations de conflit, les civils sont souvent privés de leurs sources de revenus et/ou ont des difficultés à accéder à la nourriture car les systèmes alimentaires et les marchés sont perturbés, ce qui provoque une augmentation des prix des denrées alimentaires et entraîne parfois des pénuries d'eau et de carburant, voire de la nourriture elle-même.

Les mines terrestres, les restes explosifs de guerre et les engins explosifs improvisés détruisent souvent les terres agricoles, les moulins, les installations de stockage, les machines, etc.

Les conflits empêchent les entreprises de fonctionner et affaiblissent l'économie nationale, réduisant les possibilités d'emploi, augmentant les

FIG. TN.1 Tableau de référence CH de la l'insécurité alimentaire aiguë

Description Phases	Phase 1 - Minimale Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus.	Phase 2 - Sous pression Les ménages ont une consommation alimentaire minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Phase 3 - Crise Les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de Malnutrition aiguë élevés ou supérieurs à la normale ; OU sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.	Phase 4 - Urgence les ménages ont des larges déficits alimentaires, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.	Phase 5 - Catastrophe Les ménages ont un extrême manque d'aliments et sont incapables de couvrir autres besoins même en employant des stratégies. Mort et taux de malnutritions extrêmement critiques sont évidents. (Pour la classification en famine, des taux de malnutrition et de mortalité très élevés sont nécessaires).
Objectifs	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Protéger les moyens d'existence, prévenir.	Sauver les vies et les moyens d'existence.	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.
Consommation alimentaire	HDDs : >=5 groupes sCa : Consommation acceptable et stable : Pauvre < 5 % HHs : nulle Score = 0 rCsi : 0-3 Hea : DPME = 0 %	HDDs : 4 groupes sCa : Consommation acceptable mais en détérioration : Pauvre : 05-10 % ou Pauvre + Limite: 15- 30 % HHs : faible Score = 1 rCsi : 4-18 Hea : DPME < 80 %	HDDs : 3 groupes sCa : Consommation limite : Pauvre 10-20 % ou Pauvre + Limite : 30 % et plus HHs : modérée Score 2- 3 rCsi : ≥ 19 Hea : DPME ≥ 80 % ou DS < 20 %	HDDs : 2 groupes sCa : Faible consommation : Pauvre ≥ 20 % HHs : grave Score = 4 rCsi : ≥ 19 Hea : DS ≥ 20 % et < 50 %	HDDs : 0- 1 groupe sCa : Inférieur à consommation faible (ND) HHs : très grave Score = 5- 6 rCsi : ≥ 19 Hea : DS : ≥ 50 %
Évolution des moyens d'existence	Au moins 80 % des ménages n'ont mis en œuvre aucune stratégie d'adaptation négative	Au moins 20 % des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de stress ou pire et moins de 20 % ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de crise ou d'urgence	Au moins 20 % des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de crise à pire et moins de 20 % ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation d'urgence	Au moins 20 % des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation d'urgence	ND
État nutritionnel	malnutrition aiguë globale : < 5 % Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : <5 %	malnutrition aiguë globale : 5-10 % Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : 5-9.9 %	malnutrition aiguë globale : 10-15 % Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : 10-19.9 %	malnutrition aiguë globale : 15-30 % Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : 20-39.9 %	malnutrition aiguë globale : ≥ 30 % Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : 20-39.9 %
Mortalité	TBM : <0,5/10000/jour TMM5 : ≤1/10,000/jour	TBM : <0,5/10000/jour TMM5 : ≤1/10,000/jour	TBM : 0,5-1/10000/jour TMM5 : 1-2/10 000/jour	TBM : 1-2/10 000/jour OU 2 * la référence TMM5 : 2- 4/10 000/jour	TBM : > 2/10 000/jour TMM5 : > 4/10 000/jour

niveaux de pauvreté et détournant les dépenses publiques vers l'effort de guerre.

Les systèmes de santé sont généralement endommagés ou détruits, laissant les personnes dépendantes de l'aide humanitaire – mais de plus en plus, l'insécurité et les barrages routiers empêchent les convois humanitaires d'atteindre les plus vulnérables, ou les agences d'aide sont confrontées à de longs retards, à des restrictions sur le personnel ou au type ou à la quantité de fournitures d'aide, ou bien à des garanties de sécurité insuffisantes. Les parties au conflit peuvent refuser aux personnes l'accès à la nourriture comme arme de guerre, en particulier dans les zones sous blocus/embargo. L'insécurité alimentaire elle-même peut devenir un déclencheur de violence et d'instabilité, en particulier dans des contextes marqués par des inégalités généralisées et des institutions fragiles. Les flambées soudaines des prix alimentaires ont tendance à exacerber le risque de troubles politiques et de conflits (FAO et al., 2017).

Pour les pays dont le conflit/l'insécurité a été le principal moteur au cours de l'année écoulée, le passage à un autre facteur principal doit être sérieusement envisagé, car le rétablissement après un conflit/l'insécurité prend beaucoup de temps et peut rester la cause sous-jacente de l'insécurité alimentaire. Dans les cas où le conflit/l'insécurité a diminué et/ou s'est localisé, avec d'autres facteurs montrant un effet prédominant, le changement du facteur principal par rapport à l'année précédente est pris en compte.

Chocs climatiques

Il s'agit notamment des sécheresses, des inondations, des périodes de forte chaleur, des tempêtes et du début intempestif des saisons de pluies.

Les conditions météorologiques extrêmes sont à l'origine de l'insécurité alimentaire en affectant directement les cultures et/ou le bétail, en coupant les routes et en empêchant l'approvisionnement des marchés. De mauvaises

récoltes font grimper les prix des denrées alimentaires et diminuent les opportunités d'emploi agricole et les termes de l'échange des éleveurs, réduisant le pouvoir d'achat et l'accès à la nourriture, et déclenchant une période de soudure précoce lorsque les ménages dépendent davantage du marché en raison de la réduction des stocks alimentaires.

Les événements météorologiques défavorables sont particulièrement graves pour les petits exploitants agricoles et les éleveurs qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour accéder à la nourriture. Ils manquent souvent de capacités de résilience pour résister et se remettre des impacts de tels chocs. La vulnérabilité des personnes aux événements de choc climatique repose sur leur capacité à s'adapter et à rebondir après que leurs moyens de subsistance ont été affectés, ainsi que sur l'ampleur et la fréquence des chocs. Des événements répétés érodent davantage la capacité à résister aux chocs futurs.

Les événements météorologiques et les changements climatiques peuvent conduire à une intensification des conflits, par exemple entre bergers et agriculteurs au sujet de l'accès à l'eau et aux pâturages. Il existe de nombreuses preuves suggérant que les catastrophes naturelles – en particulier les sécheresses – contribuent à aggraver les conflits civils existants.

Chocs économiques

Les chocs économiques au niveau national peuvent affecter l'insécurité alimentaire des ménages ou des individus par divers canaux. Les chocs macroéconomiques peuvent entraîner une augmentation de l'insécurité alimentaire aiguë, par exemple, une contraction du PIB entraînant des taux de chômage élevés et une perte de revenus pour les ménages touchés, ou une contraction importante des exportations et/ou une diminution critique des investissements et d'autres flux entrants de capitaux, entraînant une dépréciation significative de la monnaie et une forte inflation, augmentant les coûts de production et les prix des denrées alimentaires et détériorant les termes de

l'échange, ce qui peut entraîner un accroissement de l'insécurité alimentaire aiguë. Un endettement élevé et une marge de manœuvre budgétaire limitée limitent la croissance économique, aggravent la vulnérabilité aux chocs économiques et nuisent aux dépenses de développement.

La montée des prix sur le marché mondial des céréales de base, du pétrole et des intrants agricoles peut affecter la disponibilité alimentaire, faire grimper les prix alimentaires intérieurs pour les consommateurs et réduire leur pouvoir d'achat. Des chocs économiques peuvent également se produire à un niveau plus localisé ou ne toucher qu'une catégorie socio-économique particulière de ménages. Par exemple, les bergers confrontés au manque d'aliments pour animaux, de services vétérinaires, à la détérioration de l'état corporel du bétail et à la baisse des prix du bétail sont susceptibles d'être affectés par une réduction du pouvoir d'achat et, par conséquent, d'avoir un accès limité à la nourriture.

Épidémies

Les épidémies (apparitions de cas de maladie dépassant les attentes normales) sont généralement causées par une infection, transmise par contact de personne à personne, par contact d'animal à personne ou par l'environnement. L'eau, l'assainissement, la nourriture et la qualité de l'air sont des éléments vitaux dans la transmission des maladies transmissibles et dans la propagation des maladies susceptibles de provoquer des épidémies.

Les populations déplacées – en particulier dans les camps surpeuplés – sont plus sensibles aux épidémies que les systèmes de santé surchargés ne peuvent prévenir ou contrôler (OMS). Les épidémies et les pandémies peuvent également affecter la capacité des personnes à poursuivre leurs activités et leurs moyens de subsistance et, dans le pire des cas lorsqu'elles sont généralisées, peuvent également affecter les marchés et les chaînes d'approvisionnement.

Ravageurs des cultures et maladies animales

Les ravageurs et les maladies transfrontières des végétaux peuvent facilement se propager dans plusieurs pays et atteindre des proportions épidémiques. Les épidémies et les recrudescences peuvent causer d'énormes pertes aux cultures et aux pâturages, menaçant les moyens de subsistance des agriculteurs vulnérables et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes à la fois.

Toutes les maladies animales sont susceptibles d'affecter négativement les populations humaines en réduisant la quantité et la qualité des aliments, des autres produits de l'élevage (cuirs, peaux, fibres) et de la force animale (traction, transport) pouvant être obtenus à partir d'une quantité donnée de ressources et en réduire le patrimoine des personnes. Les maladies animales transfrontalières (MAT) peuvent être définies comme les maladies épidémiques hautement contagieuses ou transmissibles et susceptibles de se propager très rapidement, indépendamment des frontières nationales, entraînant de graves conséquences socio-économiques et éventuellement de santé publique.

Ces maladies, qui entraînent une morbidité et une mortalité élevées dans les populations animales sensibles, constituent une menace constante pour les moyens de subsistance des éleveurs. La peste des petits ruminants (PPR), la fièvre aphteuse (FA) ou la fièvre de la Vallée du Rift (FVR) affectent souvent les moyens de subsistance du bétail et des éleveurs dans les contextes de crise alimentaire.

Nutrition

Sources de données et méthodologies

L'inclusion des données sur la malnutrition aiguë dans ce rapport suit les principes définis dans le GRFC. Les données sur le fardeau (burden) de la malnutrition, qui couvre le nombre d'enfants de moins de 5 ans et de femmes enceintes et allaitantes âgées de 15 à 49 ans souffrant de malnutrition aiguë pendant une période spécifique, adhère à une liste prioritaire de sources de données comme suit :

1. Analyses de la malnutrition aiguë de l'IPC AMN
2. Aperçus des besoins humanitaires (HNO) ou plans de réponse humanitaire (HRP)
3. Estimations nationales, de l'UNICEF et du PAM.

Des exceptions peuvent être faites sur la base des discussions du groupe de travail sur la nutrition du GRFC ou du comité technique du CH concernant les données qui semblent mieux refléter la situation nutritionnelle d'un pays particulier. Cela est principalement dû à une couverture d'analyse différente, à des périodes d'analyse ou lorsqu'un pays/territoire dispose d'informations provenant de plusieurs sources.

Pour le rapport sur la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes (FEA), les sources suivantes sont prises en compte :

1. Enquêtes SMART (Surveillance et Évaluation Normalisées des Secours et des Transitions)
2. Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) et enquêtes nationales DHS
3. Enquêtes nutritionnelles élargies standardisées (SENS) et,
4. Enquêtes nationales DHS.

Enquêtes SMART

SMART (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions) est une initiative inter-agences lancée en 2002 par un réseau d'organisations et de praticiens humanitaires. La méthodologie SMART est une méthode d'enquête améliorée qui équilibre la simplicité (pour une évaluation rapide des urgences aiguës) et la rigueur technique. Elle s'inspire des éléments essentiels de plusieurs méthodologies et repose sur les deux indicateurs de santé publique les plus vitaux et les plus fondamentaux pour l'évaluation de l'ampleur et de la gravité d'une crise humanitaire (voir les indicateurs à l'annexe 4) :

- État nutritionnel des enfants de moins de cinq ans
- Taux de mortalité de la population.

Tableau de référence de la malnutrition aiguë de l'IPC

Six pays ont mené une analyse IPC de la malnutrition aiguë couvrant une partie de 2024 : Burkina Faso, Cameroon, Mali, Nigeria, Niger et Tchad. L'échelle de malnutrition aiguë de l'IPC classe la gravité de la malnutrition aiguë dans la population évaluée. Le processus d'analyse IPC examine tous les facteurs contributifs affectant l'émaciation dans le domaine d'analyse, tels que l'apport alimentaire, la maladie, les pratiques d'alimentation et de soins, la santé et l'environnement d'eau, assainissement et hygiène. Les informations contextuelles telles que l'accès aux services et la mortalité sont toutes incluses dans l'analyse.

Définitions et indicateurs de la malnutrition aiguë

La malnutrition aiguë modérée à l'aide de l'indicateur poids pour taille est identifiée par des scores z de poids pour taille (PPT) compris entre -2 et -3 de la population de référence, et la malnutrition aiguë sévère par un PPT inférieur

à -3. La malnutrition aiguë reflète à la fois la malnutrition aiguë modérée et sévère dans une population. La malnutrition aiguë peut également être définie par des mesures du périmètre brachial (MPB) $\leq 12,5$ cm, une malnutrition aiguë sévère étant définie par une mesure $\leq 11,5$ cm.

Indice de gravité de la prévalence de l'émaciation chez les enfants âgés de 6 à 59 mois

Intervalles de prévalence	Libellé
< 2,5 %	Très faible
2,5–< 5 %	Faible
5–< 10 %	Moyen
10–< 15 %	Élevé
≥ 15 %	Très élevé

Source : De Onis et al. *Public Health Nutrition*, 2018. Disponible sur : <https://www.who.int/nutrition/team/prevalence-thresholds-wasting-overweight-stunting-children-paper.pdf>

Retard de croissance

Les enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance sont identifiés par un score z taille pour âge (TPA) inférieur à -2 de la population de référence. Un retard de croissance sévère est défini comme un TPA inférieur à -3.

Indice de gravité de la prévalence du retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 59 mois

Intervalles de prévalence	Libellé
< 2,5 %	Très faible
2,5–10 %	Faible
10–< 20 %	Moyen
20–< 30 %	Élevé
≥ 30 %	Très élevé

Source : De Onis et al. *Public Health Nutrition*, 2018. Disponible sur : <https://www.who.int/nutrition/team/prevalence-thresholds-wasting-overweight-stunting-children-paper.pdf>

Diversité alimentaire minimale

Cet indicateur fait référence au pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent quotidiennement des aliments provenant d'au moins cinq des huit groupes alimentaires.

Les huit groupes d'aliments sont : i. lait maternel ; ii. graines, racines et tubercules ; iii. légumineuses et noix ; iv. produits laitiers (préparation pour nourrissons, lait, yaourt, fromage) ; v. aliments carnés (viande, poisson, volaille et foie/abats) ; vi. œufs ; vii. fruits et légumes riches en vitamine A ; viii. autres fruits et légumes. Dans certaines enquêtes, la diversité alimentaire minimale est calculée sur la base de sept groupes d'aliments, à l'exclusion du lait maternel. Dans ces cas, l'indicateur fait référence au pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent quotidiennement des aliments d'au moins quatre des sept groupes alimentaires.

Fréquence minimale des repas

L'indicateur fait référence à la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent des aliments solides, semi-solides ou mous au moins le nombre minimum de fois par jour recommandé selon leur âge et s'ils sont allaités ou non.

Régime alimentaire minimum acceptable

Cet indicateur composite combine la fréquence des repas et la diversité alimentaire pour évaluer la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois consommant une alimentation qui répond aux exigences minimales nécessaires à la croissance et au développement.

Intervalles de prévalence	Libellé
> 70 %	Phase 1 – Acceptable/minimal
40–70 %	Phase 2 – Alerte/stress
20–39,9 %	Phase 3 – Grave/sévère
10–19,9 %	Phase 4 – Critique/extrême
< 10 %	Phase 5 – Extrêmement critique catastrophique

Source : Seuils préliminaires suggérés par IFE Core Group.

Pourcentage de ménages ne consommant pas d'aliments riches en micronutriments (analysé dans les populations de réfugiés)

Il s'agit de la proportion de ménages dont aucun membre ne consomme des légumes, des fruits, de la viande, des œufs, du poisson/fruits de mer et du lait/produits laitiers sur une période de référence de 24 heures. Le groupe alimentaire des légumes, fruits, viande, œufs, poisson/fruits de mer et lait/produits laitiers est identique aux 12 groupes alimentaires définis par la FAO (2011)..

Allaitement exclusif

L'allaitement maternel exclusif au cours des 6 premiers mois, suivi de l'introduction en temps opportun d'aliments complémentaires sûrs et nutritionnellement adéquats avec un allaitement continu jusqu'à l'âge de 2 ans ou au-delà, garantit que les enfants reçoivent tous les nutriments dont ils ont besoin. Cet indicateur fait référence au pourcentage de nourrissons de 0 à 5 mois qui n'ont été nourris qu'au lait maternel la veille.

Intervalle de prévalence	Libellé
> 70 %	Phase 1 – Acceptable/minimal
50–70 %	Phase 2 – Alerte/stress
30–49,9 %	Phase 3 – Grave/sévère
11–29,9 %	Phase 4 – Critique/extrême
< 10 %	Phase 5 – Extrêmement critique catastrophique

Source : adapté d'après la carte de pointage de l'allaitement maternel de l'UNICEF.

Prévalence de l'anémie

Cet indicateur fait référence à la proportion d'enfants âgés de 6 à 59 mois et de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui sont anémiques.

L'anémie est une condition dans laquelle le nombre de globules rouges ou leur capacité de transport d'oxygène sont insuffisants pour répondre aux besoins physiologiques, qui varient selon l'âge, le sexe, l'altitude, le tabagisme et le statut de grossesse.

La carence en fer est considérée comme la cause la plus fréquente d'anémie dans le monde, bien que d'autres affections, telles que les carences en acide folique, en vitamine B12 et en vitamine A, l'inflammation chronique, les infections parasitaires et les troubles héréditaires puissent toutes provoquer une anémie. Dans sa forme sévère, elle est associée à de la fatigue, de la faiblesse, des étourdissements et de la somnolence. Les femmes enceintes et les enfants sont particulièrement vulnérables (OMS).

Intervalle de prévalence	Libellé
< 5,0 %	Pas de problème de santé publique
5,0–19,9 %	Problème léger de santé publique
20,0–39,9 %	Problème modéré de santé publique
≥ 40,0 %	Problème grave de santé publique

Source : OMS, 2008

Accès aux services de base en eau potable

Les sources d'eau potable améliorées sont celles qui, de par la nature de leur conception et de leur construction, ont le potentiel de fournir de l'eau salubre. Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (connu sous le sigle anglais JMP) subdivise la population utilisant des sources améliorées en trois groupes (gérée en toute sécurité, basique et limitée) selon le niveau de service fourni. Afin de répondre aux critères d'un service d'eau potable géré en toute sécurité, les personnes doivent utiliser une source améliorée répondant à trois critères : accessible sur place ; disponible en cas de besoin ; exempte de contamination. Si la source améliorée ne répond à aucun de ces critères mais qu'un aller-retour pour aller chercher de l'eau prend 30 minutes ou moins, alors elle est classée comme un service d'eau potable de base. Si la collecte d'eau à partir d'une source améliorée dépasse 30 minutes, elle est classée comme un service limité (OMS et UNICEF).

Explication des facteurs contributifs à la malnutrition aiguë

Le groupe technique sur la nutrition du GRFC (TWG) a regroupé les facteurs contributifs à la malnutrition aiguë selon trois domaines – alimentation, santé, soins et services – en assurant leur alignement avec les causes immédiates et sous-jacentes définies dans le cadre analytique de l'IPC sur la malnutrition aiguë (voir ci-dessous), ainsi qu'avec les déterminants sous-jacents du Cadre conceptuel de l'UNICEF (voir notes techniques, page 204). Les principaux indicateurs pour chaque domaine, appelés facteurs de risque dans les analyses IPC AMN, sont les suivants :

Domaine de l'alimentation : diversité alimentaire

minimale chez les enfants de 6 à 23 mois et chez les femmes en âge de procréer (15–49 ans), régime alimentaire acceptable minimal chez les enfants de 6 à 23 mois, et prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge de procréer (15–49 ans) ou les femmes enceintes et allaitantes.

Domaine de la santé : prévalence et incidence des infections respiratoires aiguës, du choléra, de la diarrhée, de la diarrhée aqueuse aiguë, du paludisme et de la fièvre.

Domaine des soins et services : couverture en supplémentation en vitamine A, couverture vaccinale contre la rougeole (deuxième dose), taux d'allaitement maternel exclusif, et accès à une source d'eau améliorée (gestion sûre).

FIG. TN.2 Le cadre conceptuel de l'UNICEF a été utilisé comme point de départ pour les facteurs contributifs de la malnutrition aiguë (manque de nourriture, pratiques inadéquates et services inadéquats)

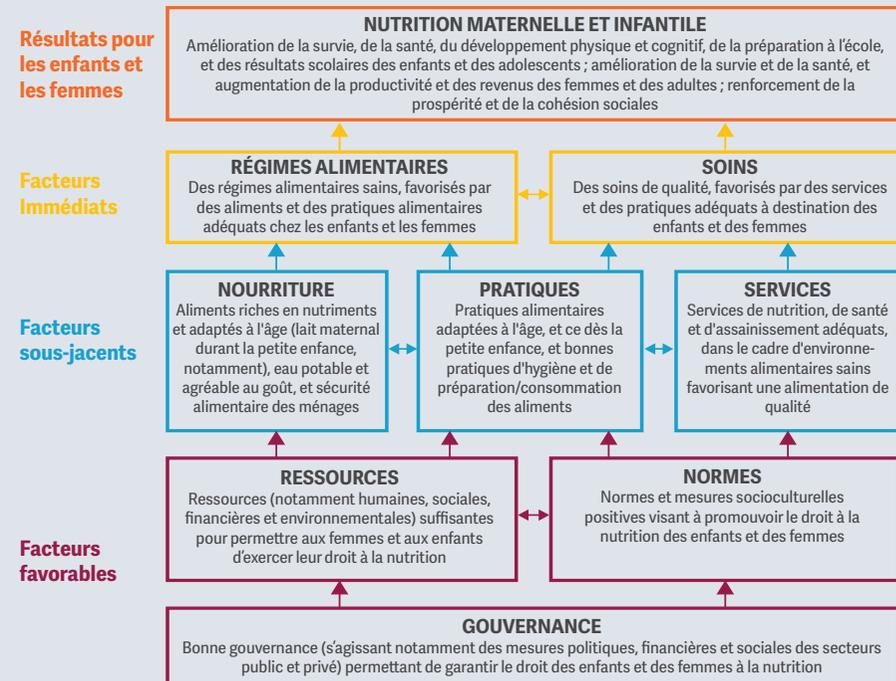


FIG. TN.3 Tableau de référence IPC de la malnutrition aiguë

Nom et description de la phase	Phase 1 Acceptable	Phase 2 Alerte	Phase 3 Sérieuse	Phase 4 Critique	Phase 5 Extrêmement critique						
	Moins de 5% des enfants sont malnutris aigus.	5-9,9% des enfants sont malnutris aigus..	10-14,9% des enfants sont malnutris aigus.	15-29,9% des enfants sont malnutris aigus. Les niveaux de mortalité et de morbidité sont élevés ou en augmentation. La consommation alimentaire individuelle pourrait être compromise..	30% ou plus des enfants sont malnutris aigus. Une morbidité généralisée et/ou des déficits de consommation alimentaire très importants sont probablement manifestes.						
	La situation se détériore progressivement avec des niveaux de malnutrition aiguë en augmentation. Les niveaux de morbidité et/ou déficits de consommation alimentaire sont susceptibles d'augmenter à l'instar des niveaux de malnutrition aiguë.										
L'objectif de réponse prioritaire est de réduire la malnutrition aiguë et prévenir la mortalité associée à cette dernière. ²	Maintenir la prévalence de malnutrition aiguë à un faible niveau.	Renforcer la capacité de réponse existante ainsi que la résilience. Lutter contre les facteurs contributifs de la malnutrition aiguë. Surveiller la situation et planifier la réponse en fonction des besoins.	Action urgente requise pour: →								
			Réduire urgemment les niveaux de malnutrition en: renforçant les dispositifs de traitement et de prévention au sein des population touchées.	Réduire urgemment les niveaux de malnutrition aiguë en: développant et en intensifiant les activités de traitement et de protection pour atteindre une plus grande partie de la population affectée.	Réduire urgemment les niveaux de malnutrition en: intervenant par tous les moyens contre sa propagation et celle des épidémies de maladie..						
Malnutrition aiguë globale (MAG) basée sur le z-score de poids-pour-taille (PTZ)	<5%	5,0 à 9,9%	10,0 à 14,9%	15,0 à 29,9%	≥30%						
Malnutrition aiguë globale (MAG) basée sur le périmètre brachial (PB)	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:33%; text-align: center;"><5%</td> <td style="width:33%;"></td> <td style="width:33%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5 à 9,9%</td> <td style="text-align: center;">10 à 14,9%</td> <td style="text-align: center;">≥15%</td> </tr> </table>					<5%			5 à 9,9%	10 à 14,9%	≥15%
<5%											
5 à 9,9%	10 à 14,9%	≥15%									
*Les données de MAG basées sur le PB ne doivent être utilisées qu'en l'absence de données de MAG basées sur le PTZ. La phase IPC finale de la malnutrition aiguë doit être argumentée par une analyse de la relation qui existe entre le PTZ et le PB dans la zone d'analyse ainsi que par une convergence des preuves avec les facteurs contributifs. Dans des circonstances exceptionnelles où la MAG basée sur le PB est significativement plus élevée que la MAG basée sur le PTZ (par ex. séparées par deux paliers de phases ou plus), les deux indicateurs doivent être pris en considération et on doit procéder à une convergence des preuves afin de déterminer la phase finale.											

Notes:

1. La mortalité mentionnée ci-dessus fait référence à l'augmentation du risque de mortalité quand les niveaux de malnutrition aiguë s'accroissent.
2. Les objectifs de réponse prioritaires recommandés dans le tableau de référence IPC de la malnutrition aiguë mettent l'accent sur la réduction des niveaux constatés; les actions spécifiques doivent être guidées par une analyse de la réponse basée sur l'étude des facteurs contribuant à la malnutrition aiguë ainsi que des problèmes liés à l'acheminement de l'aide – par exemple la capacité du gouvernement et des agences, les financements possibles et l'insécurité dans la zone.
3. La MAG basée sur le PTZ se définit par un PTZ < -2 ou la présence d'œdèmes; La MAG basée sur le PB se définit par un PB < 125 mm ou la présence d'œdèmes.

Bibliographie

1 | Introduction

CILSS. 2023. MANUEL CADRE HARMONISÉ VERSION 3.0 – Manuel Version 3.0 – Analyse et identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle. <https://agrhymet.cilss.int/manuel-cadre-harmonise-version2-0/>

2 | Analyse de la campagne agricole et de la situation pastorale, 2024–2025

CILSS-Aghrymet. 2025. Présentation des résultats consolidés des productions définitives, des bilans céréaliers révisés et alimentaires. Présentation au PREGEC-Concertation technique régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Avril 2025. [En ligne] [Consulté le 21 mai 2025]. http://154.127.90.197/app_pregec/document_session/productionsdefinitifs2024_2025.pdf

3 | Situation des marchés régionaux et internationaux, 2024–2025

CILSS. 2025. Analyse des principaux marchés régionaux et des prix. Présentation au PREGEC-Concertation technique régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Avril 2025. [En ligne] [Consulté le 21 mai 2025] http://154.127.90.197/app_pregec/document_session/PREGEC_marches_Mars_2025.pdf

FAO. 2025a. Indice FAO des prix des produits alimentaires. Mai 2025 [En ligne] [Consulté le 21 mai 2025]. <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr>

FAO. 2025b. Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales. Mai 2025 [En ligne] [Consulté le 21 mai 2025]. <https://www.fao.org/worldfoodsituation/csdb/fr>

FAO-GIEWS. 2022. GIEWS Special Alert no 349 West Africa Sahel. Mai 2022. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/0edde97f-3838-4b1a-8749-9ebadb582/content>

Spotlight | Le commerce intrarégional

Badiane, O. and S. Odjo. 2016. Regional Trade and Volatility in Staple Food Markets in Africa, in *Food Price Volatility and Its Implications for Food Security and Policy*, Springer International Publishing, Cham, https://doi.org/10.1007/978-3-319-28201-5_16.

FAO, ECA and AUC. 2021. Africa regional overview of food security and nutrition 2020, FAO, <https://doi.org/10.4060/cb4831en>.

FAO. 2020. Table de composition des aliments FAO/INFOODS pour l'Afrique de l'Ouest (2019), FAO, Rome.

FAO. 2024. Food and Agriculture Policy Decision Analysis Tool. FAPDA, Accessed on 22 May 2025, <https://fapda.apps.fao.org/fapda/#main.html>

FAO. 2025. GIEWS - Global Information and Early Warning System. Country Briefs. Benin, Accessed on 22 May 2025, <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=BEN>

Global Trade Alert. 2025. Ghana: Export ban on grains, including maize, rice and soya beans, Accessed on 22 May 2025, <https://globaltradealert.org/state-act/88323-ghana-export-ban-on-grains-including-maize-rice-and-soya-beans>

Inter-réseaux Développement rural. 2010. A Look at the Agricultural Giant of West Africa: Special Issue—Nigeria, Grain de Sel, No. 51. Paris, https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/GDS51_English_light.pdf.

Karg, H. et al. 2023. A spatio-temporal dataset on food flows for four West African cities, *Scientific Data*, Vol. 10/1, <https://doi.org/10.1038/s41597-023-02163-6>.

Kinfaack Djoumessi, E. and A. Pholo Bala. 2017. The Analysis of Borders Effects in Intra-African Trade, *SSRN Electronic Journal*, <https://doi.org/10.2139/ssrn.3100670>.

Malabo Montpellier Panel. 2020. Trading up: Policy innovations to expand food and agricultural trade in Africa, https://www.mamopanel.org/media/uploads/files/Trade-report-MaMO_2020.pdf.

OCDE. 2025. Creditor Reporting System, OCDE Data Explorer, Accessed on 22 May 2025. <https://shorturl.at/AWVWX>

OCDE/CSAO. 2025. Intra-regional food trade in West Africa: new evidence, new perspectives." *West African Studies*, OECD Publishing, Paris.

OCDE/CSAO (à venir). "L'environnement du commerce alimentaire régional en Afrique de l'Ouest : enquête de perception du secteur privé ». *West African Studies*, OECD Publishing, Paris.

OCDE et al. (2025), *Africa's Urbanisation Dynamics 2025: Planning for Urban Expansion*, *West African Studies*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/2a47845c-en>.

SOFRECO. 2022. Analyse approfondie de la chaîne de valeur Oignon au Niger 2021-2030, <https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2023/L4-Etude%20Oignon.pdf>.

UNCTAD. 2018. Regional Integration and Non-Tariff Measures in the Economic Community of West African States (ECOWAS). United Nations Conference on Trade and Development, Geneva.

4 | Analyse de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle, 2025

Banque mondiale. 2024. Niger: Country Overview – October 2024 [En ligne] [Consulté le 10 décembre 2024] <https://www.worldbank.org/en/country/niger/overview#:~:text=Trade%20disruptions%20due%20to%20the,is%20expected%20to%20reach%208.5%20%25>

Bogmans C, Pescatori A., Prifti E. 2024. How do Economic Growth and Food Inflation Affect Food Insecurity? Septembre 2024. [En ligne] [Consulté le 10 janvier 2025]. <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/001/2024/188/article-A001-en.xml>

Brouillet A, Sultan B., Barnes C., Zachariah M., Otto F., Vahlberg M., Singh R., Guigma K., Heinrich D., Kane C., van Aalst M., Thalheimer L., Raju E., Koren G., Philip S., Kew S., Yang W., Vautard R. 2022. Food crisis in Central Sahel in 2022 driven by chronic vulnerability with uncertain role of climate change. Novembre 2022. [En ligne] Consulté le 10 janvier 2025] https://www.worldweatherattribution.org/wp-content/uploads/WestAfrica_Foodcrisis_Scientificreport.pdf

CILSS. 2024. Avis PREGEC. Décembre 2024 [En ligne] [Consulté le 15 mai 2025]. https://www.food-security.net/uploads/2024/12/Avis_PREGEC_dec-2024_FR.pdf

CILSS. 2025. Food and Nutrition Situation in the Sahel and West Africa. Présentation au PREGEC-Concertation technique régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Avril 2025. [En ligne] [Consulté le 21 mai 2025]. http://154.127.90.197/app_pregec/document_session/Draft_Pr%C3%A9sentation_resultat_CH_IAN_Mar_2025_sans_Togo.pdf

EC-JRC. 2024. Anomaly hotspots monitoring: Ad-hoc analysis for the GRFC 2025- ASAP crop and pasture index 2024. Décembre 2024. <https://agricultural-production-hotspots.ec.europa.eu/>

EC-JRC. 2024. INFORM Risk Index. [En ligne] [Consulté le 15 décembre 2024]. <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index/INFORM-Risk/Results-and-data>

FAO. 2024. Mali : DIEM – Données en situations d'urgence. Bulletin de suivi, cycle 9. Novembre 2024 <https://openknowledge.fao.org/items/7bfdddb-2101-4355-8afd-7d055c95acce>

FAO. 2024. FAOSTAT: Employment Indicators: Agriculture and agrifood systems. Novembre 2024. [En ligne] [Consulté le 15 novembre 2024]. <https://www.fao.org/faostat/en/#data/OEA>. Licence: CC-BY-4.0.

FAO. 2024. FAOSTAT: Suite of Food Security Indicators (Cereal import dependency ratio). [En ligne] Novembre 2024. [Consulté le 15 novembre 2024] <https://www.fao.org/faostat/en/#data/FS>. Licence: CC-BY-4.0

FEWS NET. 2024. Nigeria Price Bulletin. Octobre 2024 [En ligne] [Consulté le 10 décembre 2024]. <https://reliefweb.int/report/nigeria/nigeria-price-bulletin-october-2024>

FEWS NET. 2024. Afrique de l'Ouest - Mise à jour des messages clés : Les prix resteront supérieurs à la moyenne malgré l'amélioration des disponibilités par les récoltes d'octobre, septembre 2024. Novembre 2024. [En ligne] [Consulté le 25 mai 2025].

FFP. 2023. Fragile States Index Annual Report [En ligne] [Consulté le 10 décembre 2024]. https://fragilestatesindex.org/wp-content/uploads/2023/06/FSI2023-Report_final.pdf

FSIN and GNAFC. 2025. GRFC 2025. Rome. Mai 2025 <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2025-full.pdf>

OCHA. 2024. West and Central Africa: Flooding Situation-Overview. Novembre 2024. <https://www.unocha.org/publications/report/chad/west-and-central-africa-flooding-situation-overview-31-october-2024>

UNDESA. 2024. World Population Prospects 2024: Summary of Results (Annual population growth). [En ligne] [Consulté le 10 décembre 2024] UN DESA/POP/2024/TR/NO. 9. New York: United Nations. Licence: CC-BY-3.0 IGO. https://population.un.org/wpp/assets/Files/WPP2024_Summary-of-Results.pdf

UNDP. 2024. Human Development Insights. [En ligne] [Consulté le 15 décembre 2024]. <https://hdr.undp.org/data-center/country-insights/#/ranks>

UNHCR. 2025. UNHCR RBWCA – Monthly Statistics – janvier 2025. [En ligne] [Consulté le 15 janvier 2025]. <https://data.unhcr.org/en/documents/details/114660>

Analyses de la malnutrition aiguë

ACF. 2024. Une mobilisation internationale nécessaire pour faire face à la crise nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et du Centre. [En ligne] [Consulté le 7 janvier 2025]. <https://www.actioncontrelafaim.org/presse/unemobilisation-internationale-necessaire-pour-faire-face-ala-crise-nutritionnelle-en-afrique-de-louest-et-du-centre/>.

CILSS. 2024. PRESS RELEASE 2024-2025 Agricultural and Food Outlook in the Sahel and West Africa. December. [En ligne] Accessed on 30 December 2024. [En ligne] [Consulté le 30 décembre]. https://www.food-security.net/uploads/2024/12/Avis_PREGEC_dec2024_FR.pdf

IPC. 2024. Mali: Analyse IPC de la Malnutrition Aiguë (IPC AMN), Juin 2024–Mai 2025. Novembre 2024. [En ligne] [Consulté le 4 décembre 2024]. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Mali_Acute_Malnutrition_June2024_May2025_Report_French.pdf

IPC. 2025. Niger: Analyse IPC de la Malnutrition Aiguë (IPC AMN), Août 2024 – Juillet 2025. janvier 2025 [En ligne] [Consulté le 28 janvier 2025]. <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1159477?iso3=NER>

IPC. 2024. Nigeria: IPC Acute Malnutrition Analysis (IPC AMN), May 2024-April 2025. Novembre 2024. [En ligne] [Consulté le 3 décembre 2025]. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Nigeria_Acute_Malnutrition_May2024_Apr2025_Report.pdf.

IPC. 2025. Burkina Faso: Analyse IPC de la malnutrition aiguë (IPC AMN), Août 2024 – Juillet 2025. Février 2025. [En ligne] [Consulté le 24 février 2025]. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Burkina_Faso_Acute_Malnutrition_Aug2024_Jul2025_Report_French.pdf.

IPC. 2024. Cameroon: Analyse IPC de la Malnutrition Aiguë, (IPC AMN), Novembre 2023 – Octobre 2024. Mars 2024. [En ligne] [Consulté le 29 novembre 2024]. <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1156897?iso3=CMR>

IPC. 2024. Tchad: Analyse IPC de la Malnutrition Aiguë (IPC AMN). Janvier 2024 [En ligne] [Consulté le 28 novembre 2024]. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Chad_Acute_Malnutrition_Oct2023_Sept2024_Report_French.pdf.

IPC. 2024. Tchad populations réfugiées et hôtes- situation d'alerte nutritionnelle: Analyse IPC de la Malnutrition Aiguë (IPC AMN). Mai 2024. [En ligne] [Consulté le 20 novembre 2024]. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Acute_Malnutrition_Chad_Refugee

OCHA. 2024. Global Humanitarian Overview 2025: Full Report. Décembre 2024. [En ligne] [Consulté le 14 mars 2025]. <https://www.unocha.org/publications/report/world/globalhumanitarian-overview-2025-enarfrs>.

Déplacement

CILSS. 2024. Fiche de Communication Régionale Sahel, Afrique de l'Ouest et Cameroun (SAO) Décembre 2024 : Résultats de l'analyse de la situation actuelle et projetée de l'insécurité alimentaire aiguë. December 2024. [En ligne] [Consulté le 15 janvier 2025]. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_REGIONALE_SAO_D%C3%A9cembre_2024.pdf

CILSS. 2025. Food and Nutrition Situation in the Sahel and West Africa. Présentation au PREGEC-Concertation technique régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Avril 2025. [En ligne] [Consulté le 21 mai 2025]. http://154.127.90.197/app_pregec/document_session/Draft_Pr%C3%A9sentation_resultat_CH_IAN_Mar_2025_sans_Togo.pdf

CH. 2025. Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH). Fiche de communication régionale. Avril 2025. [En ligne] [Consulté le 21 mai 2025]. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_MARS_VF-2025.pdf

CH. 2025. Mauritanie : Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH). http://154.127.90.197/app_pregec/document_session/MAURITANIE_PREGEC_MARS_2025.pdf

CH. 2025. Nigéria : Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH). <https://agrhyet.cilss.int/2025/03/07/resultats-de-la-consolidation-nationale-du-ch-au-nigeria-on-estime-que-249-millions-de-personnes-y-compris-les-personnes-deplacees-des-etats-de-sokoto-et-de-zamfara-ds-26-etats-et-le-fct-du-nig/>

CH. 2025. Tchad : Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH). http://154.127.90.197/app_pregec/document_session/TCHAD_Presentation_PREGEC_V2_avril_2025_Lom%C3%A9Copie.pdf

FSIN and GNAFC. 2025. GRFC 2025. Rome. Mai 2025 <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2025-full.pdf>

IDMC. 2025. Global Report on Internal Displacement. Mai 2025. [En ligne] [Consulté le 21 mai 2025]. https://api.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/idmc-grid-2025-global-report-on-internal-displacement.pdf?_gl=1*10sfpdr*_ga*MTAztNTQ5MDkxNS4xNzQ4NjE4MDIz*_ga_BPKV55L6N8V*cze3NDg2MTgwMjlkajYwJGwwJGgw

IOM. 2025. Situation in Central Sahel, Liptako Gourma and Coastal Countries - DTM Monthly Dashboard #59. March 2025. [En ligne] [Consulté le 21 mai 2025] <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/situation-central-sahel-liptako-gourma-and-coastal-countries-dtm-monthly-dashboard-59-march-2025>

Save the Children. 2024. Five-Fold Increase in children uprooted by violence in West Africa's central Sahel. Mars 2024. [En ligne] [Consulté le 14 mars 2025] <https://www.savethechildren.net/news/five-fold-increase-children-uprooted-violence-west-africa-s-central-sahel>

UNHCR. 2024. UNHCR Operational Data portal December 2024. [Online] [Accessed on 15 December 2024]. <https://data.unhcr.org/en/situations/rbwca>

UNHCR. 2024. UNHCR Mauritania – Refugee Emergency Response Update (As of 30 September 2024). October 2024. [En ligne] [Consulté le 15 décembre 2024]. https://data.unhcr.org/en/documents/details/111978?_gl=1*gx171n*_gcl*_au*MTIxNTY4NjcyNS4xNzQ4NzQ0_NDg1*_ga*MTc1Njg3NjE0LjE3Mzg3NDQ0ODY.*_ga_RSYFR7BJ55*MTc0MjM1NTM1Ni42MC4wLjA.*_rup_ga*MTc1Njg3NjE0LjE3Mzg3NDQ0ODY.*_rup_ga_EVDQTJ4LMY*MTc0MjM1NTM1Ni42MC4wLjA.*

UNHCR. 2025. UNHCR RBWCA – Monthly Statistics – January 2025. [Online] [En ligne] [Consulté le 15 janvier 2025]. <https://data.unhcr.org/en/documents/details/114660>

5 | Plans nationaux de réponse

CILSS. 2024. Plans de réponse. Présentation au PREGEC-Concertation technique régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Avril 2025.

6 | Prévisions saisonnières

CILSS AGRHYMET CCR-AOS. Prévisions Saisonnières des caractéristiques Agro-hydro-climatiques de la grande saison des pluies dans les Pays du Golfe de Guinée (PRESAGG – 2025). Février 2025. https://agrhyet.cilss.int/wp-content/uploads/2025/02/COMMUNIQUE_FINAL_PRESAGG_2025_VF_FR.pdf

CILSS AGRHYMET CCR-AOS. Forum 2025 des Prévisions Saisonnières des caractéristiques Agro-hydro-climatiques de la saison des pluies pour les zones Soudanienne et Sahélienne de l'Afrique l'Ouest (PRESASS, 2025). Avril 2025. https://agrhyet.cilss.int/wp-content/uploads/2025/05/COMMUNIQUE-FINAL_PRESASS_Bamako_2025_VF.pdf.pdf



Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 Septembre 1973 à la suite des grandes sècheresses qui ont frappé le Sahel dans les années '70. Il regroupe de nos jours treize Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo). Le mandat général qui guide l'action du CILSS est de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et dans la lutte contre les effets de la sècheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique au Sahel.

 www.cilss.int

 [@cilssinfos](https://twitter.com/cilssinfos)



Food Security Information Network
Joint analysis for better decisions

Le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN) facilite l'échange d'expertise technique, de connaissances et de meilleures pratiques entre les praticiens de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Son objectif est de promouvoir des informations opportunes, indépendantes et consensuelles sur les crises alimentaires, tout en mettant en évidence et en comblant les manques critiques en matière de données. En tant que partenaire clé du GNAFC, le FSIN coordonne la publication du Rapport mondial sur les crises alimentaires. Le FSIN est dirigé par FAO, FEWS Net, IFPRI, IPC, JRC et PAM.

 www.fsinplatform.org

 [@FSIN_News](https://twitter.com/FSIN_News)



**Global Network
Against Food Crises**

INTEGRATED ACTIONS FOR LASTING SOLUTIONS

Fondé par l'Union européenne, la FAO et le PAM en 2016, le Réseau mondial contre les crises alimentaires (RMCCA) est une alliance d'acteurs humanitaires et de développement engagés à s'attaquer aux causes profondes des crises alimentaires et à leur trouver des solutions durables, grâce au partage d'analyses et de connaissances, une coordination renforcée des réponses fondées sur des données probantes et des efforts collectifs dans l'ensemble du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix (HDP).

 www.fightfoodcrises.net

 [@fightfoodcrises](https://twitter.com/fightfoodcrises)